...BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 17 MARS 1966 — PRIX 10C

Un remaniement de la Commission pour la régulation des naissances

ROME (CCC) — Le Pape n'a pas constitué une Commission épiscopale chargée de se saisir du dossier établi par la Commission pontificale pour la régulation des naissances: il a remanié cette Commission, jusqu'ici composée d'experts, pour placer à sa tête sept cardinaux et neuf archevêques et évêques. Ce remaniement signifie certainement qu'une nouvelle étape des travaux va commencer, destinée à préparer les directives pastorales concrètes que le Pape arrêtera en dernier ressort.

Le cardinal Ottaviani, pro-préfet de la Congrégation de la doctrine, présidera la Commission, assisté des cardinaux Doepfner (Allemagne) et Heenan (Angleterre), vice-présidents. Sont nommés membres les cardinaux Suenens (Malines-Bruxelles), Gracias (Bombay), Shehan (Baltimore) et Lefebvre (Bourges), et NN. SS. Binz et Dearden (E.-U.), Morris (Irlande), Wojtyla (Pologne), Dupuy (France), Zoa (Cameroun), Pulido Mendez (Venezuela), Reuss (Allemagne) et Carlo Colombo (Italie).

Déclarations du P. de Riedmatten

Le R. P. De Riedmatten, O.P., reste secrétaire de la Commission. Il a, pour la première fois, fait des déclarations à la presse. Il a révélé que, déjà en 1962, Jean XXIII avait créé le premier embryon de la Commission, avec six membres; elle en a aujourd'hui soixante, dont cinq femmes. Elle a tenu cinq sessions; la dernière a eu lieu en juin 1965.

Les cardinaux et évêques qui viennent d'être nommés se répartiront l'étude des divers aspects doctrinaux, scientifiques, économiques, sociaux...

Les membres de la Commission ont été assaillis de sollicitations, venant soit d'éléments novateurs, soit d'éléments traditionalistes, mais, dit le Père de Riedmatten, ils sont résolus à poursuivre leur tâche sans passion et sans idées préconçues.

Rappelons que parmi les membres de la Commission se trouve un couple canadien, le docteur et Mme Laurent Potvin, d'Ottawa.

Voici donc la liste des nouveaux membres de la Commission par continent et par pays.

AFRIQUE:

—Cameroun: S.E. Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé.

AMERIQUE:

—Vénézuéla: S.E. Mgr José Rafael Pulido-Mendez, archevêque-coadjuteur de Mérida.

—Etats-Unis: S.Em. le cardinal Lawrence J. Shehan, archevêque de Baltimore; S.E. Mgr Leo Binuz, archevêque de St-Paul, Minn.; S.E. Mgr John Dearden, archevêque de Détroit.

ASIE:

—Inde: S.Em. le cardinal Valérien Gracias, archevêque de Bombay.

EUROPE:

—Allemagne: S.Em. le cardinal Jules Doepfner, archevêque de Munich; S.E. Mgr Joseph Reuss, évêque auxiliaire à Mayence.

—Angleterre: S.Em. le cardinal John C. Heenan, archevêque de Westminster.

—Belgique: S.Em. le cardinal Léon-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles.

—France: S.Em. le cardinal Joseph Lefebvre, archevêque de Bourges; S.E. Mgr Claude Dupuy, évêque d'Albi.

—Irlande: S.E. Mgr Thomas Morris, évêque de Cashel.

—Italie: S.Em. le cardinal Alfredo Ottaviani, S.E. Mgr Carlo Colombo.

—Pologne: S.E. Mgr Charles Wojtyla, archevêque de Cracovie.



La vie politique au Manitoba

A chaque jour suffit sa peine. Il y a dix jours, la tempête de neige accablait les Manitobains, maintenant les dangers d'une inondation préoccupent les esprits.

Risque d'inondation

Le premier ministre de la province prévoit que le niveau de l'eau à Emerson atteindra celui de l'inondation en 1950. Le gouvernement entend suivre le même genre d'organisation que celui de l'année dernière. Un centre d'urgence liait les communautés avoisinantes. Répondant aux questions qu'on lui a posées, concernant les démarches à prendre pour prévenir l'inondation des villes comme Emerson, Morris, l'hon. Hutton laissa entendre que son ministère étudiait déjà différentes mesures de nature à réduire les dégâts que l'eau cause, mais encore rien de précis n'avait été décidé.

Une papeterie de $100 millions

L'évènement qui intéresse au plus haut point les citoyens et les hommes d'affaires du Manitoba est bien l'annonce par le gouvernement Roblin de l'établissement d'une papeterie de $100 millions.

Cette industrie sera centrée à Le Pas où, pour commencer, une scierie capable de produire 30 millions de pieds de bois par année sera construite et devra être en opération à la fin de 1968. Au même endroit, la compagnie établira une papeterie de 300 à 400 tonnes par jour, dont la production commencera en mars 1971.

Au port de Churchill, les aménagements permettront de charger en vrac 50,000 cordes de bois par année. L'emploi de produits chimiques aux usines de transformation exigeront l'établissement d'une fabrique de ces matériaux. Plus de 4,000 personnes trouveront du travail dans ces différentes entreprises et 2,000 dès le commencement. La population de la ville de Le Pas doublera d'ici à 1975 et le chiffre d'affaires atteindra éventuellement $6 millions par année. La compagnie s'attend à dépenser, à la phase initiale, un montant de $45 millions. L'ensemble coûtera au-delà de $100 millions.

La mise en marche de ce projet va donner à toute la région du Nord-Ouest de la province une impulsion économique de grande envergure. La population entière du Manitoba profitera de cette activité accrue, mais particulièrement la population qui habite les alentours de Le Pas. D'après les renseignements, cette région renferme d'abondantes ressources naturelles, qui attendent seulement d'être exploitées. La porte est maintenant ouverte aux esprits entreprenants.

Droit de vote à 18 ans

Les étudiants de l'Université de Manitoba veulent que le gouvernement, avant la prochaine élection provinciale, amende la loi électorale de façon à accorder aux jeunes le droit de vote à partir de 18 ans.

Dans un mémoire qu'ils présentèrent au premier ministre Roblin, ils affirmèrent qu'aujourd'hui les jeunes sont mieux préparés, par leur éducation et leur éveil civique, à remplir leur rôle de citoyen, dès l'âge de 18 ans. En Alberta et en Colombie-Britannique, les jeunes votent dès l'âge de 19 ans; au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan dès l'âge de 18 ans. Aujourd'hui, les jeunes s'intéressent davantage aux problèmes de la politique, aux affaires publiques et au progrès du pays. L'avenir a pour eux une importance particulière, puisque ce nouveau milieu de vie sera le leur et ils veulent qu'il soit conforme à leurs besoins et à leur conception.

Les jeunes ont leurs propres problèmes et ils représentent, en sorte, un secteur de la société avec ses particularités et ses aspirations, mais ils ne possèdent pas les moyens de valoriser leurs intérêts, de protéger ces derniers et d'aplanir leurs inquiétudes.

Un pas en avant

Dorénavant, les commissions scolaires pourront emprunter pour construire de nouvelles écoles, les fonds nécessaires à un taux d'intérêt raisonnable, grâce à la nouvelle loi que le lieutenant-gouverneur vient de sanctionner.

La nouvelle législation permet de suivre l'ancienne procédure relativement à cette sorte d'emprunts et à l'autorisation qu'elle requiert. La seule différence provient du fait que ces emprunts seront consentis, à l'avenir, à même les fonds que la province reçoit mensuellement de la Caisse fédérale de retraite, une somme d'environ $2 millions par mois.

La nouvelle loi des crédits agricoles, telle qu'amendée, offre maintenant aux agriculteurs un crédit qui leur est plus accessible qu'autrefois.

Le premier ministre a averti la Chambre que si les affaires n'avançaient pas plus rapidement, il faudrait revenir à l'ancien régime. Les parlements semblent tous souffrir du même malaise. Où se trouve le remède?

Les députés continuent à étudier, sans précipitation, les règlements au programme et qui se rapportent à la circulation, l'assurance contre la grêle, le code d'éthique des professionnels, le salaire minimum des ouvriers, la coloration de l'essence à l'usage des fermiers, l'amélioration des programmes du ministère de l'Instruction publique.

Y. R.

On voit dans la photo ci-haut M. William Boulet, du Collège de St-Boniface, Mlle Alice Spiers, de l'Institut Collégial de St. James, M. Maurice Gauthier, de l'Association des Canadiens français, et Mlle Hélène Dufresne, de l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes. Cette photo fut prise lors du déjeuner de clôture de la Semaine Etudiante et de la distribution des prix gagnés pour les concours organisés à cette occasion. Le déjeuner eut lieu au bureau de l'exécutif de la Commission scolaire de Winnipeg, 1577, rue Wall est, Winnipeg. C'était la première fois qu'on faisait de la publicité bilingue. Les étudiants à qui M. M. Gauthier présente ici des prix de $15.00, $10.00 et $5.00 les ont mérités pour la composition. La plaque, offerte par la Consolidated Co-ops of Manitoba et que remporta M. Boulet, changera de mains chaque année. L'organisation de la Semaine était sous les auspices de la Education Week Association en collaboration avec la Manitoba Teachers' Society.

Le Concile a coûté 8 millions de dollars

ROME (CCC) — Quatre milliards et demi de lires, soit environ 8 millions de dollars, telle est la somme qu'a coûté le deuxième Concile oecuménique du Vatican.

Cette indication est fournie par un numéro spécial de "L'Osservatore della Domenica" qui fournit en 228 pages une documentation complète, historique et statistique, sur les récentes grandes assises de l'Eglise.

Mgr Pericle Felici, qui en tant que Secrétaire général, a été la cheville ouvrière de Vatican II, a présenté cette publication à la presse en faisant ressortir que le Concile, s'il a été l'oeuvre de deux Papes, Jean XXIII et Paul VI, a été dirigé d'un bout à l'autre par un "fil invisible" qui a assuré sa bonne marche jusqu'à son aboutissement.

Le prélat a tenu aussi à rendre un hommage fervent au cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat de Jean XXIII qui, par son travail courageux et sa connaissance des problèmes de l'Eglise, a-t-il indiqué, a su concrétiser les idées grandioses de ce Pape.

Mgr Felici a souligné en outre que seuls les textes conciliaires, en dehors de toute interprétation si respectable soit-elle, constituent la voix du Concile. Il a fait valoir que suivant les instructions de Jean XXIII et du cardinal Tardini, la curie romaine a été tenue à l'écart de la préparation du Concile, qui s'est faite en laissant toute liberté aux pères d'exprimer leurs vues, d'après lesquelles devaient être élaborés les textes à approuver.

Les chiffres fournis par "L'Osservatore della Domenica" indique que l'aménagement de l'aula conciliaire à Saint-Pierre a coûté 392 millions de lires (environ 784,000 dollars); la participation de l'Eglise aux frais de voyage des pères résidant hors d'Europe est chiffrée à 1325 millions de lires (environ 2,650,000 dollars); tandis que près d'un milliard et demi de lires (environ 3,000,000 de dollars) ont été absorbés par les frais de séjour à Rome des pères conciliaires. L'installation des services mécanographiques et de la salle de presse, ainsi que l'impression des actes conciliaires ont absorbé 364 millions de lires (environ 728,000 dollars).

Les pères qui ont participé au Concile ont été au nombre de 2,860, suivant les calculs de "L'Osservatore della Domenica", mais Mgr Felici a indiqué que ce chiffre pourra subir des variations après qu'auront été achevées les opérations mécanographiques, qui s'élèveront à 2,500,000 et qui sont effectuées d'après les fiches de présence.

Les personnalités catholiques ou non qui avaient été sollicitées de collaborer à ce numéro ont répondu favorablement dans la proportion de 60 p.c. Dans le nombre de ceux qui ont signé des articles figurent notamment le pasteur Marc Boegner, de l'Académie française, le professeur Oscar Cullman, des universités de Bâle et de Paris, le Dr Hanns Lilje, évêque luthérien de Hanovre, le métropolite orthodoxe d'Héliopolis Méliton, Jacques Maritain, le Dr Michael Ramsey, archevêque de Cantorbery et primat de l'Eglise Anglicane, le physicien atomiste J. Robert Oppenheimer.

La publication contient de nombreuses données sur l'organisation du Concile, ainsi que des notes sur les mots d'esprit, les boutades qui ont circulé pendant les quatre sessions, ainsi qu'une documentation sur les pamphlets et tracts anonymes ou non qui furent distribués à Rome pendant le Concile.

Construction d'une nouvelle usine d'Alcan au Manitoba

L'Aluminium du Canada, Ltée (Alcan) établira à Transcona une usine de fil-machine et de conducteur électrique en aluminium dont le coût prévu est de $3,000,000 afin de répondre à la demande du marché créée par le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Nelson, annoncent conjointement M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, et M. Paul Leman, vice-président et directeur général de l'exploitation de la compagnie.

L'Alcan a pris une option sur 10 acres de terrain à Transcona à 7 milles à l'est de Winnipeg en vue de l'implantation de cette usine. Au début, l'usine en question aura une étendue de plancher de 40,000 pieds carrés et nécessitera trois acres de terrain, mais la compagnie prévoit une expansion possible par la suite.

Le terrain et l'immeuble coûteront environ $1,250,000. L'équipement nécessaire à la fabrication du fil-machine exigera une mise de fonds de $750,000 et la tréfilerie, une dépense de $1,000,000, a précisé M. Leman. Cette première usine intégrée de câble conducteur électrique en aluminium des provinces des Prairies aura une capacité de production de 10,000 tonnes par année et fournira de l'emploi à environ 125 personnes.

L'Alcan a été, au Canada, le premier producteur de conducteur électrique en aluminium pour le transport d'énergie à haute tension; elle en a commencé la production en 1902. C'est également la seule entreprise du Canada où la fabrication de ce produit est complètement intégrée, depuis le stade de la production du métal jusqu'à celui de la fabrication du fil-machine et de sa transformation en câble. L'Alcan offre de plus un service de conception technique et d'assistance au chantier, aux entreprises d'utilité publique qui sont ses clients.

Si comme prévu des marchés pour des accessoires de lignes en aluminium et des matériaux de construction en aluminium se développent, l'Alcan envisagera la possibilité d'installer une presse à filer pour produire les profilés nécessaires. L'addition d'une telle presse exigerait un investissement d'environ $750,000.

Cette nouvelle usine intégrée sera la première usine établie par l'Alcan au Manitoba. La compagnie exploite déjà des usines en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, ainsi que des gisements de spath fluor à Terre-Neuve.

Ecoles confessionnelles, françaises: dialogue public réclamé en Ontario

TORONTO — "Il est temps d'engager un dialogue public dans cette province pour régler le problème des écoles confessionnelles et françaises en Ontario. Il est temps que nous fassions connaître publiquement nos revendications dans le domaine de l'éducation."

C'est en ces termes que le député libéral d'Ottawa-Est, M. Horace Racine a expliqué, lors d'une interview accordée au "Droit", le discours qu'il a prononcé en français à la Législature le 7 mars. Il s'agissait du premier discours français prononcé en Chambre depuis le début de la session ontarienne.

M. Racine a demandé que tout ce problème épineux soit étudié afin d'en arriver à une solution le plus tôt possible. Il a demandé que les écoles secondaires françaises de la province aient les mêmes droits que les écoles secondaires publiques.

Selon le député d'Ottawa-Est, le fait que le gouvernement de la province déplore le nombre d'élèves qui ne poursuivent pas leur éducation, tout en n'accordant pas aux élèves canadiens-français le droit de poursuivre leur éducation secondaire dans leur propre langue, est un non-sens.

"Après la 10e année, un étudiant français a le choix de poursuivre son éducation dans une haute école publique où l'instruction est en anglais ou dans une haute école française où les frais sont élevés parce que le gouvernement n'accorde aucune aide financière, a dit M. Racine. Par conséquent, je crois que c'est là une des raisons pour lesquelles très peu des nôtres poursuivent leur éducation jusqu'au niveau universitaire. C'est un problème qu'il faut absolument régler."

En ce qui a trait à la religion dans les écoles séparées, le député libéral s'est dit d'avis que c'est là un problème épineux. Selon M. Racine, les catholiques anglais et français devraient faire un front commun pour étudier et résoudre ce problème.

"Il ne sert à rien de régler cette question dans les écoles séparées françaises, a-t-il dit, si on ne le règle pas aussi dans les écoles anglaises, car la population anglaise catholique dans la province est plus nombreuse que la population catholique française."

Dans son discours en Chambre, M. Racine a déclaré que la population française de la province avait droit à l'instruction dans sa propre langue. "C'est la province elle-même qui bénéficierait considérablement si on accordait ces facilités aux Canadiens français."

"Malgré les grands progrès accomplis depuis quelques années au niveau primaire, il y a beaucoup à faire pour que nos écoles séparées soient sur un pied d'égalité avec les autres systèmes scolaires."

M. Racine a déclaré que le fait que plusieurs étudiants canadiens-français dans les écoles technologiques faillissaient leurs examens était dû au fait que ces institutions n'avaient pas de professeurs canadiens-français qualifiés.

Le député d'Ottawa-Est a fortement critiqué le fait que les écoles secondaires de la province étaient une grave injustice pour la population française de l'Ontario et privaient les ressources économiques de milliers de personnes qualifiées.

Lors de l'interview, M. Racine a affirmé que l'attitude du gouvernement envers les Canadiens français de la province a beaucoup changé depuis quelques années. "Nous sommes bien traités dans tous les domaines, a-t-il dit, sauf en éducation".



Le T. R. P. Pedro Arrupe, S.J., supérieur général de la Compagnie, quittera bientôt Rome pour entreprendre, en avril, la visite des nombreuses institutions que dirigent les Jésuites aux Etats-Unis.

OTTAWA — La production de l'industrie manufacturière canadienne a atteint la valeur de $34,101,200,000 au cours de l'année 1965, contre $31,560,100,000 en 1964, précise le Bureau fédéral de la statistique dans son rapport annuel.

La production manufacturière de l'Ontario a augmenté de 10 pour cent sur celle de l'année précédente et de 8.1 pour cent, en Nouvelle-Ecosse. Ces deux provinces viennent en tête.

Au Québec, les efforts d'expansion et de diversification de l'industrie manufacturière ont entraîné une hausse de 5.8 pour cent sur l'année 1964.

Une enquête très coûteuse

OTTAWA — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme compte actuellement 225 employés, dont 35 qui reçoivent un traitement annuel de plus de $10,000.

Au 1er janvier 1966, la Commission comptait 193 employés à plein temps et 32 employés à temps partiel.

Parmi ceux qui reçoivent plus de $10,000 par année, 15 ne sont que des employés à temps partiel.

Au 31 décembre, l'enquête avait coûté aux contribuables canadiens la somme de $3,538,523, ce qui en fait l'enquête la plus coûteuse jamais entreprise au Canada.

La commission royale d'enquête Glassco sur l'organisation du gouvernement, la plus coûteuse avant l'enquête Laurendeau-Dunton, avait coûté un peu moins de $2,800,000.

Le géomètre-expert joue un grand rôle dans la mise en valeur des pays en développement et utilisation au mieux de leurs ressources afin d'élever le niveau de vie des populations. De nos jours, une grande partie de ce travail peut être faite du haut des airs. Les appareils photographiques et autres instruments installés à bord de l'avion fournissent les renseignements requis rapidement et avec exactitude. La photographie aérienne est devenue un instrument indispensable dans la planification et le développement à la fois des ressources naturelles et de celles que crée l'homme: forêts et villes, routes et voies ferrées, montagnes et vallées. Parmi les applications les plus remarquables sont celles qui sont liées à l'énergie hydro-électrique — par exemple l'étude topographique complète qui a été faite avant l'aménagement du barrage de Kariba sur le Zambèse. Cette photo montre l'opérateur d'une machine de relevés stéréo-photogrammétriques au travail. Cette machine, construite par Fairey Survey Ltd., de Maidenhead, dans le Berkshire, en Angleterre, est utilisé surtout dans la préparation de cartes à grande échelle à partir de photographies aériennes. (British Information Services)

Guerre totale au crime demandée aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a demandé au Congrès de lui accorder un ferme appui dans une guerre totale au crime, dont les principales étapes seraient un contrôle sévère de la vente des armes à feu et l'établissement d'une commission spéciale qui serait chargée de procéder à une revision intégrale du code pénal d'ici 1968.

Ces recommandations constituent l'essentiel d'un message spécial transmis par le président au Congrès.

M. Johnson a fourni d'éloquentes statistiques à l'appui de ses demandes en faisant valoir qu'il se produit aux Etats-Unis: un cambriolage toutes les 28 secondes, un viol toutes les 26 minutes, un vol toutes les cinq minutes, un vol de voiture toutes les minutes.

Sur le plan financier, ces chiffres signifient que le crime coûte annuellement aux contribuables américains la somme de $27 milliards, soit le quart environ du budget national présenté par M. Johnson au Congrès il y a deux mois.

Ce que M. Johnson demande, en fait, est d'attaquer le crime à sa racine même en améliorant les méthodes de prévention criminelle, de détection et de poursuite. Le président demande également une amélioration de l'administration des cours de justice, une réforme du système des cautionnements de façon que le pauvre ne soit pas lésé, et une législation nouvelle qui considérerait le narcomane comme un malade non comme un criminel.

La première recommandation du président s'applique notamment à la vente libre "par correspondance" des armes à feu aux Etats-Unis. Plusieurs parlementaires et de nombreuses personnalités se sont prononcés en faveur d'une législation susceptible de réglementer sévèrement ces ventes depuis l'assassinat du président John Kennedy.

On se souvient, en effet, que l'assassin de M. Kennedy, Lee Harvey Oswald, avait perpétré son forfait à l'aide d'un fusil acheté par correspondance et sous un faux nom à une maison de Chicago.

D'une façon générale, M. Johnson propose diverses mesures à court et à long termes pour améliorer les services policiers, intensifier la lutte contre le crime organisé et le trafic des stupéfiants, et améliorer le système pénitentiaire, notamment dans le domaine de la réhabilitation des prisonniers.

Dans son message le président précise que le crime réclame à chaque année sa part de morts, de blessures et d'angoisse. Cette angoisse, dit-il, tourne à la peur et fait que les gens, d'un bout à l'autre du pays, s'enferment à double tour la nuit et évitent de fréquenter les parcs même durant le jour.

"C'est un écot qu'un peuple vraiment libre refuse de payer," d'ajouter le président. Nous devons, non seulement arrêter, mais provoquer une baisse dans le taux sans cesse croissant des actes criminels.



M. Raynald Labossière, gérant général de la Coopérative de St-Léon, Man., sera l'un des orateurs lors du grand congrès de quelque 400 gérants des coopératives de la Fédération de l'Ouest canadien à l'International Inn de Winnipeg du 21 au 23 mars prochains, vient d'annoncer M. George Felstead, gérant de la succursale de la Fédération des Coopératives à Winnipeg. Il y aura plusieurs gérants canadiens-français du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta au sein de ce groupe de congressistes, dont plusieurs seront accompagnés par leur épouse. M. Roland Couture, gérant du poste de radio CKSB de St-Boniface, donnera lui aussi une conférence le 21 mars. M. Maurice Gauthier, coopérateur manitobain très connu, dirigera la visite du Winnipeg métropolitain au cours du congrès. De plus amples informations seront communiquées la semaine prochaine au sujet de ces importantes assises.

Un important développement des services d'immigration outre-mer

OTTAWA — L'hon. Jean Marchand, ministre de l'Immigration, a annoncé le 9 mars que le Canada a convenu d'établir pour la première fois un bureau d'immigration au Japon et de se préparer à ouvrir bientôt un nouveau bureau au Royaume-Uni, nommément à Birmingham. Le bureau de l'immigration canadienne en Extrême-Orient sera situé à Tokyo.

M. Marchand a également souligné qu'à la suite de pourparlers avec le gouvernement de la Suisse, Genève avait été choisie le siège du Bureau régional de l'immigration canadienne en Europe, dont l'institution a déjà été annoncée. Ce Bureau ouvrira ses portes le 1er avril.

"L'ouverture d'un bureau au Japon témoigne du souci que nous apportons dans le choix, à l'échelle mondiale, de personnes compétentes et spécialisées dont notre économie en croissance a un pressant besoin; elle est aussi le reflet de nos efforts visant à faciliter l'entrée au Canada d'un élément humain qui puisse satisfaire aux exigences de notre développement économique."

M. Marchand s'est dit heureux de signaler le progrès que le ministère a accompli en 1965, principalement par l'ouverture de nouveaux bureaux à Bordeaux et à Marseille, de même que par l'amélioration des aménagements à Milan.

"Nous devons continuer d'améliorer les moyens de l'immigration canadienne à l'étranger et les moyens d'accueil au Canada, de façon que soit de plus courte durée possible, la période d'adaptation durant laquelle la spécialisation des nouveaux venus peut se développer dans toute sa plénitude."

Le siège régional de notre immigration en Europe, à Genève, dirigera et coordonnera le travail de tout le continent, mais l'émigration des citoyens de la Suisse relèvera encore de Berne. Le poste de directeur régional de l'immigration canadienne en Europe a été confié le printemps dernier à M. Dudley L. MacWilliam, 51 ans, d'Ottawa et de Québec.

Le service diplomatique s'occupait antérieurement des immigrants japonais. Mais le personnel du bureau de Tokyo verra désormais à les renseigner et à émettre les visas à ceux qu'on admettra. De plus, le personnel travaillera en étroite collaboration avec le Service japonais d'émigration.

L'ouverture du bureau de Tokyo fait suite à des entretiens que le ministère a tenus avec les autorités japonaises et à un relevé entrepris par les fonctionnaires du ministère aux fins d'établir l'intérêt qu'aurait pu éveiller notre pays au Japon.

A cet égard, M. Marchand a précisé que "les Japonais éduqués, les professionnels, les travailleurs spécialisés et les techniciens sont éveillés aux occasions avantageuses qu'offre le Canada."

Birmingham est le chef-lieu d'une région de six comtés d'une population totale supérieure à 5,250,000 âmes.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Tempête parlementaire qui fait naitre une avalanche d'enquêtes publiques

Il n'y a pas à dire, le public ne peut plus demeurer indifférent devant ce qui se passe aux Communes. Tout s'en mêle pour le sortir de sa torpeur habituelle à ce sujet: ministres et députés en effervescence, moyens de communication (journaux, radio, télévision) en quête de sensationalisme, conférences de presse et interviews, etc. Nous nous adressons donc cette semaine à des lecteurs déjà renseignés, mais il reste bon de leur communiquer les "faits" et les "paroles" des intéressés eux-mêmes. C'est pourquoi nous donnons ici une fois de plus le fruit de nos lectures du "Hansard", du 1er au 10 mars, pages 1939 à 2540.

Durant ces jours beaucoup de travail fut abattu par les députés, car ils ont terminé l'étude du budget principal des dépenses pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1966, au cours de quelques périodes d'accalmie et de trêve au milieu de la tempête. C'est ainsi qu'ils ont voté les budgets de 16 ministères et services publics: Finances, Commerce, Production de défense, Industrie, Conseil national de recherches, Agriculture, Mines et relevés techniques, Nord canadien et Ressources nationales, Citoyenneté et Immigration, Travail, Justice, Santé et Bien-être, Travaux publics, Secrétariat d'Etat, Gendarmerie Royale du Canada, Pêcheries.

Nous parlerons plus loin de quelques points importants soulevés au cours de ces discussions. Tout de suite nous voulons donner certains détails sur celles qui ont marqué l'adoption des crédits du ministère de la Justice, les 4 et 7 mars, et soulevé une vraie avalanche de questions de privilège, de motions et de rappels à l'ordre au cours de la journée du 10 mars.

Duel homérique

Le 4 mars donc, c'est l'hon. John Diefenbaker qui relance l'affaire Spencer: "Nous sommes d'accord pour adopter les divers crédits du ministère de la Justice et nous ne serions que trop heureux de les approuver, à condition qu'il soit bien entendu que ces sommes ne comprendraient pas un dollar du traitement du ministre de la Justice." Car, dit-il, il se sert de faux-fuyants, de duperies pures et simples, de supercherie pour celer ici les faits de l'affaire Spencer... fait que nous apprenons par les journaux. "Qui donc fournit aux journaux les renseignements que la Chambre des Communes ne peut obtenir," s'écrie-t-il avec indignation.

Le duel Diefenbaker-Cardin est né. Les mots virulents de part et d'autre voleront, et le discours-réponse de l'hon. Cardin se transformera tout naturellement en "dialogue" de contre-accusations. Citons quelques phrases de ce discours du ministre de la Justice: "Deux Conservateurs frustrés ne parviendront pas à me faire sortir de mes gonds... L'exécuteur des hautes oeuvres veut attenter à ma carrière politique... Je préfère être un nain portant les habits d'un géant, que d'être revêtu des vêtements d'un nain. Le dernier est en effet beaucoup plus exposé... Je suis persuadé que j'ai pris la bonne décision au sujet de l'affaire Spencer... L'honorable chef de l'Opposition est le dernier à pouvoir se permettre de nous donner des conseils sur les questions de sécurité au Canada... Je demande à M. Diefenbaker de dire à la Chambre quel rôle il a joué dans l'affaire Monseignor alors qu'il était premier ministre du Canada."

En fin de compte, on a deux positions contradictoires. D'un côté, M. Diefenbaker réclame à grands cris une enquête royale approfondie et détaillée, à huis clos si nécessaire, et comprenant la période depuis 1944, afin qu'on sache que notre sécurité sera maintenue; il réclame aussi une enquête sur le cas Spencer; il réclame enfin une enquête générale sur le crime organisé. De l'autre, l'hon. Cardin refuse l'enquête Spencer qui n'est pas la solution ni la mesure appropriée et affirme qu'il a "dit tout ce que j'avais à dire sur l'affaire Spencer"; répond à tous les discours précédents au sujet de la fameuse question des faillites frauduleuses en démontrant que c'est là une responsabilité des provinces, mais que le gouvernement fédéral a tout fait pour coopérer avec elles, par des mesures énergiques, par des enquêtes de la Gendarmerie Royale, par une réunion des procureurs généraux sur le crime organisé en janvier dernier à Ottawa, et par la création d'un comité fédéral-provincial permanent sur la faillite. D'ailleurs, ajoute-t-il, le récent rapport Mercier sur les faillites frauduleuses au Québec, qui ont engendré incendies criminels, cas de fraude, de parjure, de vol, de complot, de meurtres, porte sur une période s'étendant du 1er janvier 1959 au 1er février 1965: quatre ans et demi de gouvernement conservateur et un an et demi de gouvernement libéral. "Qu'a fait notre Sherlock Holmes au sujet des scandales survenus de son temps?" Puis, au député Erik Nielsen (Yukon), le héros de l'enquête Dorion venant à la rescousse de son chef, il répond avec vigueur: "Voilà donc ce M. Nielsen qui montre des tendances juvéniles à jouer les détectives célèbres au lieu d'être... simple député!"

Ce "dialogue" se termine par ces mots de l'hon. Cardin: "Nous n'avons pas peur de quelque enquête que ce soit dans quelque domaine que ce soit. Mais il est de la plus haute importance que le gouvernement ne se laisse pas bousculer par quiconque désire le faire à des fins politiques." Le dialogue se termine... jusqu'à son 2e acte. Pour le moment l'hon. Lucien Lamoureux, Orateur, doit "prier les députés de tous les côtés de la Chambre de bien vouloir collaborer avec la présidence, qui a du mal à entendre les opinions exprimées des deux côtés."

Un télégramme

Un peu plus tard, M. David Lewis (NPD) entre en scène, exhibant fièrement un télégramme signé par MM. Victor Spencer lui-même et Me John N. Laxton, avocat de Vancouver. Dans ce télégramme M. Spencer réclame une enquête sur son cas, car il juge ne pas avoir été traité équitablement. Il se plaint de la façon dont il a été congédié et d'avoir été privé injustement des avantages rattachés à son emploi, comme la pension et les prestations d'assurance.

M. Lewis réclame donc de nouveau une enquête à huis clos sur le sort fait à cet homme en ce qui concerne son assurance, sa pension et autres prestations sociales, sans qu'on nuise à la sécurité nationale. Tant que cette enquête n'aura pas été décrétée, dit-il, je dépose une motion rédigée en français et en anglais pour réclamer qu'on réduise le salaire de M. Cardin à $17,000. Par cette réduction "j'ai voulu exprimer d'une façon non équivoque un manque de confiance à son égard et en ce qui concerne la façon dont il s'est occupé de l'affaire Spencer."

Les attaques reprennent donc de plus belle contre l'hon. Cardin, particulièrement par l'hon. E. D. Fulton, ancien ministre conservateur de la Justice. Mais plusieurs orateurs viennent au secours du ministre attaqué: les hon. Turner, Marchand, Pennell, et aussi M. Gilles Grégoire (Ralliement des Créditistes) qui lance, entre autres, ces mots: "Il y a une chose qui me frappe, c'est cet acharnement avec lequel certains députés en cette Chambre attaquent certains ministres d'expression française."

Volte-face inattendue

En fin de compte c'est l'hon. Pearson, premier ministre, qui prend la parole: "En qualité de chef du gouvernement, j'assume la principale responsabilité au sujet de toutes les mesures prises dans cette affaire" qui concerne à la fois les droits de l'individu (Spencer) et la sécurité de la nation. Mais, après quelques paroles énergiques, il fait volte-face, abandonne son ministre de la Justice, sous prétexte qu'un fait nouveau vient de se produire: le fameux télégramme. Il va donc téléphoner lui-même à M. Spencer pour faire confirmer signature et contenu du télégramme, revient ensuite annoncer qu'une enquête sera en effet tenue. C'est le lundi suivant (7 mars) qu'il lit en Chambre le décret du conseil, adopté le matin même: S. H. le juge Dalton Courtright Wells, de Toronto, est nommé commissaire afin de faire toute enquête qu'à sa discrétion absolue (y compris l'autorisation de tenir les séances à huis clos et d'adopter les méthodes qu'il juge appropriées pour sauvegarder la sécurité du Canada) il jugera nécessaire, à propos des plaintes faites par George Victor Spencer et énoncées dans son télégramme du 4 mars. Le commissaire Wells devra faire rapport au gouverneur en conseil avec toute diligence raisonnable.

Ce même 7 mars M. Pearson annonce qu'on tiendra aussi une enquête plus vaste sur la façon dont, en général, on s'occupe des questions de sécurité au pays. Il y a environ 20 ans, dit-il, une commission royale d'enquête a étudié en détails une très grave situation relative à la guerre, situation qui menaçait et notre sécurité et celle de nos alliés. Maintenant on tiendrait une enquête sur nos méthodes visant la sécurité nationale en général, afin d'établir tout d'abord si elles répondent aux circonstances actuelles pour la protection de l'Etat contre toute action subversive et, deuxièmement, si elles sauvegardent suffisamment les droits des individus lors des enquêtes effectuées aux termes de nos méthodes actuelles. M. Pearson conclut en disant qu'il communiquera sans retard la nature et la forme de cette enquête.

Cette volte-face de M. Pearson permit à M. Diefenbaker d'attaquer encore plus violemment l'hon. Cardin, laissé désormais à lui seul. Mais le grand vengeur se permit aussi de dire à M. Pearson: "Après la position intransigeante prise pendant si longtemps par le gouvernement ... l'annonce du premier ministre témoigne du pouvoir du Parlement de servir la justice et de protéger les libertés fondamentales et les droits de l'homme"; "Jamais depuis le voyage de Paul à Damas le Parlement a-t-il été témoin d'une conversion autant souhaitée."

M. Lewis, plus humblement, retira sa motion contre l'hon. Cardin. M. Réal Caouette, pour sa part, tient à dire ces paroles: "Je dis que le premier ministre a conduit son ministre de la Justice à la guillotine" en capitulant ainsi devant les exigences de l'opposition: "Il oublie qu'il est le premier ministre du Canada et qu'il ne doit plus agir comme un simple diplomate... mais consacrer ses énergies à prendre des décisions" quand c'est le temps, afin que nous ne soyons plus considérés comme des dupes.

Le cas Munsinger

Après ces mots bien sentis, M. Caouette rappela le cas Munsinger (le cas Monseignor lancé dans la discussio npar M. Cardin, quelques jours auparavant) et réclama des précisions, tout de suite, ce 7 mars. Il dut attendre au jeudi suivant 10 mars, alors que "ce cas Profumo canadien" allait donner lieu à une myriade d'insinuations et d'allégations contre M. Cardin qui avait osé donner une conférence de presse le matin même à Ottawa.

Durant cette sombre journée du 10 mars l'Orateur fut aux prises avec une avalanche de questions de privilège et de motions. Il eut beau réclamer la permission de se retirer pour avoir le temps de réfléchir, d'étudier ces questions de procédure et donner la vraie décision, les députés continuèrent tout simplement de le harceler de nouveaux problèmes de tactiques ou de le faire plier sous le poids de leurs conseils plus ou moins intéressés.

Pendant ces heures on cite des extraits de journaux, on réclame la démission de Cardin comme ministre et comme député, on réclame qu'il dise en Chambre les noms des ex-ministres conservateurs qui auraient trempé dans l'affaire, on prend des votes sur des querelles de procédure, etc., etc. Les ex-ministres conservateurs Harkness, Churchill, Starr, Bell, Hamilton, Flemming, tour à tour, défendent leur réputation et exigent que Cardin les "lave" publiquement par ses aveux publics. Mais tout ce tapage ne peut nous faire oublier qu'à certains moments il y avait à peine 21 députés en Chambre: 21 sur 265, c'est le quorum suffisant, mais que de bruit!

Une autre enquête

Et dire que cela continua encore le lendemain, comme nous le verrons dans un article subséquent. Tout de suite rappelons que l'hon. Pearson crut bon, le lundi 14 mars, d'annoncer tout simplement une autre enquête judiciaire sur ce cas de Mme Gerda Munsinger. L'hon. juge W. F. Spence, de la Cour Suprême du Canada, présidera cette enquête.

Mais oublions toutes ces enquêtes... pour nous attarder quelque peu au travail "positif" accompli durant ces jours, alors que furent approuvées les dépenses de 15 autres ministères. Voici quelques-uns des problèmes alors étudiés, sérieusement, par nos chers législateurs.

Le ministre des Finances, l'hon. Mitchell Sharp, est aussi comptable à la Chambre depuis 1963 de l'activité de la Commission canadienne du blé. Il présenta donc à la Chambre les crédits statutaires de cette Commission, "qu'il n'est pas nécessaire de mettre en délibération, au sens ordinaire du terme, mais qui doivent recevoir l'approbation statutaire". Au cours de ses explications l'hon. Sharp dit que cette société de la couronne possède un comité consultatif se composant des présidents des trois syndicats du blé de l'Ouest, du président de la United Grain Growers et de représentants des syndicats d'agriculture. Puis il tint à dissiper l'impression créée chez trop de Canadiens que les paiements versés aux agriculteurs de l'Ouest par la Commission sont en quelque sorte des subventions du gouvernement.

Des députés ont tout de même tenu à s'enquérir des opérations d'une Commission créée par le Parlement ou à lui communiquer leurs plaintes... par l'entremise du ministre. Car, dit M. E. R. Schreyer, cette Société de la Couronne est autonome quant à son fonctionnement au jour le jour, mais elle reste assujettie à une mesure de direction de la part du gouvernement en matière de politique. Même si M. Sharp répondit "Ma tâche consiste à appuyer la Commission canadienne du blé et, je le répète, à l'appuyer, non à faire rapport à son sujet", on lui répondit que c'est là la lettre de la loi, mais qu'en pratique le ministre doit se préoccuper de cette Commission pour protéger les intérêts des agriculteurs; qu'il doit intercéder pour que la Commission ait de l'aide à l'égard des crédits à long terme et autres questions semblables; qu'il doit suppléer au fait qu'aucune loi n'autorise la Commission à exercer un contrôle sur les chemins de fer canadiens ou sur les sociétés de céréales, y compris les syndicats et les associations d'exploitants d'éleveurs.

La dette nationale

Abordant plus directement la question "finance", M. Gilles Grégoire parla "d'un des plus graves et des plus importants problèmes de l'économie canadienne, tant au niveau fédéral que provincial, municipal et scolaire", à savoir l'intérêt que le gouvernement paie sur la dette du Canada: $1,101,056,400 en 1965-66 et $1,185,000,000 en 1966-67. Ce montant énorme prouve une dette "colossale", impossible à rembourser car "notre passif est plus fort que notre actif", parce que des organismes ont le droit de créer de l'argent qu'ils prêtent au gouvernement à intérêt. M. Grégoire propose une solution "créditiste" à ce problème que le ministre des Finances doit résoudre: faire financer les dettes publiques par une banque publique, soit la Banque du Canada dont le but n'est pas de faire des profits, mais de rendre service au public en prêtant sans intérêt aucun; et faire financer les dettes privées par les banques privées à charte.

Ces principes de M. Grégoire reçurent des réponses du genre de celles-ci: "C'est idéaliste... C'est incompréhensible... Ça nous passe par-dessus la tête..." Quant à M. Sharp il se contenta de rappeler la réponse de M. Towers, alors gouverneur de la Banque du Canada, à M. Blackmore, alors chef du Crédit social à la Chambre: "Monsieur Blackmore, le financement des dépenses du gouvernement au moyen de l'émission de numéraire est la deuxième des plus anciennes professions du monde."

La discussion du budget du ministère du Commerce aborda tout particulièrement la question des "principes directeurs" lancés par les Etats-Unis, dans une position difficile quant à leur balance des paiements, aux filiales des sociétés américaines dans tous les pays du monde, "principes qui sont une menace à notre souveraineté nationale", et aussi l'intervention de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis qui exige que les compagnies canadiennes dont 10 p. 100 des actionnaires sont aux Etats-Unis dévoilent entièrement leur état financier, "autre signe de la situation vulnérable de notre vie économique". C'est que, dirent certains députés, on met tous nos oeufs dans le même panier (Etats-Unis et pays du Commonwealth) au lieu de chercher à pénétrer au sein des grands blocs commerciaux de l'heure: Marché Commun Européen, Association européenne de libre échange, etc. A ce sujet on cite des propos de MM. Charles Chartier, directeur général du Québec à New York, Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, Jean Lesage et Eric Kierans, ministres du Québec.

A ce sujet, l'hon. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, fit un rapport au début de la séance du 7 mars de la 10e réunion à Washington les 4 et 5 mars du Comité ministériel conjoint canado-américain pour le Commerce et les Affaires économiques. Il y avait participé avec les honorables Winters (Commerce), Sharp (Finances), Drury (Industrie), Jean-Luc Pépin (Mines et relevés techniques) et Greene (Agriculture) et M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada. Parmi les nombreuses questions discutées, mentionnons le programme des Etats-Unis concernant la balance des paiements, le projet de règlement de la Securities and Exchange Commission à propos des transactions de valeurs mobilières hors bourse, et les restrictions américaines au sujet de l'actif à l'étranger qui touchent les échanges avec des pays comme la Chine communiste et Cuba.

Revenu agricole

L'hon. Greene, nouveau ministre de l'Agriculture, fit part aux députés de sa plus grande préoccupation: comment porter au même niveau le revenu annuel moyen des cultivateurs ou fermiers. On sait, selon les données du Bureau fédéral de la statistique, qu'en 1951 les revenus agricoles étaient égaux aux revenus industriels, mais que maintenant ils sont d'environ 30 p. 100 inférieurs aux revenus moyens des travailleurs industriels des deux sexes. Or le revenu annuel moyen dans l'industrie a été de $4,500 à $5,000 ces deux dernières années. Comment porter au même niveau le revenu moyen des fermes économiquement rentables, alors que les cultivateurs font face à la hausse considérable du coût de la vie, à une hausse croissante du prix des machines agricoles, et à une diminution de leurs revenus? ... Ajoutons que des députés de l'Est ont réclamé à grands cris la création d'une Commission nationale de l'industrie laitière, d'une Agence des grains de provende pour l'Est, etc., afin que les cultivateurs de l'Est soient aussi bien traités que les fermiers de l'Ouest qui possèdent une Commission canadienne du blé.

L'hon. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, répondit à une question au sujet du peu d'immigrants français entrant au pays: "Il est certain, dit-il, que les services que nous avons en Angleterre sont beaucoup plus importants que ceux que nous avons en France, tant au point de vue du personnel qu'au point de vue du nombre de bureaux. Mais indépendamment de cette différence dans le service, il n'en demeure pas moins vrai que la France reste un pays qui ne favorise pas l'immigration, et les Français eux-mêmes ne sont pas des sujets qui émigrent facilement, surtout à ce moment-ci, parce qu'il existe une situation de plein emploi en France." Un peu plus tard il apporta cette précision: "Il est vrai que l'Ontario a des bureaux d'immigration en Angleterre, ce que la province de Québec n'a pas, ni en France ni ailleurs... Si la province de Québec, comme la province d'Ontario, décide d'établir des bureaux d'immigration, je crois qu'il incombe aux autorités du Québec d'entrer en communication avec nous parce qu'en vertu de la constitution canadienne, et, pour une fois, disons que cela semble assez net, le gouvernement fédéral a une juridiction prioritaire dans le domaine de l'immigration ..."

Et voilà... La Session continue, aussi agitée. Puisse-t-elle être fructueuse, davantage!

R. B.





Mlle Senta Wolf, de Genève, Suisse, étudie attentivement avec une loupe des photos d'un album de la photothèque C.I.R.I.C., agence suisse qui se spécialise dans les photos illustrant les multiples contributions de l'Eglise catholique au développement des nouvelles nations d'Afrique et d'Asie.

La crise de la Confédération se trouve au Canada anglais

TORONTO — "La vie politique du Québec est vivante. Elle a un sens de direction et un but. La question qui se pose aujourd'hui n'est plus ce que veut la province de Québec. Nous savons ce que cette province veut. La question qui se pose est ce que veut le Canada anglais. Quand allons-nous créer au Canada anglais notre propre révolution tranquille pour que nous répondions à nos besoins aussi efficacement que la province de Québec? Quand allons-nous sortir de la monotonie de notre vie politique pour afficher la vie et l'agitation qui caractérisent la politique au Canada français?"

C'est ce qu'a voulu savoir le chef du Nouveau parti de l'Ontario, M. Donald C. MacDonald, à la Législature ontarienne.

La crise que traverse la Confédération canadienne aujourd'hui, a dit M. MacDonald, n'est pas au Canada français mais au Canada anglais. Ce qui est dangereux, c'est que nous n'avons pas reconnu que le Canada anglais a un problème, nous n'avons pas reconnu la vraie nature de la crise, ni le rôle historique que doit jouer l'Ontario en exprimant les aspirations du Canada anglais au sein de la Confédération.

"Le Canada anglais n'a pas d'identité. La province d'Ontario pourrait jouer un rôle important dans ce domaine. Au lieu d'assumer la direction du Canada anglais, le Premier ministre de l'Ontario aime mieux jouer une partie de poker avec Ottawa. Au lieu de prendre la direction du Canada anglais, le Premier ministre de cette province aime mieux suivre les autres provinces dans les relations avec le gouvernement fédéral. Si l'Ontario assumait cette direction en ce qui a trait aux relations entre le fédéral et les provinces, il y aurait peut-être alors un espoir de créer une identité au Canada anglais telle qu'elle existe au Canada français."

Selon M. MacDonald, le leadership de l'Ontario pourrait inspirer au Canada anglais le désir de former une nation. Il pourrait aussi créer un sens de direction qui produirait une révolution tranquille.

Le chef néo-démocrate a fait l'éloge du Québec pour s'être débarrassé de programmes appropriés au 19e siècle et d'avoir reconnu les besoins du 20e siècle. Citant le professeur Gad Horowitz de l'université McGill, M. MacDonald a soutenu que le Québec avait un statut particulier au sein de la Confédération.

M. MacDonald a prononcé cette allocution au début du débat sur les prévisions budgétaires du ministère du Premier ministre. Les prévisions de ce ministère, se chiffrant par $272,000 pour l'exercice financier 1966-67 ont été approuvées à la fin de la soirée par les membres de la Législature.

M. Robarts

En réponse à M. MacDonald, le Premier ministre Robarts a déclaré que la révolution tranquille en Ontario avait commencé en 1943 lorsque le gouvernement conservateur est entré au pouvoir.

"J'ai aimé les commentaires des membres de l'Opposition, a-t-il dit, et je me propose de les étudier. Je serai heureux de discuter dans cette Chambre, dans un avenir rapproché, du fait français en Ontario et au Canada."

Qui peut le mieux aider les minorités françaises?

QUEBEC — "Il appartient aux corps apolitiques, et non aux hommes politiques, d'aider les 'non-parlant français' des autres provinces à comprendre qu'il est bien question de 'droits' dans les revendications des minorités françaises du reste du pays".

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, aux membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, lors du lancement de la 124e campagne annuelle de recrutement de cet organisme.

M. Lesage a expliqué que les corps privés tels que la SSJB étaient en bien meilleure posture que les hommes politiques pour intervenir et faire valoir les droits des minorités de langue française répandues au pays.

"Le Québec, aujourd'hui, est dans sa phase d'affirmation, a dit le premier ministre. Il y a cependant des Canadiens de langue française dans le reste du pays qui en sont encore à la période de la revendication.

"En certains endroits, les gains enregistrés par les Canadiens français sont minimes et, parfois même, nuls. Nous avons le devoir d'aider ceux qui en sont encore à la période de revendication, mais il est difficile pour un homme politique d'intervenir dans les domaines qui sont de la souveraineté d'autres hommes politiques. L'homme politique ne peut guère que donner l'exemple dans ce domaine".

M. Lesage a ensuite expliqué que si les droits des minorités étaient mal reconnus, ce n'était pas la faute de quelque homme politique que ce soit.

"Il faut une éducation populaire, a dit M. Lesage. Les hommes politiques ne peuvent agir contre les courants d'idées. Mais on leur facilite la tâche si ceux qui les élisent comprennent une situation et veulent qu'elle soit rectifiée".

Le premier ministre a justement suggéré à la SSJB de tenter cette éducation populaire. Le président de la SSJB de Québec, M. Gilles Desmarais, a, de son côté, déclaré au premier ministre que son organisme songeait à lancer prochainement à travers le pays une sorte de campagne en faveur des droits des minorités de langue française.

Contacts entre juifs et chrétiens au plan humanitaire

LAKEWOOD, N.J. (CCC) — Au cours d'un récent colloque à Lakewood, New Jersey, le Conseil rabbinique d'Amérique, qui représente environ le tiers des Juifs vivant aux Etats-Unis, soit un million et demi, a résolu que ses membres devraient s'abstenir de participer avec des chrétiens à des débats publics d'ordre doctrinal qui ne sauraient, pense-t-il, aboutir à une entente mutuelle.

Mais le Conseil recommande d'établir des contacts aux niveaux humanitaire et culturel, qu'il s'agisse de la défense de la paix, de la campagne contre la pauvreté ou de la lutte pour l'égalité des droits civiques.

Mot d'encouragement

Révérend Père,

Je vous félicite des changements opérés dans la tenue de notre journal depuis quelques mois, surtout dans le domaine des articles éditoriaux, articles de réflexion, de pensée qui nous engagent de plus en plus dans nos activités religieuses, apostoliques et liturgiques, autant que dans nos activités culturelles et patriotiques.

Je veux dire: la page éditoriale bien richement garnie, les articles si vivants de Manie Tobie (notre chère Mme Courchaine), les articles de Brise des Plaines, "En badinant", la Page des jeunes, les chroniques si documentées du R. P. Labossière, O.M.I., le billet de "L'Illettré" qui se continue depuis si longtemps, les billevesées de Rosette, les bons conseils de Louise, les reportages religieux d'une extrême actualité sur "La confession" (20 janvier 1966, page 3), "Les rapports de l'Eglise avec les cultures", le "Notre Père" nouveau, sur "L'Unité de l'Eglise", "La formation religieuse du laicat" (3 février), le contrôle des naissances, le Carême, la Catéchèse, etc.

Merci. Continuez. Mes meilleurs voeux,

Roger DUCHARME, ptre,
Gravelbourg, Sask.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Le revenu annuel moyen pour les fermes du Manitoba étaient de $3,970 au cours de 1955. Ceci était une augmentation de $140 par ferme en regard de l'année 1954. L'année record avait un revenu annuel moyen de $5,393, atteint en 1951.

De grandioses cérémonies marquaient à Rome le 17e anniversaire de l'élection au pontificat suprême de S. S. le pape Pie XII. Une foule de 40,000 personnes assistaient à la messe anniversaire célébrée par le Souverain Pontife.

M. Joseph-E. Degagné, de St-Boniface, était nommé en charge du recensement quinquennal pour le district de St-Boniface. (M. Degagné est le chef de la publicité au journal La Liberté et le Patriote.)

Le nouveau plan fiscal du gouvernement fédéral accordait au Manitoba la somme de $33,585,000 en comparaison de $28,415,000 en 1955, soit une augmentation de $5,170,000.

Le blé avait nourri l'enfance de la ville de Winnipeg, mais en 1956 l'industrie supplantait l'agriculture. De 1945 à 1956 on comptait 62 industries nouvelles allant de la production de serviettes de papier jusqu'à la manufacture d'autobus à deux ponts. On commençait à craindre le manque d'emplacements pour de nouvelles industries secondaires qui cherchaient à s'établir dans la capitale du Manitoba.

Il y a 20 ans (1946)

Un avion de C.A.R.C. quittait Ottawa en destination du Grand Nord pour porter provisions, médicaments et vêtements aux missionnaires de cette région, tous Oblats de Marie-Immaculée. Ces missionnaires avaient dû vivre de leurs propres moyens depuis trois ans alors que le bateau des missions, le Marie-Thérèse, avait fait naufrage. L'avion leur apportait leur premier courrier depuis trois ans.

M. l'abbé Léo Blais était nommé recteur de la cathédrale de St-Boniface. Il occupa ce poste jusqu'en 1952, date où il devint évêque de Pirnce-Albert. C'est sous la direction du nouveau curé que le grand travail de rénovation de la cathédrale s'accomplit.

A St-Hilaire-de-Cochery, Sask., le cercle local de l'A.-C.F.C. élisait les délégués qui devaient représenter la paroisse à l'assemblée de Radio-Prince-Albert. Les deux élues étaient Mmes Guy de Bussac et Albert L'Hoir.

En présence de Son Exc. Mgr Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, les élèves du Collège de St-Boniface offraient une soirée d'adieux à M. l'abbé E. Lavoie, curé de la paroisse cathédrale, sortant de charge. M. Lavoie était nommé curé de Somerset, Man.

Un rapport déposé aux Communes d'Ottawa révélait que 11,317 Canadiens avaient été exemptés du service militaire pour "objections de conscience". De ce nombre quatre étaient de l'Ile du Prince-Edouard, 41 de la Nouvelle-Ecosse, deux du Nouveau-Brunswick, 57 de la province de Québec, 2,974 de l'Ontario, 3,043 du Manitoba, 2,306 de la Saskatchewan, 1,190 de l'Alberta, 1,700 de la Colombie-Britannique.

Il y a 30 ans (1936)

Sous la manchette "La Situation en Europe devient de plus en plus grave", La Liberté rapportait les événements les plus récents à Paris, Londres, Munich et Berlin. Hitler exigeait que les puissances européennes reconnaissent et approuvent ses agissements comme garantie de la paix dans le monde. M. Flandin, ministre français des affaires extérieures, refusait absolument de se soumettre à ce chantage, même au risque de voir disparaitre la Ligue des Nations. Tout indiquait la guerre à brève échéance et plusieurs municipalités françaises avaient commencé la construction d'abris souterrains ainsi que l'achat de masques contre les gaz.

En 1936 l'argent américain jouissait d'une prime de 1/32 pour cent sur l'argent canadien. En argent canadien le franc français valait 0.0647; la livre anglaise $4.9765; le franc belge 0.1700; la lire italienne 0.0805; le mark allemand 0.4050.

Sur le marché aux bestiaux, les bouvillons de choix se vendaient de $5 à $5.25 le cent livres; les génisses de choix, de $4.50 à 4.75; les veaux engraissés, de $6 à $7; le porc pour bacon, $8.25; agneaux, de $7 à 7.25; beurre no 1, 20 cents la livre.

Il y a 40 ans (1926)

L'hon C.-A. Dunning, ancien premier ministre de la Saskatchewan, nommé ministre dans le cabinet Mackenzie-King à Ottawa, était élu aux Communes par acclamation. M. Dunning était ministre des chemins de fer et canaux.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario on avait parlé français dans l'enceinte de la législature de cette province. L'occasion qui causait ce phénomène était la visite de l'hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre des Communes. Deux députés ontariens, M. A. Bélanger pour les libéraux et M. H. Morel pour les conservateurs, adressèrent la parole en français; cependant le distingué visiteur se contenta de répondre uniquement en anglais.

La vie à South Junction, Man., était très intéressante. Les scieries de MM. J. Gobeil et Jos. Brisebois se préparaient à scier plusieurs milliers de pieds de bois. Au cours de l'hiver on avait expédié 500 wagons de bois de pulpe, de perches et de piquets de clôture. Le correspondant déclarait qu'il y avait encore plusieurs bonnes terres à prendre à des prix variant de $800 à $8,000. Le village de South Junction était heureux d'avoir un ferblantier, M. Alex. Richard.

Il y a 50 ans (1916)

M. Timothy Eaton, fondateur de la fameuse maison de commerce (connue aujourd'hui sous le nom de Eaton's of Canada) se rendait à Toronto avec une délégation pour demander au premier ministre ontarien Hearst de bien vouloir régler la question scolaire de l'Ontario. Il se plaignait que ses catalogues, adressés au Québec, lui étaient renvoyés par centaines. Ses clients du Québec ne voulaient plus négocier avec cette compagnie ontarienne tant que la question du français dans les écoles d'Ontario ne serait pas réglée à la satisfaction des franco-ontariens.

La ville de La Pas, malgré son jeune âge, car elle n'avait que quatre ans, se vantait d'avoir toutes les facilités d'une ville, sauf pour les tramways. En 1916 on était à installer un système de téléphone pour une centaine d'abonnés déjà inscrits.

"Justus", correspondant de La Broquerie, Man., déclare que l'union était faite dans cette région et que les citoyens avaient renié les absurdes et néfastes divinités politiques pour se donner la main et lutter de concert avec les autres communautés franco-manitobaines pour défendre les droits du français au Manitoba.

"Yvonnic", de Fannystelle, Man., pour sa part, déclarait: "On dit que notre premier ministre (Norris), qui est célibataire, a reçu 34 demandes de jeunes et vieilles filles désireuses d'unir leur destinée à la sienne. Sur ce nombre je me demande s'il y a des Canadiennes françaises. J'en doute".

Plaque bilinque à la mémoire de Louis Hémon

TORONTO — La Commission ontarienne des sites historiques érigera, cet été, une plaque bilingue à Chapleau, dans le nord de l'Ontario, en commémoration de l'auteur de "Maria Chapdelaine" Louis Hémon.

Il s'agit de la première fois qu'une plaque bilingue est érigée par un ministère ontarien dans la province.

Louis Hémon est décédé à Chapleau en 1913 à la suite d'un accident de train. L'auteur de "Maria Chapdelaine" est né à Brest, en France, en 1880. Il s'est rendu au Canada en 1911. C'est alors qu'il travaillait sur une ferme près de Péribonka, qu'il a écrit ce roman devenu très populaire et traduit par la suite en plusieurs langues.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 14 mars avait lieu la réunion régulière du conseil de la ville de St-Boniface. De la correspondance, nous relevons que la Corporation Manitobaine du Centenaire avise que les octrois pour le projet des trois arènes ont été approuvés.

La Corporation métropolitaine informe le conseil que des feux de circulation seront installés à l'angle du Chemin Trans-Canada et de la rue Autumnwood.

L'Association manitobaine des commissaires d'écoles remercie le maire pour le puissant discours qu'il a prononcé au séminar tenu récemment.

Le conseil recevait un grand nombre de lettres d'organisations et de citoyens, félicitant la Ville pour le maintien efficace des services essentiels durant la tempête récente; entre autres,de la Chambre de Commerce et de Pilkington Glass pour la coopération reçue des travaux publics pour leur permettre de remplacer les carreaux et fenêtres brisés par la tempête.

La Société Canadienne du Cancer voudrait lancer une campagne de souscription dans notre Ville, du 18 au 23 avril, et demande au conseil de lui accorder la permission de le faire et de déclarer cette semaine, "Semaine du Cancer".

Le Niakwa Country Club offre aux membres du Conseil ainsi qu'aux chefs des départements de la Ville des billets de faveur; ce qui leur permettra de jouir de quelques instants de détente dans un décor merveilleux.

Les organisateurs de l'exhibition de la Rivière Rouge voudrait utiliser les rues autour du parc Provencher pour organiser leur parade le dimanche qui précède l'exhibition. Ceci fut remis à la Commission des parcs, à l'ingénieur, au président du comité de la circulation et aux chefs de police et des pompiers pour étude.

L'échevin St-Hilaire, conjointement avec le maire, étudie les possibilités d'héberger et de nourrir les 85 membres de la Clique Alouette de Québec qui prendront part à l'exhibition. On parle d'intéresser certaines de nos organisations à ce projet.

Le conseil exprimait ses condoléances envers M. Roméo Dubreuil qui vient de perdre sa soeur.

Une motion de remerciements fut votée envers la municipalités de Lorette pour avoir si bien reçu et hébergé les membres des équipes de hockey du Club Winakwa et du Centre Notre-Dame durant la tempête.

L'échevin Lonergan se plaint de la condition des trottoirs aux abords de la Ville de St-Boniface du côté de Winnipeg; ce qui empêche la circulation pour les piétons qui désirent se rendre à St-Boniface. Le conseil demandera à l'ingénieur de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses.

Le conseil vote des condoléances à la famille du président du Canadien Pacifique qui vient de décéder.

La Ville, ayant refusé l'offre faite par une entreprise pour un terrain sur la rue Mission, entendait le plaidoyer fait par un avocat représentant cette entreprise, qui faisait valoir les avantages en taxes et en emplois que la Ville recevrait si elle acceptait cette offre, surtout, disait-il, vu l'endroit peu avantageux où est situé ce terrain. Par contre, le Conseil connait la valeur que pourrait avoir ce terrain si les projets de construction du pont et de grandes artères se concrétisent. Le Conseil, toutefois, l'invite à revenir au comité pour étudier tous les aspects de cette transaction.

Les échevins s'informaient de l'état de santé de Mme Guay, l'épouse de notre maire, qui est actuellement à l'hôpital général St-Boniface où elle a dû subir une intervention chirurgicale. M. le maire dit que son état de santé est favorable et remercie le Conseil ainsi que tous les employés et tous les citoyens qui lui ont témoigné tant de solicitude dans cette épreuve.

Le Conseil discutait longuement deux questions du personnel: l'une pour une nomination au département des travaux publics, où l'échevin Lonergan tentait vainement de faire valoir la question de résidence dans la Ville, du contribuable, lorsque les autres qualifications sont d'égale valeur.

Dans l'autre cas il s'agissait de difficultés entre un chef de département et un des employés de ce département, à un niveau supérieur, et dont la conduite aurait été nuisible à l'opération efficace de ce département. Le Conseil, après avoir entendu l'employé optait pour son renvoi. Le conseil n'ayant pu terminer toute sa besogne ajournait jusqu'à mercredi soir.

A lundi prochain.

En dernière heure

L'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique, vient de faire une très importante déclaration au sein de la législature manitobaine: le cours "Français", contrairement à l'interprétation acceptée jusqu'ici, est destiné non seulement aux écoliers dont le français est la langue maternelle, mais à tous les élèves qui sont académiquement capables de le suivre avec profit. Sans cela il y aurait ségrégation au moins de facto, ce que ne peut accepter la loi des écoles publiques.

Le ministre espère ne pas avoir mis la commission scolaire dans l'embarras, car c'est bel et bien avec la permission du département d'Education qu'elle avait soumis aux électeurs un règlement de construction d'une école où le cours "Français" serait offert aux petits Franco-manitobains "dont le français est la langue maternelle".

M. Johnson apporta ces précisions en répondant à une question de M. Laurent Desjardins, député libéral de St-Boniface, au sujet du projet d'école des parcs Windsor et Niakwa, projet "en panne" à cause de l'opposition violente d'un groupe de citoyens de cette partie de St-Boniface.

(Après une lecture attentive du texte même de la déclaration de l'hon. Johnson, il sera plus aisé de la commenter . . . la semaine prochaine).

Mlle Canada jouit d'une audience privée avec le pape Paul VI

Miss Canada, Diane Landry, de St-Boniface, eut l'insigne honneur d'une audience privée avec Sa Sainteté le pape Paul VI, le mercredi 23 février dernier. A sa sortie, notre jeune compatriote s'exclama: "C'est le plus grand jour de ma vie".

Depuis son départ de la Ville Eternelle où elle présenta des modes pour la Baie, Diane a voyagé au Portugal, y visitant Lisbonne; en Espagne où elle séjourna à Madrid; puis, sous les auspices du bureau du tourisme espagnol, elle se rendit aux Iles Canaries où elle passa quelques jours à Las Palmas, puis à Tenerife.

D'après les lettres reçues par ses parents, Miss Canada vit dans l'enchantement, tant des merveilleuses choses qu'elle voit que de l'accueil qui lui est fait partout. Dès que des nouvelles plus récentes nous parviendront, nous en ferons part à nos lecteurs. En ce moment, Diane est encore en voyage.

Décès

Mlle FLORENCE DUBREUIL

Le lundi 14 mars, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée Mlle Florence Dubreuil, de 177, rue Monck, Norwood. La défunte laisse dans le deuil quatre frères et quatre soeurs. Les prières furent récitées le mercredi 16 mars à 8 h., au salon funéraire Desjardins et le service fut chanté à l'église du Précieux-Sang jeudi à 10 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres. Cette nouvelle est arrivée en dernière heure. Les détails seront publiés la semaine prochaine.

Journée de prière pour les vocations

(CCC) — S. S. le pape Paul VI a choisi le 24 avril prochain, dimanche du Bon Pasteur, comme troisième Journée mondiale de prière pour les vocations sacerdotales et religieuses.



Cette photo fut prise lors du mariage de Mlle Viviane Mousseau et de M. Laurent Courteau, qui fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le samedi 26 février au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Mariage Mousseau-Courteau

Le samedi 26 février à 7 h. du soir, dans la basilique de St-Boniface, M. l'abbé Lévesque bénissait le mariage de Mlle Viviane-Marie Mousseau, fille de M. et Mme Maurice Mousseau, à M. Laurent Courteau, fils de M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, Sask.

Mlle Mousseau, au bras de son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale. La mariée était ravissante dans sa longue robe de poult-de-soie rehaussée d'appliqués de dentelle Chantilly. Son long voile, retenu par des roses de soie blanche, retombait sur sa longue traîne. Son seul ornement était une croix et chainette en or, cadeau du marié. Elle portait un joli bouquet de roses Talisman.

Mme Henriette Fillion, soeur de la mariée, était dame d'honneur; Mlles Rita Courteau et Marie Wilcott étaient demoiselles d'honneur. Les robes de ces trois dernières étaient de chiffon aqua. Elles portaient des gerbes de glaïeuls dorés.

Le garçon d'honneur était M. Gérard Courteau, frère du marié; MM. Marcel Fillion et Richard Chambers accompagnaient les demoiselles d'honneur. MM. Robert Mousseau et Laurier Hamoline servaient comme huissiers.

Pendant la cérémonie, Mme Angèle Fillion exécuta deux cantiques accompagnés à l'orgue par Mme Lussier.

A l'issue de la cérémonie religieuse, plus de deux cents invités se réunirent pour une réception-buffet au Cercle Ouvrier. M. Germain Wilcott était maître de cérémonies

Les nouveaux époux partirent pour un voyage en Colombie-Britannique où ils visiteront des parents et amis.

Parmi les nombreux invités on remarquait: M. et Mme Raymond Courteau, grands-parents du marié, de Zenon Park, Sask., et Mme Délia Wilcott, de St-Georges, Man., grand-mère de la mariée.

TIMBRE DE LA SECURITE ROUTIERE

Les Postes canadiennes, a annoncé M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, se disposent à appuyer la vaste campagne entreprise en vue de réduire les accidents de la route. Elles émettront le 2 mai 1966 — et pour la première fois au Canada — un timbre dont le sujet sera la sécurité routière.

Le ministre des Postes a également fait connaître son intention de participer à la 12e Conférence du Conseil canadien de la sécurité routière dont les assises s'ouvriront à Calgary, en Alberta, le jour même de l'émission du nouveau timbre.



Mlle Helen Fitzgerald

La nouvelle figurine postale est l'oeuvre de Mlle Helen Fitzgerald, artiste de Toronto. Elle groupe sur un fond noir quelques signaux familiers de la route, dans les teintes de bleu et de jaune. La valeur faciale sera de 5 cents. Le timbre offrira en outre la double particularité d'être d'abord l'un des rares au monde ayant pour thème la sécurité routière, et ensuite de rompre avec l'usage traditionnel d'une colle visible qui nous est tant familière. La nouvelle colle est sans saveur et presque invisible; elle offre de plus l'avantage d'une adhérence supérieure. Le ministre a spécifié que la nouvelle colle présente aussi d'autres avantages, celui, par exemple, de prévenir le gondolage du papier et d'offrir en entrepôt une meilleure résistance à l'humidité.

Par les vingt-six millions de timbres de la sécurité routière qu'il mettra en circulation, le ministère des Postes espère prolonger l'action du Conseil canadien de la sécurité routière en attirant l'attention et de l'expéditeur et du destinataire sur la nécessité pour tous, conducteurs, passagers et piétons, d'être conscients des dangers de la route. Selon une statistique du Conseil de la sécurité routière, les trois quarts des accidents mortels de la route surviennent dans un rayon de vingt-cinq milles du domicile de la victime. De plus, la moitié des accidents qui occasionnent des blessures ou des morts se produisent à des vitesses parfois inférieures à 40 milles par heure — ce qui démontre la nécessité des ceintures de sécurité, et de leur emploi, même pour de courtes randonnées. D'autres chiffres, également établis par le Conseil, démontrent qu'il y a deux ans les accidents de la circulation ont tué, blessé et causé des dégâts matériels tout au long de l'année à la cadence d'un incident chaque minute et demie. Des accidents mortels ont eu lieu toutes les deux heures et des blessures ont été infligées toutes les quatre minutes au cours de la période entière de douze mois.

La gravure et l'impression du timbre de la sécurité routière ont été exécutées par la Canadian Bank Note Company.

Communiqué

OTTAWA — La Commission du service civil a nommé M. Ronald L. Carter, âgé de 45 ans, chef des services de l'aménagement rural de l'ARDA pour la région de l'Ouest, annonce le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé.

Natif de Portsmouth, Angleterre, M. Carter émigre au Canada en 1953, et jusqu'en 1958, occupe l'emploi d'agent technique au service de la Direction des ressources hydrauliques du ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales, à Calgary, Alta. M. Carter fait ensuite partie du personnel de la "Lower Mainland Regional Planning Board" de Vancouver (C.-B.) et, de 1959 à sa présente nomination, il s'occupe de planification des parcs pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan.

Après avoir fait ses premières études dans le Sussex, M. Carter obtient en 1950 son baccalauréat ès sciences de l'Université de Southampton, y décrochant une mention en géographie.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, M. Carter sert dans la RAF comme ajusteur et mécanicien-naviguant dans le service de défense côtière, ayant terminé avec succès en 1939 un cours technique de trois ans au centre de formation de la RAF à Halton, dans le Buckinghamshire. Il sert aussi en Egypte et en Icelande.

Le bureau principal de la région de l'Ouest pour l'ARDA fédérale, qui comprend les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, est Regina, Sask. A titre de chef régional des services de l'aménagement rural M. Carter se tiendra en liaison étroite avec les autorités tant provinciales que locales de l'ARDA, en vue de la mise en oeuvre de la convention fédérale-provinciale sur le redressement économique des régions rurales.

M. Carter est marié et père d'un fils de six ans.

Le Français au Manitoba

Les manoeuvres imprudentes et les erreurs de jugement du gouvernement du Canada quant à la procédure à suivre au sujet du transfert des Territoires du Nord-Ouest et l'hésitation même du Gouvernement impérial concernant les meilleures mesures à prendre en face d'un problème aussi complexe créèrent dans tous les milieux un climat de confusion.

Comme la colonie de la Rivière-Rouge était le centre d'intérêt et directement en cause, cette grande confusion, consciente ou non, affectait non seulement l'avenir politique de la colonie, mais surtout les droits personnels de tous ses habitants.

Pour mieux saisir le sens des événements et leur déroulement, en ce qui se rapporte aux deux clauses ci-haut mentionnées, il importe de clarifier les trois points suivants: 1) L'acceptation du Gouvernement provisoire de la Terre de Rupert comme l'autorité constituée de la colonie de la Rivière-Rouge; 2) La reconnaissance officielle par les autorités canadiennes et impériales des trois délégués nommés pour engager les pourparlers avec Ottawa relativement à l'entrée de la colonie dans la Confédération; 3) L'authenticité de la liste des Droits présentée au Gouvernement canadien.

Le Gouvernement provisoire de la Terre de Rupert

Le 25 janvier 1870, les 40 délégués, 20 de langue française et 20 de langue anglaise, réunis au Fort Garry, établissaient le Gouvernement provisoire de la Terre de Rupert. Le 12 février, le Conseil se composait de quatre membres de langue anglaise et de trois membres de langue française, sous la présidence de Louis Riel.

Les délégués anglais, avant d'accepter de former un gouvernement provisoire, avaient envoyé quatre délégués auprès du gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. Mactavish, pour savoir de lui qui possédait actuellement le pouvoir et pour le consulter sur ce qu'il était opportun de faire.

M. J. Sutherland lui demanda au nom de la députation: "Si le gouvernement d'Assiniboia existait encore", il répondit négativement. "Et vos pouvoirs, quels sont-ils?", demanda M. Sutherland. "Ne vous occupez plus de moi, répliqua M. Mactavish, je suis un homme mort". M. Sutherland lui demanda s'il ne serait pas opportun d'organiser un gouvernement provisoire. "Non seulement, la chose est opportune, répliqua M. Mactavish, mais de grâce, faites-le; car sans cela, nous n'avons pas de paix dans le pays".

A la suite de cette déclaration, les délégués anglophones se rallièrent à la nécessité de former un gouvernement provisoire, représentant tous les éléments de la population. Ce dernier devint alors le porte-parole autorisé des habitants de la Rivière-Rouge. De l'avis de plusieurs, ce gouvernement était légitime et légal.

Les délégués officiels à Ottawa

Le 22 mars 1870, les trois délégués officiels du Gouvernement provisoire: M. l'abbé J.-N. Ritchot, curé de St-Norbert, M. Alfred Scott, Anglais-Américain, et le juge John Black, Anglais d'Angleterre, furent autorisés à aller à Ottawa, aux frais de ce dernier, rencontrer les chefs du gouvernement canadien. Voici la lettre de créance donnée à M. l'abbé Ritchot:

"Au Révérend M. Ritchot,
le 22 mars 1870.

Le président du gouvernement provisoire d'Assiniboia en conseil vous met par les présentes en autorité et en délégation, vous, le Révérend Messire J.-N. Ritchot, en compagnie de M. John Black, écuyer, et de l'hon. A. Scott, afin que vous vous dirigiez à Ottawa, en Canada, et que là vous placiez devant le parlement canadien la liste qui vous sera confiée avec les présentes, liste qui contient les conditions et propositions sous lesquelles le peuple d'Assiniboia consentirait à entrer en confédération avec les autres provinces du Canada.

Signé: Thomas Bunn,
secrétaire d'Etat."

Maintenant voici la lettre reconnaissant la qualité officielle de la délégation manitobaine, de la part du Gouvernement canadien:

(Lettre remise à M. Ritchot par Sir J. A. Macdonald lui-même)

"Ottawa, le 26 avril 1870.

Messieurs, j'accuse réception de votre lettre, en date du 22 courant, disant que, étant les délégués du Nord-Ouest au gouvernement du Canada, vous désirez avoir une prompte entrevue avec le gouvernement; et je dois vous informer en réponse que l'hon. Sir John A. Macdonald et Sir Georges-Etienne Cartier ont été autorisés par le gouvernement à conférer avec vous au sujet de votre mission et qu'ils seront prêts à vous recevoir à 11 heures.

Signé: Joseph Howe.

Au Rév. N.-J. Ritchot, prêtre,
J. Black, écuyer,
Alfred Scott, écuyer."

Le Gouvernement canadien les a donc reconnus comme délégués officiels. Il a négocié avec eux comme tels, et ce à la connaissance, avec l'approbation et à la satisfaction du Gouvernement impérial, comme l'atteste Lord Granville, le secrétaire pour les colonies:

"Je saisis cette occasion pour vous exprimer la satisfaction avec laquelle j'ai appris par votre télégramme du 3 courant (mai) que le Gouvernement du Canada et les délégués en sont venus à une entente sur les conditions auxquelles la colonie de la Rivière-Rouge serait admise dans la Puissance."

La liste des Droits

Comme la liste des Droits a subi plusieurs modifications, il s'agit de savoir quelle est la liste officielle de ces droits et laquelle fut remise par le Gouvernement provisoire aux délégués et présentée ensuite par eux au Gouvernement canadien. En effet, cette liste incluait la clause relative aux écoles confessionnelles et certains pensent que cette clause avait été insérée subrepticement.

M. l'abbé Ritchot, l'un des trois délégués, dans la cause de la Reine contre M. Lépine, donna au juge, qui présidait la Cour du Banc de la Reine, l'original même de cette liste des Droits, — l'exemplaire même qui lui avait été remis en main par le Gouvernement provisoire — elle devait le guider, et de fait, elle le guida, au cours des négociations.

Ce document, d'une valeur historique inappréciable, n'a jamais été remis à M. Ritchot. Quoique déposé au dossier des pièces justificatives du procès et marqué N, on l'a cherché en vain dans les archives de la Cour à Winnipeg. Heureusement qu'une copie conforme, attestée et signée par M. Daniel Carey, greffier de la Couronne et de la Paix, en avait été envoyée officiellement au Département de la Justice de suite après le procès, en 1874. Cette copie a été retrouvée et est présentement aux archives du secrétaire d'Etat.

En même temps qu'une copie de cette liste des Droits, chaque délégué avait reçu du secrétaire Thomas Bunn, une lettre d'instruction, dont voici quelques lignes:

"Avec cette lettre vous recevrez votre commission, ainsi qu'une copie des conditions et des termes auxquels le peuple de ce pays consentira à entrer dans la Confédération du Canada. . . . Je dois vous informer que vous n'avez pas de pouvoirs vous autorisant à conclure des arrangements définitifs avec le gouvernement canadien; mais toutes négociations entre vous et ce gouvernement devront d'abord recevoir l'approbation du Gouvernement provisoire et être ratifiés par lui avant que l'Assiniboia devienne une province de la Confédération.

Thomas Bunn,
secrétaire d'Etat."

Ces quelques documents peuvent servir de guide à ceux qui désirent discerner la vérité à travers le dédale des intérêts et des passions.

Raymond BERNIER.
(à suivre)

Adjoint de langue française du ministre des Finances

MONTREAL — La nomination de M. Michel Vennat au poste d'adjoint spécial du ministre des Finances, à Ottawa, dénote l'intention du ministre, M. Mitchell Sharp, de confier certains postes de commande de son ministère à des Canadiens français. Et ce n'est pas par un simple effet du hasard que le ministre s'est également donné un secrétaire parlementaire de langue française, M. Jean Chrétien, sûrement un des plus jeunes secrétaires parlementaires depuis longtemps.

A maintes reprises, au cours de conférences de presse ou d'apparitions en public, M. Sharp s'est exprimé en français. Il a également montré beaucoup d'intérêt dans les différentes initiatives émanant du Québec, contrastant avec l'attitude traditionnelle de ce ministère à mentalité anglo-saxonne.

C'est du moins l'opinion de M. Vennat lui-même, exprimée vendredi soir dernier lors de l'émission "Aujourd'hui", à la télévision d'Etat.

M. Vennat a étudié le droit aux Universités de Montréal et Laval et l'économie à Oxford, en Angleterre, où il fut boursier Rhodes. Il n'a que 24 ans, mais, dit-il, c'est la détermination et le travail qui comptent, et non pas l'âge.

On voit sur la photo un groupe d'élèves de l'école de la paroisse St-Eugène prenant part au diner communautaire lors de la Semaine Etudiante, du 21 au 25 février.

La Semaine Etudiante à la paroisse St-Eugène

Le lundi 21 février, à 9 h., nous avons commencé à mettre nos pieds dedans. Nous nous sommes mis en groupes et pour une demi-heure, nous avons discuté sur ce qu'on pourrait faire pour rendre la Semaine Etudiante vivante et intéressante. Pendant les récréations, plumes feutres, colle et ciseaux en main, nous avons fait des affiches. Plusieurs fois pendant la journée, nous avons chanté avec grand coeur le chant de la campagne.

(Attention) Attentivement nous avons observé si quelqu'un aidait à une personne en difficulté, et tout de suite nous en écrivions les détails.

Le mardi 22 février, à 9 h. (7e et 8e années), nous nous sommes réunis en groupes. Tous ont pris part à une discussion intéressante sur l'autorité et la responsabilité. Les garçons comme les filles ont discuté.

Quelques équipes ont choisi le côté autorité et d'autres le côté responsabilité. Des questions furent posées par les chefs et chaque élève donna son point de vue, soit sur l'autorité ou la responsabilité. Des affiches furent encore faites et nos idées données avec illustrations les expliquant. Nos pieds furent vraiment dedans parce que les filles s'en allèrent à la couture et les garçons aux ateliers.

Le mercredi 23 février, ceux du côté "autorité" se sont réunis dans la classe de 7e année et ceux du côté "responsabilité" dans la classe de 8e année. Tout de suite nous avons mis nos pieds dedans.

Des paraboles ont été lues par les chefs et des équipiers. La discussion sur l'autorité comprenait les communautés, la famille, la classe, l'école, la paroisse, la ville, la province et le pays. On comprit que tous, s'ils veulent vivre en communauté, doivent considérer l'autorité comme un très grand bien. La discussion sur la responsabilité se composait de questions posées par les chefs, et les équipiers en vinrent à la conclusion qu'ils étaient responsables dans l'école. Le mot dynamisme fut expliqué. Ce fut une journée vraiment intéressante.

Le jeudi 24 février, à 9 h., les équipes sur l'autorité se sont réunies dans la classe de 7e année, et les équipes sur la responsabilité sont demeurées dans la classe de 8e année. La discussion du côté "autorité" a roulé en partie sur l'organisation de la grande journée du lendemain: comment on pourrait se conduire en cette journée et comment rendre les récréations plaisantes pour tous. Chacun donna son idée sur la bonne façon de procéder. Les équipes de responsabilité ont montré comment ils pouvaient se montrer responsables dans les cours.

Après la discussion, toutes les équipes se sont réunies dans la classe de 8e année où Mme Lavergne lut les réponses du côté autorité et du côté responsabilité. Les institutrices et les équipes des 7e et 8e années ont discuté avec les responsables du diner du lendemain, et chacun a reçu sa part de travail pour cette journée.

Le vendredi matin 25 février, les filles des 7e et 8e années ont travaillé dans le soubassement de l'église. Elles ont préparé les gâteaux, le café, les sandwiches, etc. A midi, un bon diner a été servi. Les institutrices, les religieuses, MM. les abbés Lafond et Ferron et les élèves des 7e et 8e années se sont tous réunis pour ce délicieux repas.

A la suite du diner, il y eut jeu de bingo et plusieurs ont reçu de merveilleux prix. Après ce jeu, les filles ont lavé et essuyé la vaisselle. Les garçons ont aidé à placer les chaises et les tables et ont nettoyé la salle.

A 2 h. 45, tous les élèves de l'école sont allés entendre la messe, et tous ont répondu aux prières et ont participé aux chants. Après la messe, les filles sont retournées au soubassement pour finir de nettoyer la vaisselle.

Ce fut vraiment une intéressante et amusante journée. Ce fut une Semaine Etudiante qu'on n'oubliera jamais.

Carnaval de J.E.M.

Le lundi 28 février, à 2 h. 30 p.m., dans la salle de l'église, avait lieu le carnaval de J.E.M. organisé par les J-5 et J-6. Les invités étaient M. l'abbé Ferron, la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, principale de l'école, les J-3 et J-4 et les 7e et 8e années. On avait demandé à Mme Danylchuk d'être l'animatrice. Elle a rempli son rôle à la perfection.

Après quelques chants, Monique Blanchette expliqua l'idée générale du carnaval. Ensuite, à notre surprise, Mme Danylchuk nous annonça qu'après avoir lancé nos cris de ralliement, nous aurions la visite du "Bonhomme Carnaval".

Finalement, après des cris nombreux, le bonhomme entra sur une flotte décorée de rubans et de ballons lumineux. Suivaient la flotte, les chats (Mme Lavergne et Mlle Verhaeghe) marchant, le lapin (Yvette Gélinas) sautant et les deux duchesses (Lorraine Poirier et Lynne Bourgeois).

Ensuite le jeu de la "Poule aux Oeufs d'Or" a commencé. Le Bonhomme Carnaval (Normand Hince) tirait les numéros des concurrents et les gagnants furent: gros lot, Géraldine André; prix coco, Dianne Rasmussen; les autres prix allèrent à Evelyn Garand, Gisèle Carrière, Norman Meilleur, Richard Bernardin, Marilyn Lamblin et Nancy Euson. Les J-5 et J-6 ont concouru dans des jeux divers. Pour nous ce fut un grand succès.

J-6 Raymond Appelmans, capitaine.



Chronique de CKSB

Le jour de la tempête, la silhouette de l'animateur de "Tous les garçons, les filles" est apparue au sommet d'un banc de neige qui bloquait de notre vue le vénérable Curé d'Ars penché sur la rue Cathédrale pour compter chaque dimanche les paroissiens qui sont en route pour l'église. Christian, chaussé de skis et armé de deux bâtons, faisait du "slalom" dans la tempête pour se rendre au poste. A son cou était suspendu un sac rempli de victuailles pour le soutenir pendant au moins deux jours.

Les vicissitudes des automobilistes du poste!

Le "foreman" du ranch s'est acheté une bagnole, genre limousine, et il est à la recherche d'une remise. Roland Brodeur, de retour d'un voyage à Las Vegas... Bunny... bunny... et à Los Angeles, lui a offert le coffre de sa Parisienne et même de lui construire une rampe en contre-plaqué pour s'y rendre. Les négociations se poursuivent toujours... Madame D., de la rédaction commerciale, s'est fait donner un coup de bélier à l'arrière train de son Olds, au repos à un passage à niveau, par une "puce" samedi dernier, rue Ellice à Winnipeg. On proposera que la médaille George soit remise à Madame D., puisque son automobile a servi de rempart à la deuxième voiture, empêchant ainsi le chauffeur de ladite voiture d'être écrabouillé sous les roues d'un Diesel.

Deux de moins au mois d'avril.

Marie Laurencelle et Cécile Fredette vont se balader en Europe et tout particulièrement à Paris. A leur retour, elles animeront une émission: "Si le Bois de Boulogne m'était conté..."

L'assemblée annuelle de CKSB se déroulera le samedi 16 avril.

Depuis que le roman à l'eau de rose a été publié sur la colline parlementaire, et que les "plutos" du journalisme fouillent les routes de Bavière et de Montréal afin de retracer Gerdy, les postes de radio, de télévision, les journaux et les revues se gardent bien d'écrire ou de prononcer un mot déplacé qui pourrait entraîner un cas de libelle...

Qui ne connait maintenant les "grands" de la famille Goulet?

La Société Historique de St-Boniface tenait sa réunion mensuelle, le samedi 12 mars, à la salle de l'Institut Collégial St-Joseph.

Au-delà de 300 personnes, sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, avaient répondu à l'invitation de la Société, de même que plusieurs personnalités de chez nous: Son Hon. le juge A. Monnin, M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, M. Damien Giordani, consul de France, Son Hon. le maire P. Guay, M. Bernard Wolf, conseiller du Winnipeg métropolitain, M. le Dr et Mme Jean-Marie Huot et les représentants de nos maisons religieuses.

Après lecture du compte rendu de la dernière réunion, Mlle Eugénie Dubuc, la présidente, demanda au R. P. Martial Caron, S.J., de présenter la conférencière, Mme Marie-Thérèse Courchaine, fille de M. Roger Goulet. Le Père Caron le fit avec sa délicatesse habituelle, soulignant les qualités de ses parents. Son père, Roger, instituteur, inspecteur d'écoles, orateur distingué, fut le premier président des Anciens élèves du Collège de St-Boniface. La conférencière de ce soir, comme son père, a le sens de l'humour, le verbe chaud et facile, mais malheureusement depuis quelques années, elle est devenue aveugle. Malgré cette épreuve, elle est plus clairvoyante que ceux qui ont leurs deux yeux.

La famille Goulet

Pendant plus d'une heure, bien courte, Mme Courchaine a su captiver son auditoire en racontant avec charme et finesse, la généalogie et l'histoire de la famille Goulet, surtout celle de la branche manitobaine. Grâce aux recherches de son père, de Denys et des autres Goulet, elle a pu donner un récit qui dépeint fidèlement le coeur et l'âme de sa famille.

Jacques Goulet, né en Lorraine en 1615, vint au Canada en 1645. Sa femme, Marguerite Mailler ou Mullier, était de Normandie. Ils s'établirent à l'Ange-Gardien, près de Québec, où ils élevèrent cinq garçons et quatre filles.

Parmi les descendants, l'un d'eux, Louis Goulet, accompagna La Vérendrye, en 1732, et un autre Pierre Goulet, en 1733. Mais tous deux retournèrent à Québec. En 1810, un autre descendant, Jacques II ou III était au service de la Compagnie du Nord-Ouest, dans le district d'Athabasca. Il venait des Trois-Rivières et avait épousé Geneviève Beignet. Leur fils, Alexis, fut le père d'une nombreuse lignée dans l'Ouest. Il épousa Josette Siveright, en 1833, fille mineure de John Siveright, pur Ecossais d'Edimbourg, dont la femme était Joséphte Roussin, Métisse française du lac Supérieur. Elle demeurait à la Rivière-Rouge et était de sang métisse de la troisième génération. Le mariage fut célébré par Mgr Provencher. "Elzéar, fils d'Alexis, fut mon grand-père. Celui-ci épousa Angélique Jérôme. Mon grand-père fut assassiné par deux soldats en traversant à la nage la rivière Rouge près du pont Provencher. Il était un ami intime de Louis Riel".

"Mon père, Roger, fils d'Elzéar, dit-elle, et époux de Lumina Gauthier, fut très associé à l'histoire manitobaine. Quoique né au Dakota et d'origine américaine, il a été un Canadien toute sa vie, par goût et par choix. Patriote digne et sincère, homme d'une éloquence inoubliable, tous se rappelle de lui comme un orateur et un éducateur. Mon fils unique porte les prénoms de Lionel-Alexis-Elzéar-Roger."

Pour clore cette superbe causerie, elle fit don à la Société Historique, d'une photographie d'Elzéar Goulet et de la ceinture fléchée que portait son grand-père au moment de sa noyade dans la rivière Rouge. Pour nous, dit-elle, c'est un gage tangible de l'affection de notre famille à l'égard de notre beau pays.

M. le Dr J.-M. Huot, un ami d'enfance de la famille Goulet, se fit l'interprète sincère des auditeurs en exprimant à Mme Courchaine, en termes très heureux, la véritable jouissance que tous avaient ressentie en écoutant cette splendide causerie. Il remercia Mlle Léonie Guyot d'avoir si bien lu les textes écrits de la conférence. Il lit une lettre de l'hon. Roger Teillet, exprimant son grand regret de ne pouvoir assister à cette soirée, d'autant plus que M. Roger Goulet était son parrain.

Dons à la Société Historique

La présidente profita de la soirée pour faire les annonces suivantes: le gouvernement métropolitain, par l'intermédiaire du conseiller, M. B. Wolf, a fait don, pour le musée, d'une charrette de la Rivière-Rouge. Lui-même donne à la Société une valise contenant des objets et les papiers du lieutenant-gouverneur Schultz. Le collège, de son côté, fait à la Société le don de tous les tableaux qui ornent les murs de l'auditorium du collège. Mlle Dubuc remercie très sincèrement tous ces généreux donateurs. Pour finir cette séance, M. et Mme Henri Lane firent la projection d'une série de diapositives très instructives sur Jean-Baptiste Lagimodière. Le commentateur était M. Auguste Dansereau.

Après la réunion, M. le Dr et Mme J.-M. Huot invitèrent tous les auditeurs à venir partager un délicieux goûter, en l'honneur de Mme M.-T. Courchaine. La Révérende Soeur Supérieure des Saints Noms de Jésus et de Marie avait gracieusement mis son salon à la disposition des hôtes de cette soirée. En somme, assemblée des plus agréables.

Raymond BERNIER.

Soyez de ceux qui ont la joie de l'espérance, qui tiennent bon dans l'épreuve, qui persévèrent dans la prière. (Rom 12, 12)

Le dimanche 13 mars, à 2 h. 30 p.m., avaient lieu la bénédiction et l'ouverture officielle du local du Centre de Loisirs St-Louis. Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, officiait à la cérémonie. Il était accompagné de MM. les abbés M. Deniset-Bernier, curé de la basilique, et Florent Labonté, curé de St-Louis-de-France. Environ 350 personnes s'étaient rendues pour les cérémonies. Les orateurs de circonstance furent Mgr Baudoux, S. H. le maire de St-Boniface, M. J.-P. Guay, MM. les abbés M. Deniset-Bernier et F. Labonté, M. Laurent Desjardins, M.A.L. pour St-Boniface, et M. Denis Couture, président du Centre St-Louis. Me Rémi Lafrenière était maître de cérémonies. Des prix d'entrée furent gagnés par les personnes suivantes: M. Jameault, couteau électrique; Mme Paul St-Onge, poêle électrique; Mme Thomas Thorosky, grille-pain, et Mme Léo Clément, bouquet de fleurs. Dans la photo prise lors de la coupe traditionnelle du ruban, on voit, de gauche à droite, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, M. Laurent Desjardins, député provincial, S. H. le maire Joseph-P. Guay, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et M. l'abbé Florent Labonté, desservant de St-Louis-de-France. (Photo "St. Boniface Courier")

Les Anciens auront une soirée d'amateurs vendredi soir

L'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Boniface espère recevoir vendredi, à la salle académique du collège, au moins une centaine d'anciens et d'amis qui viendront assister à la soirée d'amateurs. Les préparatifs de dernière heure ont été complétés par le comité en charge (sous la présidence de M. Laurent Roy) et tout indique que cette première initiative de l'année sera un succès. Plusieurs sketches seront présentés au cours de la soirée. Nous vous donnons un aperçu.

Le juge Louis Deniset se transformera en pasteur anglican et prononcera un sermon au sujet de la Pentecôte. Ceux qui connaissent les talents de comédien du juge savent à quoi s'attendre! D'autre part, la classe de 1963 nous rappellera diverses aventures vécues par le collégien typique et nous présentons ensuite à deux personnalités bien canadiennes-françaises: le Père Gédéon et Séraphin. André Gélinas, bien connu des amateurs du Cercle Molière, déclamera (non sans modifications) la célèbre pièce du poète Lamartine, "Le Lac". Un régal pour les amateurs du romantisme. Maxime Desaulniers deviendra pèlerin et entend décrire les diverses péripéties de ce dernier. Il se peut qu'il en profite pour faire le point sur plusieurs personnalités politiques. Certains membres de la classe des finissants présenteront un sketch tiré du film "Fanny". Il s'agira alors d'un vieux Français qui se fait expliquer par une jeune fille qu'il courtise que leur mariage entraînerait des responsabilités difficiles pour lui de rencontrer. Enfin, les Anciens auront le plaisir d'entendre les proppos (tenus en français) par le chef national du Parti conservateur.

Le comité de la soirée d'amateurs a réservé les services de M. André Martin, qui agira comme maître de cérémonies. Il mettra à jour une réserve impressionnante de farces. Le président du jury, le R. P. Martial Caron, S.J., décernera au meilleur acteur et au groupe le plus habile des trophées qui rappelleront les lectures des notes d'antan.

Une brasserie de la ville nous accorde son généreux appui et la pâtisserie Pelland nous assure un goûter remarquable. Votre billet vous permettra, comme il se doit, de manger et de boire à votre goût. En somme, ça promet. Nous espérons que vous prendrez les mesures nécessaires pour prendre part à cette soirée. Elle commencera à 8 h. Vous pouvez acheter un billet à la porte, chez Huot, au poste CKSB ou au collège.

COMMUNIQUE.

A l'Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française du Manitoba aura lieu le lundi 21 mars à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, 54 Westgate, Winnipeg. M. S. Beynon John, professeur de français à l'Université de Sussex, en Angleterre, a intitulé ainsi sa conférence: "Anouilh et le culte de la pureté". Un café sera servi après la conférence.

Né le 9 novembre 1923, M. John a étudié successivement aux endroits suivants: Cyfarthfa Castel Grammar School, Merthyr Tudfil; Glamorgan, South Wales (1935-42); University College de l'Université du pays de Galles; Aberystwyth, Cardiganshire (1945-48). Pendant la guerre il servit son pays comme membre du Corps Royal des Signaleurs en Inde, en Birmanie et à Singapore. Marié, il est le papa de deux fils de 10 et 12 ans.

Sa carrière professorale le vit tour à tour professeur adjoint de littérature française à l'Université de Londres (London School of Economics and Political Science: 1951-54), puis professeur titulaire au même endroit de 1954 à 1961; et profeseur titulaire de littérature française à l'Université de Sussex, de 1961 à maintenant.

Ses écrits ont été consacrés plus particulièrement à des "grands" de la littérature française contemporaine: Albert Camus, Jean Anouilh, Jean-Paul Sartre, etc. Il a contribué (200 pages) à la préparation du nouveau dictionnaire français Cassell's, de l'article "France" dans l'encyclopédie Chambers' (Londres, 1963), et il a écrit au moins 50 articles sur le théâtre dramatique moderne de France dans "Penguin Companion to European Literature", Harmondsworth, 1965.

Petites Notes

Réunion à l'Académie

Les anciennes de l'Académie St-Joseph tiendront leur réunion annuelle le dimanche 27 mars. Il y aura réception au couvent à 2 h. 30 p.m. Son Exc. Mgr M. Baudoux offrira le sacrifice de la messe à 4 h. Un smorgasbord suivra à 5 h. 30 au gymnase Notre-Dame.

Invitation cordiale à toutes les anciennes.

* * *

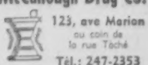
On a déjà parlé et on parlera encore beaucoup de l'Expo '67. Bien des Manitobains, sans doute, projettent un voyage à Montréal à l'occasion de cet événement tout à fait extraordinaire pour les Canadiens et le monde entier.

Au Cercle Ouvrier, le dimanche soir 20 mars, 8 h. 30, M. le Juge Monnin réalisera un projet qui avait dû être contremandé à cause de la tempête inoubliable du 4 mars. Il exposera et expliquera une centaine de diapositives sur l'Expo '67.

Invitation à tous.

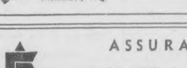
L.F.C., (section basilique).












Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Un reportage sur James Bond

La télévision se fait détective ou plutôt elle entreprend un vaste travail de contre-espionnage pour enquêter sur l'un des plus fameux agents secrets de notre époque, l'un des plus connus à travers le monde et, sans contredit, le plus admiré: l'agent 007, James Bond.

Le réseau français de Radio-Canada fera en effet une incursion d'une heure dans "Le monde incroyable de James Bond", le lundi 21 mars, à 9 h. 30 du soir.

James Bond est un véritable phénomène. Les livres relatant ses aventures font frissonner, le soir, quelque 20 millions de lecteurs qui suivent ses faits et gestes en 23 langues. Les films où l'agent 007 est personnifié par le désormais fameux S. Connery font courir les foules aussi bien à Tokyo qu'à Los Angeles, à Rome ou à Paris.

Pourquoi des milliers de personnes adorent-elles James Bond? Qu'est-ce qui fait la popularité de ce personnage issu de l'imagination d'Ian Fleming? Ce sont-là les questions que s'est posées David Wolper en réalisant son documentaire "Le monde incroyable de James Bond". Pour y répondre, on dira qui il est; ce qu'il fait; comment il le fait et avec qui.

Un problème capital: la gestion des fermes

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec, Radio-Canada présentera au réseau français de télévision une série de quatre émissions consacrées à la gestion économique de la ferme. Ces émissions seront télévisées les dimanches 13, 20, 27 mars et 3 avril, à 5 h. de l'après-midi.

En 1966, l'agriculture n'est plus une profession empirique fondée sur une expérience transmise de père en fils. Le fermier ne peut plus travailler sur son domaine pour n'en retirer que le minimum vital. De nos jours, pour être cultivateur, il ne suffit plus d'être un excellent ouvrier agricole, encore moins de posséder de vastes terres reçues de l'héritage paternel.

Une exploitation agricole a besoin aussi d'un outillage perfectionné et abondant; elle requiert des capitaux importants; elle exige donc un budget sérieusement comptabilisé et un plan d'exploitation. En 1966, elle est devenue une entreprise à l'image des entreprises industrielles ou commerciales.

C'est afin d'initier les cultivateurs à la gestion de leur ferme que l'émission "Les travaux et les jours" télévisera cette série de commentaires et de renseignements donnés par un spécialiste de la question, M. Maurice Carel, chef du Département de l'économie rurale à la faculté d'agriculture de l'Université Laval.

Une question très importante à notre époque: les vieillards

Dans la série "Défis nouveaux", émissions télévisées au réseau français de Radio-Canada le jeudi soir, à 9 h. 30, le réalisateur Noël Fortin abordera un nouveau sujet de paradoxes dans notre société actuelle, celui de la situation sociale des vieillards.

A notre époque, il existe plus de vieillards qu'aux siècles précédents. L'homme vit plus vieux et même il vit plus longtemps jeune et vigoureux qu'autrefois. Pourtant, notre société industrielle fait plus facilement confiance aux jeunes qu'à ceux qui ont dépassé la cinquantaine et à fortiori la soixantaine. Les bureaux d'embauchage engagent plus volontiers les moins de quarante ans. Les syndicats, de leur côté, envisagent l'abaissement de l'âge de la retraite. Ainsi donc, on vit plus vieux, mais on prend sa retraite plus jeune.

On pourrait se réjouir devant une pareille situation, si le retraité voyait s'ouvrir pour lui une perspective de vie agréable et facile. Mais à côté de ceux qui ont pu amasser un revenu suffisant pour leur vieillesse, combien plus nombreux sont ceux qui ne disposent pas du strict nécessaire pour terminer dignement une vie de travail! Beaucoup de personnes âgées ne disposent même pas du moyen financier suffisant pour demeurer dans un logement convenable. Il leur faut avoir recours à leur famille et accepter des conditions de vie auxquelles ils n'étaient pas préparés.

Les reportages de "Défis nouveaux" permettront de connaître ce que les sociétés organisées ont fait pour les vieillards et ce que nos gouvernements pensent de cette situation.



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 17 mars

11 h. — **Motif de divorce: l'amour**: All. 1960. Comédie de C. Frankel avec O. W. Fisher et Dany Robin. — Un avocat, engagé par une jeune femme fantasque dans un procès en divorce, s'éprend de sa cliente. — Peu original. Réalisation assez alerte. Gags lourds. — Mariage traité à la légère. Danses osées. Adultes, des réserves.

Vendredi 18 mars

8 h. 30 — **Shéhérazade"**: Fr. 1962. Film d'aventures de P. Gaspard-Huit avec Anna Karina et Gérard Berry. — Un chevalier sauve une princesse promise à un Calife et s'éprend d'elle. — Images grandioses. Manque de souffle. — Sentiments chevaleresques. Effets suggestifs. Adultes.

11 h. — **Foyer perdu**: Fr. 1952. Comédie de J. Loubignac avec Gaby Morlay et Aimé Clariond. — Un homme s'oppose au mariage de son fils en apprenant que celui-ci va être père. — Théâtre filmé, sans originalité. Interprétation moyenne. — Moeurs libres. Adultes, des réserves.

Samedi 19 mars

10 h. 45 — **Quelles drôles de nuits**: It. 1951. Comédie de Metz et Marchesi avec Walter Chiari et Silvana Pampanini. — Chaque nuit, un homme rêve d'aventures galantes qui finissent toujours par le couvrir de ridicule. Réalisation pauvre. Très lourd. Interprétation à l'avenant. — Scènes sensuelles. Situations équivoques. Non coté.

Lundi 21 mars

11 h. — **L'assassin viendra ce soir**: Fr. 1962. Drame policier de J. Maley avec François Deguelt et Renée Cosima. — La police enquête sur l'assassinat d'un savant. — Réalisation moyenne. Confus. Interprétation sans relief. — Atmosphère de brutalités. Adultes, des réserves.

Mardi 22 mars

10 h. 30 — **L'art d'être aimée**: Pol. 1962. Drame de W. J. Has avec Barbara Krafftowna et Zbigniew Cybulski. — Une femme se dévoue pour un résistant égoïste et déchu. — Réalisation adroite. Longueurs. Excellents interprètes. — Amour libre. Adultes, des réserves.

Mercredi 23 mars

8 h. 30 — **Mon mari est merveilleux**: Fr. 1952. Comédie d'A. Hunebelle avec Fernand Gravey et Sophie Desmarets. — Pour se venger d'un romancier misogyne, une journaliste tente de faire sa conquête. — Délicieuse comédie. Bonne réalisation. Interprétation brillante. — Attitudes libres. Adultes.

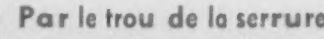








La Semaine Scoute a été fêtée dignement à St-Boniface. Le grand ralliement diocésain eut lieu cette année le dimanche 20 février, au gymnase de l'auditorium Notre-Dame. Ces photos montrent, en haut à gauche, la cérémonie de bénédiction d'un nouveau Scout de la Reine, Robert Magne, de St-Claude, par Son Exc. Mgr A. Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface, qui avait célébré la sainte messe à 4 h. pour les scouts; un autre Scout de la Reine, investi ce jour-là, fut Ronald Vinette, de St-Pierre (il ne paraît pas sur la photo). En haut à droite, les cheftaines M.-A. Girouard, Rose-Marie Proteau et Marie-Jeanne Marion, commissaire diocésaine au Louvetisme, ainsi que M. l'abbé G. Toupin, de St-Claude, aumônier diocésain adjoint. En bas à gauche, un groupe de louveteaux et scouts qui rayonnent de joie et, à droite, le Clan de St-Boniface, qui se produit dans un numéro récréatif, sous la direction de son chef, Lucien Loiselle.



Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Concours

Le 15 février eut lieu le concours oratoire de français des 11e et 12e années à l'Institut Collégial St-Joseph. A 1 h. p.m., les filles se rendirent à l'auditorium pour acclamer leurs candidates. Un silence respectueux régnait à l'entrée des trois juges invités, le R. P. M. Caron, S.J., Mme J. Bérubé et la Rév. Sr Thérèse-Joséphine, supérieure. Le concours débuta.

Une à une, les cinq candidates furent présentées par Agnès Morin. La première, Yvette Roy, parla de "La joie". Ensuite vint un discours comique mais philosophique, "La guerre à patate à deux maringouins", par Nicole Painchaud. La valeur de l'étude fut discutée par Ghislaine Parent, la troisième candidate. Puis, Charlotte Bergeron présenta la philosophie de Theilard de Chardin. Enfin, la dernière candidate, Irène Mahé, parla du communisme.

Tandis que les juges s'étaient retirés pour délibérer, l'auditoire se détendit en chantant. La gagnante? C'était Charlotte Bergeron, élève de la 12e année.

Jeannette VANDAL.

La Relève

Le samedi 26 février, nous fêtons, à St-Boniface, le grand concours annuel de la Relève Manitobaine. Des concurrents de toutes les divisions scolaires se rencontrent à l'Institut Collégial Provencher pour découvrir les meilleurs orateurs de la jeunesse manitobaine. A l'Institut Collégial St-Joseph, tous se réunissent de nouveau et attendent patiemment les résultats des juges.

Enfin, M. Georges Prescott, président provincial de la Relève, apparait au micro. Il invite M. G. Laberge à annoncer l'heureux gagnant des garçons des 9e et 10e années. C'était Louis Dubé, de La Broquerie. Ensuite, Mme S. Kleinschmit donne la palme pour les 9e et 10e années à Annette Parenty, de St-Pierre. Puis, un troisième juge, Mme E. Ragot, fait honneur à l'Institut Collégial St-Joseph en proclamant Charlotte Bergeron, lauréate de la section 11 et 12, filles. Finalement, M. Louis Maurice nomma Roland Laurencelle, de La Broquerie, comme vainqueur de la section 11 et 12, garçons.

Notre fête française se termine avec de bonnes chansons françaises par M. Louis Dubé. Enfin, tous se dispersent le coeur satisfait, espérant se réunir l'an prochain avec autant d'enthousiasme. Vive la Relève!

Jeannine COLLETTE.

Agape

Le vendredi 24 février, après la messe, nous trouvons nos pupitres de classe placés en cercle de façon à former une famille unie. Ensemble, professeurs et élèves satisfaisons à la fois nos estomacs qui se plaignent et notre besoin urgent de fraterniser. Nous savons bien nous divertir avec quelques chants, des danses, des charades et des jeux. Malheur! Toute bonne chose doit avoir une fin. Il faut se remettre à l'oeuvre.

Même si ces agapes marquent la fin de la Semaine Etudiante, elles contribuent aussi à l'approfondissement de l'esprit d'école et resserrent l'unité entre élèves et professeurs. Ce diner est plutôt l'apéritif d'un repas qui durera encore longtemps.

Yvette LEVASSEUR.

Nos sports

Quinze à huit! Pour qui? Il est préférable qu'on ne le dise pas. Quel dynamisme! Quel entrain!

Oui, c'est deux groupes d'étudiantes qui jouent au ballon-volant le jeudi soir, à 6 h. 15. Et qui sont ces équipes pleines de vie? L'une est formée des religieuses-étudiantes à la Faculté d'éducation, et l'autre est un groupe d'élèves de l'Académie, encouragées par la directrice.

Cette récréation entretient les bonnes relations entre maitresses et élèves tout en nous permettant de bien nous amuser. C'est avec enthousiasme que la balle bondit d'un bord à l'autre. Nous profitons du délassement pour reprendre avec plus d'ardeur nos études qui nous attendent si fidèlement, hélas!

Déjà nos deux premières rencontres nous en font désirer de nouvelles. Bravo les équipes!

Paulette MARTEL et Jeanne BELOT.

Interview avec deux mathématiciennes

Le jeudi 10 mars, deux étudiantes de 12e année à l'Institut Collégial St-Joseph prirent part à un concours national de mathématiques. Hélène McCarthy et Elisabeth Kleinschmit nous donnent ici leurs impressions.

1) Pourquoi avez-vous pris part à cet examen de mathématiques? Hélène: "J'aime les défis, j'en ai trouvé un colossal!" Elisabeth: "Je pensais que j'étais bonne en math..."

2) Avez-vous travaillé longtemps à vos études de mathématiques? Hélène: "Je croyais connaître quelque chose, mais avant l'examen il m'a fallu retourner aux 8e et 9e années" (Elles en savent plus long que moi). Elisabeth: "Depuis ma première année d'école".

3) L'examen vous a-t-il paru intéressant? Hélène: "Oui". Elisabeth: "Très intéressant, si seulement je l'avais compris!"

4) Vous a-t-il paru difficile? Hélène: "Difficile, pas impossible cependant (avec un minimum de quarante-heures heures, c'est-à-dire une heure par numéro)". Elisabeth: "La difficulté d'une chose dépend de ce qu'on en sait. Pour un génie c'était facile!"

5) Préférez-vous faire face à une matinée de classes ordinaires ou à un concours de mathématiques? Hélène: "Au concours de mathématiques. Pas moyen de s'endormir, pas de nécessité d'écouter... Le temps passe comme une flèche (ce qui est un avantage dans la classe, mais un désavantage pour un examen)". Elisabeth: "A un concours de mathématiques, une seule fois par an".

6) Quel profit avez-vous tiré de ce concours? Qu'en avez-vous appris? Hélène: "Malgré moi, j'ai dû montrer un intérêt aux nouvelles mathématiques. Je ne le regrette pas; c'est une science qu'on peut explorer encore". Elisabeth: "J'ai profité du petit bout d'étude que j'ai fait avant. J'ai appris que je ne savais presque rien".

7) Pensez-vous maintenant faire des mathématiques, une profession? Hélène: "Oui, cet examen a piqué ma curiosité encore plus". Elisabeth: "Oui, pour préparer des examens et des concours de mathématiques pour d'autres étudiantes (en revanche)".

Impressions d'une presque mathématicienne, Nicole P...:

1) En lisant l'examen de mathématiques, as-tu regretté de ne pas l'avoir pris? "Oui, j'aurais aimé savoir jusqu'à quel degré je suis ignorante".

2) Est-ce que ton coeur se brise? "Oui, de pitié pour celles qui l'ont écrit".

3) Quel profit as-tu tiré de la lecture de l'examen? "Je me suis aperçue que j'ai un génie pour les mauvaises réponses".

4) Est-ce que ça te tente d'entrer en une profession de mathématiques? "Oui, j'ai toujours eu un penchant pour la confusion".

YVETTE DAOUST.

SOIS PRET

"De notre mieux"

Meute Provencher

Le jeudi 10 mars, la Meute souhaitait la bienvenue à deux novices bien intéressés: Michel Chammartin et Gérard St-Cyr.

C'était le vendredi 11 mars que notre "premier sizenier", Jean-Marc Roy, faisait sa montée à la troupe. Depuis son admission à la meute, le 10 octobre 1963, Jean-Marc parcourut la jungle et ses yeux se sont ouverts sur bien des choses merveilleuses. Maintenant il continuera sa course dans le pays plus étendu du scoutisme et Akéla, Bagheera, Chil, cheftaine et la meute le saluent joyeusement au passage: Bonne chasse! Il n'oubliera jamais les jours passés dans la meute. Un jour peut-être, Jean-Marc retournera pour aider d'autres Louveteaux à s'ouvrir les yeux dans la jungle.

Meute Langevin

Trois brevets de capacité furent remis à la réunion du 9 mars: brevets de guide et de travaux ménagers, Bryan Jubinville; brevet de servant de messe, Jean-Paul Boily.

Meute Précieux-Sang

Les Louveteaux firent leurs adieux à leurs trois sizeniers, Claude Forest, Raymond Garand et Patrick Lévy, qui firent leur montée à la troupe, le 10 mars. A ces trois louveteaux, nous souhaitons "Bonne chasse" et bon courage.

Le 9 mars, Akéla remit à Denis Daudet sa première étoile, bande de second et brevet de travail manuel. Félicitations, Denis, et continue le bon travail.

La Meute Précieux-Sang est fière de ses nouveaux sizeniers, Philippe Thioux (Blancs), Gilles Fillion (Gris) et Denis Daudet (Bruns). Nous leur souhaitons de belles chasses avec leurs nouvelles sizaines.

Bonne chasse!

Scouts et Louveteaux de St-Boniface.

Thé à la paroisse Ste-Bernadette

Un thé de la St-Patrice et un bazar, sous les auspices des paroissiens et de la Ligue des Femmes Catholiques, auront lieu au presbytère le dimanche 20 mars, de 1 h. à 5 h. p.m.

Le thé sera ouvert par Mme W. E. Bird et Son Hon. le maire Joseph Guay. Recevront les invités: Mgr C.J. Desorcy, directeur, Mmes H. Cowley, présidente de la Ligue, E. Kotowich et J. McGurran.

Il y aura comptoirs d'artisanat, de pâtisseries, de variétés, etc., en plus d'un comptoir spécial: pain domestique et "Hot Cross buns".

Funérailles, le 10 mars, de M. J.-B. Lemieux

Le jeudi 10 mars, en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, M. l'abbé Roger Lemieux, de Maple Creek, Sask., chantait le service de son frère, Jean-Baptiste, décédé le 5 mars dernier. Les porteurs furent ses frères et beau-frère, MM. Wilfrid, Albert, Joseph, Alphonse et André Lemieux et Bernard Bourgeois.

Outre son épouse et ses deux filles, le défunt laisse dans le deuil sept frères, M. l'abbé Roger Lemieux, Alphonse et André, de Regina, Albert et Wilfrid, de Willow-Bunch, Edouard, de Léoville, et Joseph, de Ponteix; sept soeurs, les Rév. Srs Alice-St-Roger (Palmyre), et Marie-Dolorès (Alice), F.d.l.C., d'Aubigny et de St-Claude, Man., Bernadette, de Toronto, Mmes Marie Durand, de Montréal, Irène Duperreault, de Willow-Bunch, Cécile Bourgeois, de Gravelbourg, et Claire Tremblay, de Courval.

Des employés du journal "La Liberté et le Patriote" et de l'imprimerie Canadian Publishers Ltd. s'étaient rendus aux funérailles rendre un dernier hommage à leur compagnon de travail.

Remerciements

Mme Jean-Baptiste Lemieux, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les autres membres de la famille du défunt, désirent exprimer leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Au poste CBWFT

JEUDI 17 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Défis nouveaux
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "Motif de divorce: l'amour"

VENDREDI 18 MARS

3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Shéhérazade"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Foyer perdu" ou "Tu est imbécile"

SAMEDI 19 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Le Père Lebonnard"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "Quelles drôles de nuits"

DIMANCHE 20 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Téléthéâtre: "Madame Sans-Gêne"
10.50—Charlotte et son Jules
11.05—D'hier à demain

LUNDI 21 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Le Monde incroyable de James Bond
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "L'assassin viendra ce soir"

MARDI 22 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "L'Art d'être aimée"

MERCREDI 23 MARS

3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Mon mari est merveilleux"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles

Merci de l'hôpital général St-Boniface

Les religieuses et le personnel administratif de l'hôpital général St-Boniface désirent remercier publiquement tous les médecins et tous les membres de son personnel qui se sont montrés à la hauteur des circonstances imprévues, par leur dévouement inlassable lors de l'état d'urgence des 4, 5 et 6 mars derniers.

A tous ceux et celles qui sont venus travailler malgré la tempête, nous exprimons notre vive reconnaissance et celle des 694 patients pour lesquels les soins ont continué sans interruption.







JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Discours primés au Concours oratoire '66

Theillard de Chardin

Connaissez-vous le Père Theillard de Chardin? Connaissez-vous sa théorie sur l'évolution de la vie commençant par la simple cellule jusqu'à l'homme, de l'homme à une société presque parfaite et enfin à Dieu? Le connaissez-vous? Peut-être que non, car moi-même je ne fis sa connaissance que dernièrement. Les gens modernes ne savent pas encore le classifier. L'Eglise hésite à se prononcer. Fut-il savant, penseur, poète, prophète mystique, ou tout cela à la fois? Au dernier concile des Evêques du monde entier discutent les idées du Père Theillard de Chardin. Deux de ses livres, le "Phénomène humain" et "Le Milieu divin" introduisent des idées nouvelles et bouleversantes. Mais d'où viennent ses idées? Regardons un peu dans la vie de ce célèbre Père.

Etant petit garçon, Theillard de Chardin était un véritable géologue. Il avait une grande passion: les pierres. Il les étudiait et tout en scrutant quelque fossile ou ossement, il se figurait tout le développement de la vie. Sa vie scientifique côtoyait une vie spirituelle. Faisant partie d'une famille pieuse, il subit ses influences. Chaque soir, toute sa famille récitait les prières familières et usées. Sa mère perdit sept de ses onze enfants; à travers les épreuves elle se répétait toujours: "Dieu est bon". "Chère et sainte maman, dit le père, à qui je dois le meilleur de mon âme".

A dix-sept ans, deux vocations sont nées chez lui, l'une aussi impérieuse et exigeante que l'autre. Elles se sont affirmées, car le "petit" géologue est devenu savant géologue, le petit garçon pieux est devenu "Jésuite". La plupart de sa vie se passe dans la Chine où il fit de nombreux voyages. Il contribue à plusieurs découvertes importantes, il parcourt d'innombrables pistes et subit maintes aventures. Mais pendant tout ce temps, le Père pense. Des idées et des problèmes sont sans cesse tournés et retournés dans sa tête. C'est au cours de la nuit qu'il formule ce qu'il appelle "Le Phénomène humain". Voici:

De Chardin réfléchit sur l'être humain. Pendant plusieurs années, l'homme se croyait le centre de l'univers. Un jour, il découvre que sa terre n'est qu'une simple planète dans un espace rempli d'étoiles. Les découvertes se succèdent. L'être humain devient de plus en plus insignifiant. Peut-être n'est-il qu'un anneau à la chaine de l'évolution de la vie? Le Père réfléchit davantage. Il tâche de s'éloigner de la terre, en pensée bien entendue, pour voir son ensemble. Il voit, ou plutôt il s'imagine la destinée de l'homme.

L'humanité peuple la terre; elle se répand partout. Elle s'organise en une harmonie sociale et industrielle de plus en plus parfaite. Les moyens de communication deviennent très développés. Le Père se rend compte que l'être humain n'est pas simplement un bout de chaine dans l'évolution de la vie, mais le maitre, le souverain tout-puissant de la création. Il voit à présent la terre se resserrer sur elle-même grâce au développement fantastique des moyens de communication. Et alors, les hommes s'unissent en esprit. L'évolution se continue donc. L'évolution de la masse de toute l'humanité, une humanité qui est plus "consciente". Ainsi par la socialisation, le Père croit que nous marchons tous ensemble, et d'un grand pas vers une issue commune. Le seuil ultime c'est Dieu, "fin et consommation de l'unité". Ainsi, lorsque les hommes ne feront qu'un esprit, qu'un coeur, qu'une unité, le Dieu cosmique apparaitra et transformera l'humanité. C'est le pas final de l'évolution. C'est la perfection ultime de tout le genre humain. Enfin, c'est ce que nous appelons la fin du monde.

Et voilà, très brièvement la théorie de ce célèbre Père. A nous maintenant de prendre l'initiative et de tâcher de découvrir la vérité. Soyons aussi acharnés dans cette poursuite que l'a été le Père Theillard de Chardin.

Charlotte BERGERON,
Institut Collégial St-Joseph.

Sommes-nous vraiment civilisés?

Nous sommes civilisés, dit-on. Mais que veut vraiment dire ce mot, civilisé? Il désigne la qualité des gens sociables et dont les moeurs sont douces et polies.

Il n'y a pas très longtemps, lorsque les tribus noires ont martyrisé les Blancs de Léopoldville, au Congo, nous blâmions leur comportement sur leur manque de civilisation. D'accord, ces gens ne sont pas civilisés, mais le sommes-nous plus qu'eux?

Tous les jours, les journaux nous rapportent des dizaines d'homicides. Certains assassins tuent par colère, d'autres par jalousie, et d'autres par manie, simplement parce qu'ils aiment tuer. Et ces gens sont civilisés, dit-on? Tuer son prochain pour se faire justice, ou pour sa propre satisfaction; c'est ce que les tribus de nègres ont fait, et nous les avons traités de non-civilisés. Alors, pourquoi dire que tous ces meurtriers le sont quand ils ont fait la même chose?

Et tous ces incidents dans le sud des Etats-Unis sont-ils des actes de gens civilisés? Les Noirs et les Blancs se battent en pleine rue, et il y a souvent des victimes. Toutefois, ils affirment qu'ils sont civilisés. Il me semble pourtant qu'ils ne s'accordent pas très bien avec la définition: gens aux moeurs douces et polies. Il est à se demander si l'âge de pierre est vraiment passé. Ces moeurs ne sont-elles pas quelque peu barbares?

La guerre au Viet-Nam est une autre preuve de barbarie existant encore de notre temps. Tous les jours, des centaines de personnes sont tuées dans des bombardements. La vie de milliers de jeunes gens est sacrifiée pour les caprices de deux chefs d'Etat qui, ni l'un, ni l'autre, ne veulent céder tant soit peu pour cesser ce carnage. Pourtant, ils sont chefs de pays "civilisés".

Les pays orientaux souffrent de la faim, et leur besoin de nourriture est grave. Cependant, nous, nous mangeons plus qu'à notre faim et nous gaspillons des tonnes de nourriture tous les jours. Laisser mourir de faim ses frères, est-ce là vraiment le comportement de gens civilisés?

Nous sommes civilisés, et pourtant il y a toujours des meurtres. Nous sommes civilisés, et pourtant il y a encore des guerres. Nous sommes civilisés, et pourtant nous laissons nos frères mourir de faim. Oui, nous sommes civilisés; ou le sommes-nous vraiment? Civilisation... n'est-ce pas là un espoir plutôt qu'une réalité?

Annette PARENTY,
d'Otterburne,
Institut Collégial
St-Pierre, 10e année.

La paix

Problème très discuté à la télévision, à la radio, dans les journaux et même au milieu de la rue. Avant d'essayer d'émettre quelqu'idée que ce soit sur le problème de la paix dans le monde, il faut se demander, en toute franchise: 1) si nous sommes nés sous un régime de paix; 2) si nous avons vécu dans une période de paix, et 3) si nous connaissons vraiment ce que veut dire le mot paix.

Depuis les première et deuxième grandes guerres, des gens imbéciles s'imaginent vivre dans la paix alors qu'ils assistent à une guerre continuelle qui les menace et qui les enchaine à la simple et sobre réalité.

L'un se dit vivre sous un régime de paix, tandis que ses deux voisins les plus proches s'entretuent l'un l'autre sans aucun motif de haine, mais pour la simple raison qu'ils ont reçu l'ordre de verser le sang. Peut-on dire que cet homme vit dans la paix?

L'autre, lui, de son côté, se dit vivre dans la nonchalance parce qu'il est dans la paix avec ses voisins. Et bien, celui-là est un menteur et aussi coupable que le premier parce qu'il ne peut avoir la paix du coeur après une telle réflexion abominable. Qui sait? Peut-être même pas la paix de l'âme! Alors peut-il dire qu'il vit dans la paix?

Dans un moment de guerre tel que celui auquel nous assistons aujourd'hui au Viet-Nam, nous sommes témoins d'êtres humains dont le sang coule jour après jour; un sang qui ne possède pas le moindre signe de haine ou de vengeance; un sang aussi pur que le nôtre, mais qui doit couler à cause de cette soif de domination universelle; à cause de ces hommes qui veulent agrandir leur domaine et retrouver une aisance de vie irréprochable. Ils sont une honte devant la face du genre humain et ils s'amusent à le crier sur les toits.

Ces hommes se réveilleront dans le futur et s'apercevront que leurs espérances ont été vaines. Ils verront alors, comme au jugement dernier, se dresser devant eux leur passé inoublié et pris d'effroi, ils seront en plein combat avec eux-mêmes et, à leur tour, ils iront verser leur sang noir de méchanceté. Ce sera alors comme dans le film "Nuit et Brouillard", car ils ne pourront plus dire comme les protégés d'Hitler: "Ce n'est pas moi, ce n'est pas ma faute, je ne suis pas responsable", alors que ces protégés d'Hitler ont fait mourir des millions d'hommes par des monstruosités telles que le four crématoire.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants qui meurent, chaque jour, sans savoir pourquoi, dans cet horrible courant de destruction, ils sont mes frères et si mon frère est tué à mes côtés, suis-je dans la paix, ou suis-je en guerre contre l'agresseur?

Alors! où la découvrirons-nous cette paix si désirée? Mes chers amis, est-ce en faisant la guerre? Elle n'existe sûrement pas dans la guerre et pourtant cette soif de destruction est tout autour de nous. Quand la découvrirons-nous cette paix?

Est-ce dans cinq ans?
Est-ce dans dix ans?
Ou jamais!

Roland LAURENCELLE,
La Broquerie.

Nature, source de joie

Comme je reviens, seul, d'une soirée ennuyante ou mon amie n'a pu venir, quelques pensées tristes me préoccupent. La voiture que je conduis à une vitesse réduite, me laisse le loisir de regarder dehors et d'admirer le paysage qui s'offre à mes yeux et que la lune éclaire de ses faibles rayons.

Trop beau! Beaucoup trop beau! Il faut que je m'arrête; c'est plus fort que moi. Après m'être stationné sur le bord de la route, j'ouvre la portière; je mets pied à terre et m'appuie sur le devant de l'automobile. Tout à coup, comme si on me faisait une grande révélation, je me sens heureux, tout joyeux, je ris même. Quelle détente! La clôture me sépare des arbres qui m'envoient leurs bons parfums d'automne. L'un d'eux, comme attiré par le nord, penche sa grosse tête demi-rousse et jaune. Tout près un petit ruisseau me chante une chanson légère et gaie qui me couronne le coeur d'une auréole de fantaisie. Là-bas, tout au fond de la vallée, le village est encore lumineux et vivant; tout le monde s'amuse. Ah! s'ils savaient ce qu'ils manquent!

Mes chers amis, combien d'entre vous ont déjà eu la chance de vivre une semblable expérience. Ceux qui ont eu cette expérience, j'en suis certain, me comprennent parfaitement. Pour ceux qui, au contraire, ne l'ont pas eue, je peux vous dire tout de suite que quelque chose manque dans leur vie, car, pour vivre agréablement, il faut être capable de voir les beautés de la nature telles que Dieu les a créées et, ainsi devant toute cette vérité, notre âme s'épanouit dans la méditation.

De nos jours, un bon pourcentage des hommes vivent comme des robots. Ils se lèvent le matin, déjeunent, se rendent à l'ouvrage et travaillent toute la journée. Le soir, ils reviennent fatigués à la maison et, après un bon repas, regardent la télévision ou s'occupent à des distractions diverses. Il en va de même pour la femme, le jeune et tous les membres de la société. Même si nous vivons dans un monde où la machine est très populaire, il ne faut pas se laisser influencer et devenir semblable à cette invention sans âme.

Peut-être avez-vous l'impression que je veux vous endoctriner sur l'art de la paresse. Non, vous vous trompez grandement! C'est très bien de travailler; mais il faut tout de même prendre le temps de s'arrêter quelquefois pour penser et enfin se demander: "Quel est mon but dans ce monde? Est-ce que je suis sur la bonne route? Ai-je accompli mon devoir de citoyen?". Car vous savez, chaque être humain a une contribution à faire envers l'humanité.

Alors, si vous sentez qu'il manque quelque chose dans votre vie, allez, seul, dans la nature et apprenez à méditer afin de trouver ce que vous êtes, ce que vous devez être, pour goûter la joie de vivre. Et alors, vous vous lèverez tout droit dans la campagne déserte et vous chanterez: "Que c'est beau, c'est beau la vie".

Louis DUBE.
La Broquerie.

Notre vice-présidente, Mlle Monique Ducharme, présente les trophées à



Charlotte Bergeron — Annette Parenty



Roland Laurencelle — Louis Dubé

Après le Concours

Quelques commentaires entendus ici et là:

— Nos élèves font mieux que jamais. C'est vraiment encourageant.

— Ces discours sont encore trop moralisateurs.

— Les adultes ne pourraient pas en faire autant.

— On tend à se décourager. Lorsqu'on voit ce que les jeunes peuvent faire, ça remonte le moral.

— Où sont les prophètes de malheur aujourd'hui?

— Le concours a marché rondement. Mieux organisé que jamais.

— C'est pour dire que les jeunes sont capables de bien faire les choses.

ILS ÉTAIENT LÀ

Ils étaient venus d'un peu partout
De La Broquerie, de Laurier, de Powerview,
C'est le Concours oratoire, la distance ne compte pas,
Ils étaient tous là.

Il était là le jeune Anglais
Qui s'intéresse au français,
Comme si c'eut été un privilège
Il en avait demandé la permission,
Il était là.

Elle était encore là, la bonne soeur,
Elle aurait pu se demander:
"Est-ce encore ma place?"
Il s'était dit bien des choses;
Mais la vieille garde n'abandonne pas facilement,
Et lorsque la Relève n'est pas encore là,
Il faut bien continuer le travail,
Elle était là.

L'Abbé était là, représentant Son Excellence,
On semblait content de le voir là.
Il y avait aussi le Père du Festival,
Qui depuis des années s'est intéressé à l'action
Pendant que d'autres scrutaient l'horizon,
Ils étaient là.

Les vieux parents étaient venus,
Ils venaient écouter leurs enfants,
Ils avaient autre chose à faire,
Mais il faut savoir encourager,
Ils étaient là.

Elle était là l'institutrice,
Celle qui pendant qu'on prédisait notre sort,
Annonçant année après année notre mort,
Préférait corriger des cahiers
Et préparer une autre journée,
Elle était là.

La jeunesse aussi était là,
Dévouée, enthousiaste, rafraichissante,
Encore française, et dans la voix, et dans le coeur,
Elle était là.

Ils étaient tous là
Comme si d'eux dépendait l'avenir,
Aucun signe de scorbut,
Plus nombreux que jamais,
ILS ETAIENT TOUS LA.

A. C.

Concours oratoire de la Relève dans la Division Seine



Les quatre gagnants, de gauche à droite:
Roland Laurencelle, La Broquerie (11e et 12e, garçons)
Florence Fiola, Ste-Anne (9e et 10e, filles)
Cécile Dufresne, Ste-Anne (11e et 12e, filles)
Louis Dubé, La Broquerie (9e et 10e, garçons)



Plus nombreux que jamais.



Ils étaient tous là.

Témoignages à la suite d'un long, mais enrichissant voyage

Le samedi matin 26 février, une trentaine d'élèves de l'Institut Collégial de Laurier montaient dans l'autobus. Ils devaient franchir la distance de 120 milles qui les séparait de St-Boniface, où aurait lieu le grand Concours oratoire organisé par la Relève. Après être demeurés assis quatre longues heures, nous étions contents d'arriver à l'Institut Collégial Provencher.

Je suis allée écouter les discours des filles des 11e et 12e années afin de donner un "tit coup d'coeur" à notre concurrente qui se sentait un peu nerveuse, mais non incertaine. J'ai trouvé qu'en général les discours étaient bien préparés et très bien prononcés.

La présentation des trophées aux grands lauréats, à l'Académie St-Joseph, fut appréciée de tous. Les discours nous ont servi de grand enrichissement en ce domaine. Pour tout résumer en une phrase: "La journée fut très agréable".

Diana PLESSIS.

Le voyage à St-Boniface fut le plus joyeux que j'aie jamais fait. Nous avons eu beaucoup de plaisir même si nous avions faim de temps en temps. C'était drôle de voir les autres essayer de dormir, mais leur tête faisait les mêmes mouvements que le véhicule... Rendus à Portage-la-Prairie, nous avons vu de gros bonshommes de neige et sommes descendus pour les voir de près.

Les discours nous rendirent service. Nous en avons entendu de très bons. Espérons que, dans un avenir prochain, notre école pourra peut-être envoyer de ses champions.

Le voyage du retour fut aussi joyeux que pour l'aller. Ce que nous avons retenu de cette journée fut énorme. Les gagnants avaient de bons discours et ils étaient très convaincants. Nous avons aussi appris ce que c'est de faire des gestes. Ceux-ci nous en disaient presque autant que les discours.

Le garçon qui chanta fut aussi bien admiré, car ce n'est pas souvent que l'on voit des garçons assez courageux pour aller se planter et chanter devant un nombreux auditoire.

Sylvio DELAURIER.

Les discours de ma division étaient très bons. J'ai vu qu'il y a des garçons qui n'ont pas honte de leur langue et qui savent vraiment prononcer un discours. Leur par coeur était parfait et les gestes très à point. Leurs sujets étaient bien développés et c'était bien facile de voir qu'ils avaient mis beaucoup de temps à préparer ces magnifiques discours.

J'avais le privilège de connaître le gagnant des garçons des 11e et 12e années, parce que j'étais allé au même collège que lui, au Collège de St-Boniface. Ses gestes et le ton de sa voix étaient parfaits, et je m'attendais bien qu'il soit le gagnant.

J'étais le dernier à prononcer mon discours. Je n'ai pas fait une bien bonne représentation de mon école, mais je puis me rendre le témoignage d'avoir fait de mon mieux et je puis affirmer que cette journée me fut un vrai enrichissement.

Le voyage de retour par autobus fut plus tranquille. A notre arrivée, chacun était content de tomber dans son lit.

Alfred CHATWELL.

J'ai beaucoup aimé le voyage en autobus, car il y avait beaucoup d'élèves et le conducteur fut vraiment bon et charitable. Je pense que les discours étaient fameusement profitables. En eux-mêmes, ils étaient presque parfaits. Des élèves qui n'y sont pas allés pensent que nous y sommes allés pour rien, mais je dis définitivement que cela est faux, car nous avons très grandement profité de cette journée.

Le profit retiré de ce voyage est immense et je sais que j'ai reçu ma part. L'hospitalité, là-bas, fut aussi très bonne. Les juges ont été très généreux d'accepter cette tâche difficile. Le plus profitable fut le commentaire ou la critique des juges.

J'espère qu'à l'avenir, plus d'élèves encore feront ce voyage annuel à St-Boniface. Il en vaut la peine.

Frédéric LETAIN.

Le samedi 26 février, plusieurs d'entre nous eurent le bonheur de se rendre en ville pour entendre les discours des gagnants du Concours oratoire. A l'Académie St-Joseph, les énormes corridors nous avalèrent pour nous conduire dans le vaste auditorium. A l'heure fixée, les magnifiques rideaux, d'un rouge éclatant, s'ouvrirent, puis M. le président de la Relève, Georges Prescott, souhaita la bienvenue. Finalement, les quatre gagnants furent connus. Ils vinrent prononcer de nouveau leur discours et recevoir leur trophée, ainsi qu'une belle somme d'argent.

Je fus profondément émue, par les discours des gagnants. La manière dont ils s'exprimaient, leurs gestes gracieux, leur manière de se présenter et surtout le grasseyement me mirent très à l'aise.

Jeanne SAQUET.

Juges

Section Filles, 11e et 12e années: Mme Ragot, M. Leblanc, Mlle Guyot.

Section Garçons, 11e et 12e années: M. Maurice, M. Lagacé, M. Hébert.

Section Filles, 9e et 10e années: Mme Kleinschmit, M. Thériault, le Frère Dépôt.

Section Garçons, 9e et 10e années: M. Laberge, M. Tétrault, Mlle Boily.

Participants au concours

Filles 11e et 12e: Arlette Laurent, St-Claude; Rachel Catellier, Ste-Agathe; Simone Pantel, St-Charles; Marguerite Bourgeois, Powerview; Cécile Dufresne, Ste-Anne; Lisette Letain, Laurier; Lorraine Régnier, St-François-Xavier; Charlotte Bergeron, St-Boniface.

Filles 9e et 10e: Paulette Vielfaure, Somerset; Dorothée Boisjoli, St-Georges, Powerview; Joanne Allard, St-François-Xavier; Annette Parenty, St-Pierre-Jolys; Diane Prince, St-Boniface; Florence Fiola, Ste-Anne-des-Chênes; Vivianne Bessette, Précieux-Sang; Angèle Philippot, Laurier.

Garçons 11e et 12e: Roland Laurencelle, La Broquerie; Napoléon Langelier, St-Laurent; Gérard Rémillard, St-Boniface; Pierre Beaudoin, Otterburne; Lionel Gervais, Précieux-Sang; Arthur Rey, St-Claude; Alfred Chatwell, Laurier.

Garçons 9e et 10e: Robert Magne, St-Claude; Gilbert Prescott, Otterburne; Réal Alarie, Elie; Paul Dégagné, St-Boniface; Paul Péreux, Powerview; Louis Dubé, La Broquerie; Roger Vincent, Précieux-Sang; Marcien Letain, Laurier.

Lauréats provinciaux et mentions spéciales

Garçons 9e et 10e: 1) Louis Dubé (La Broquerie); ms) Paul Dégagné (St-Boniface).

Garçons 11e et 12e: 1) Roland Laurencelle (La Broquerie); ms) Napoléon Langelier (St-Laurent).

Filles 9e et 10e: 1) Annette Parenty (St-Pierre); ms) Florence Fiola (Ste-Anne-des-Chênes).

Filles 11e et 12e: 1) Charlotte Bergeron (St-Boniface); ms) Simone Pantel (St-Charles).

L'ACFM nous fait un don de $100

Un gros merci de la part de La Relève à *l'Association des Canadiens français du Manitoba qui a bien voulu récompenser* les lauréats provinciaux, en leur offrant à chacun un trophée, ainsi qu'un prix de dix dollars, et les mentions spéciales, en leur présentant la somme de cinq dollars.

Nous invitons les lauréats à remercier personnellement l'Association pour son geste si généreux.

400 jeunes à la soirée récréative

Au rythme d'une musique des plus entrainantes, avec les "Spectre 6", 400 jeunes rassemblés au gymnase Notre-Dame, surent dépenser une énergie insoupçonnée. La chanson française, seule maitresse du logis, fut des plus appréciée. Tout au long de la soirée, des disques français long jeu furent distribués généreusement aux gagnants de différents jeux.

Merci à la Commission scolaire de St-Boniface qui se montre toujours très généreuse envers nous en nous prêtant ses différents locaux gratuitement. Merci à M. Christian LeRoy, notre maitre de cérémonies, qui sait toujours si bien faire les choses. Merci aux adultes qui ont voulu endurer la torture de la musique, pour agir comme chaperon de cette soirée. Un merci tout à fait spécial à Mme Stanners pour tout son dévouement.

PRINTEMPS

Quel divin messager a jeté sur le monde
Un souffle d'infini? Un grand bonheur inonde
Les humains et les choses. Au signal du soleil
Les rivières bondissent. Après un long sommeil
Le jardin veut revivre et le sillon soupire.
La brise est embaumée: c'est la terre qui respire.
La semence palpite et l'herbe reverdit.
L'oiseau cueille une plume pour le nid qu'il bâtit
La sève qui s'agite ranime les bourgeons
Et la graine qui dort berce une floraison.
Pour l'enfant c'est toujours comme un premier printemps.
En des gambades folles il passerait son temps.
Seigneur, vous qui tissez les splendeurs de l'été
En donnant au printemps l'éclatante beauté
Qui réjouit les coeurs, aux pays dévastés
Tissez des liens nouveaux de paix, de charité.

M...



Précieux-Sang

Avis

Le dimanche 20 mars, à 8 h. p.m., aura lieu une soirée "Hard Time Dance" au Club St-Vincent, 200, rue Kenny.

Remerciements

Mme Georges Gosselin désire remercier toutes les personnes qui l'ont visitée à l'hôpital et à la maison, ainsi que celles qui lui ont offert des cadeaux et envoyé des cartes, lors de sa récente maladie.

Sts-Martyrs-Canadiens

Printemps et Soirée

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens de Parc Windsor organise une fête nommée Printemps à Paris et Soirée de Vins et Fromages, sous le patronage de M. Damien Giordani, consul de France. Elle aura lieu le mardi 29 mars, à 8 h. 30, en la salle paroissiale, 289, rue Dussault. Le groupe "Les Voyageurs" figurera au programme et une parade de mode de chapeaux de Mme Isbister sera présentée.

Les billets sont en vente chez D'Eschambault Ltée, 136, avenue Provencher, St-Boniface, ainsi que chez les membres de l'exécutif de la L.F.C. de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens.

Réunion de la L.F.C.

Plus de 30 dames assistèrent à la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, le 10 mars. La discussion porta principalement sur la disposition du fonds des bourses. M. Maxime Desaulniers expliqua par quel moyen ce fonds pourrait être mieux utilisé et ainsi porter le plus grand profit. Il fut décidé par la majorité que ce fonds soit déposé en fiducie.

Club Béliveau

La réunion générale annuelle du Club Béliveau se tiendra le mercredi soir 23 mars. La messe sera célébrée à 6 h. 30 p.m. et sera suivie d'un souper en la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens. Tous les hommes de la paroisse sont les bienvenus.

Remerciements

Mme Pierre Gérrard et sa famille, de 40, Umber Road, Parc Windsor, désirent exprimer leur profonde gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par assistance aux prières, aux funérailles, ou par l'offrande de messes ou de tributs floraux. Un merci spécial à M. l'abbé B. Bélanger, curé de la paroisse, et à la Chapelle funéraire Philippe Coutu.



Son Exc. Mgr Alfred Lanctôt, des Pères Blancs, premier évêque de Rulenge, Tanzania, Afrique de l'Est, en visite à St-Boniface, Man.

Sainte-Marie

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle du Club social aura lieu ce jeudi 17 mars, à 8 h. Invitation spéciale aux nouveaux paroissiens. Cette soirée sera intéressante et très instructive.

Naissance

A M. et Mme H. Bérard est née une fille, Jacqueline, le 5 mars.

Partie de cartes

Les gagnants lors de la partie de cartes du 13 mars furent comme suit: 1er prix, Mme E. Carrière et M. H. Calvez; prix de consolation, Mlle F. Aquin et M. F. Malke; prix d'entrée, Mme B. Champagne; prix de loterie, Mme Lebrun, Mme F. Olivier et M. E. Lussier.

Merci à tous ceux qui ont encouragé les organisateurs en achetant des billets ou en assistant à la soirée. Un merci spécial aux gens venus de l'extérieur.

La date de la quatrième et dernière partie de cartes de la série se tiendra le dimanche 3 avril.

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 9 mars. Le clou de la soirée fut une discussion sur la religion et la prière à laquelle toutes les dames pouvaient participer. La veillée se termina par un goûter.

Les parents ont discuté sérieusement de catéchèse

Le 2 mars, à 8 h. 30, à l'Institut Collégial St-Joseph, avait lieu la deuxième réunion des Parents et Maîtres de St-Boniface.

Après le chant "O Canada" et la prière présidée par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, la présidente, Mme Henri Campagne, souhaita la bienvenue à tous. Elle félicita Mme Lucille Toupin, qui avait si bien présenté une leçon modèle de catéchisme à la première partie du cours de catéchèse. M. le Dr A. Laurin, secrétaire, fit la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

La résolution suivante présentée par M. Joseph Chaput fut adoptée: "Nous parents et maîtres inquiets de la formation de nos jeunes, nous nous engageons à protester et à ne plus encourager certains spectacles d'abaissement. A l'avenir, nous allons assister à ces soirées et quand nous jugerons qu'elles sont indécentes, nous nous lèverons et nous quitterons la salle".

Ensuite, M. Norman Ducharme présenta les membres du panel: Mme Eugène Meissner, institutrice en 1ère année à l'école Marion; Mme Lucien Lussier, institutrice en 3e année à l'école Taché; Mme Gérard Dugas, institutrice en 4e année à l'école Provencher, et le modérateur, M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire de la paroisse-cathédrale.

Le panel devait répondre à deux séries de quatre questions, avec intermission de dix minutes, dialogue engagé avec l'auditoire et M. l'abbé Robert Lane faisant le point de la discussion.

PREMIERE PARTIE

M. l'abbé Y. Boisvenue posa la première question à chacune des institutrices:

1) **Qu'est-ce que les enfants aiment au catéchisme et pourquoi?**

Mme Lussier: Ils aiment la prière — Nous faisons le calme autour de nous. Nous choisissons différents modes de prières: récit biblique, chant d'un psaume, audition d'un disque. Les enfants aiment ce qui est beau, ce qui est grand. Ils aiment les histoires. En présentant le petit Jésus de la crèche, on découvre le respect de Dieu, l'Adoration. Il faut cependant en parlant de la crèche, des miracles de Jésus, faire attention de ne pas confondre et diminuer la grandeur de Dieu; présenter plutôt les histoires qui montrent le grand rôle de Jésus.

Mme Meissner: Les enfants aiment beaucoup à parler. Ils en ont la chance. A six ou sept ans, leur attention se porte surtout sur l'action. Ils aiment parler de ce qu'ils font, ce qu'ils ont fait, ce qu'ils feront. Par exemple: "Aimez-vous les uns les autres". Une petite fille dira: "Hier, j'ai aidé ma maman". Une autre qui ne trouvera rien à exprimer le jour même viendra le lendemain avec ceci: "Hier, je ne me suis pas chicanée avec mon petit frère". Ainsi nous voyons que l'enfant a pensé pour en venir à s'exprimer. L'enfant a pour modèle Jésus. L'enfant aime les illustrations. On apprend beaucoup des enfants par le dessin avec ses couleurs. Pour lui, **c'est beau.** C'est l'enfant qui exprime ce qu'il pense, ce qu'il fait. C'est aussi un moyen d'amener tout le monde à parler, à s'exprimer.

Mme Dugas (elle enseigne à des garçons en 4e année): Ce qu'on leur enseigne durant la semaine est relié à l'année liturgique. Ils s'intéressent davantage à cette partie de la messe où l'on proclame et explique la parole de Dieu (épître, évangile, homélie). Cela les aide à entendre la messe d'une façon très concrète. Ils aiment entendre des récits de la vie de Jésus. La discussion en classe est aussi très importante. Ils y apportent une partie d'eux-mêmes.

2. **Quelle différence trouvez-vous dans la doctrine (ce qui est enseigné aux enfants) dans les nouveaux catéchismes?**

Mme Lussier: On présentait auparavant une religion trop négative. Aussi, ce n'était que questions et réponses à apprendre par coeur, à réciter l'une après l'autre. Dieu était un Dieu sévère prêt à punir. Aujourd'hui on tâche de développer des attitudes positives. Les bases essentielles — des récits bibliques où l'on découvre un Dieu bon, un Dieu grand. On tâche de former une conscience qui les aide à désirer faire ce qui est bien. Aussi les sacrements sont reliés à l'année liturgique. Par exemple: **le baptême** sera expliqué autour de la fête de Pâques et montrera à l'enfant qu'il devient plus beau qu'avant, comme Jésus glorieux, fils rayonnant de son Père du ciel. **La confirmation** sera reliée à la Pentecôte. Le Seigneur envoie le Saint-Esprit en nous pour être toujours avec nous et pour nous aider à être comme Jésus. Les enfants de Dieu se laissent conduire par le Saint-Esprit: ils désirent être attentifs au Saint-Esprit et l'écouter.

Les vérités fondamentales sont enseignées globalement au début pour être plus explicites à mesure que l'enfant se développe. Le souci de respecter le développement de la pensée de l'enfant se manifeste à travers le programme. Par exemple: Il s'agit de présenter ce que les trois personnes divines ont fait et font pour nous et non d'insister sur le Mystère, même de la Trinité. Pour les enfants, en général, il n'y a pas encore de problème (trois personnes qui ne font qu'un Dieu). Il ne s'agit que d'affirmer tout simplement sans vouloir leur faire réaliser qu'il y a un mystère. L'important c'est qu'ils connaissent les trois personnes divines et qu'ils sachent que chacune est Dieu.

3) **Quelle différence trouvez-vous dans l'enseignement de ces programmes avec ceux des années passées?**

Mme Meissner: Autrefois il fallait apprendre questions et réponses par coeur. Pour les élèves qui avaient quelque difficulté, c'était ennuyeux. Pour les professeurs ce n'était guère plaisant, une vraie pénitence, car il fallait faire répéter et répéter, punir après la classe pour arriver à pas grand-chose. Aujourd'hui l'enfant parle et s'exprime à sa façon en phrases peut-être imparfaites, mais tout de même il dit ce qu'il comprend. Il sait ce qu'il veut dire. Il apprend à parler à Dieu. Maintenant on connait Dieu. Les enfants sont sincères, ça vient du coeur. On lui parle, on lui fait des compliments, de beaux compliments.

Mme Dugas: Le fait reste: questions et réponses par coeur c'était peu intéressant. Aujourd'hui par exemple, au lieu de partir avec cette question: "Qui est ton prochain?", on commence par une histoire biblique — la parabole du bon Samaritain. Ensuite il y a discussion du groupe. Chacun y va de son idée en des phrases bien à lui, à sa portée. De cet ensemble d'idées, les élèves eux-mêmes trouvent la définition de "Qui est ton prochain?".

4. **Trouvez-vous un profit personnel dans l'enseignement de ces programmes?**

Mme Lussier: Dans une leçon sur la prière des amis de Jésus, l'idée à transmettre et l'attitude chrétienne à éduquer se résume ainsi: "Quand vous priez, vous parlez à Dieu comme à un Père". C'est certain qu'il faut soi-même être pénétrée de cette idée et vivre cette attitude pour être bonne éducatrice auprès des élèves.

Mme Meissner: Nous retirons grande satisfaction de notre enseignement parce que nos leçons sont tellement plus intéressantes. On aime enseigner ce programme et les enfants aiment cela. L'enfant jouissant de la leçon apprend davantage. Il répond du mieux qu'il peut. Ici rien de rigide, de sévère. La gêne a vite fait de disparaitre et la participation est grande. Il se peut qu'un ou l'autre enfant soit très gêné. S'ils ne parlent pas au début, ils aiment le dessin et expriment ce qu'ils ont au coeur. La maitresse aura vite fait disparaitre cette gêne rien qu'en s'intéressant à leurs dessins et tout à coup ils arrivent à parler. Alors ça sort: ils parlent, parlent! Quelle aide pour le professeur!

Mme Dugas: Nous atteignons mieux notre but qui est d'inculquer la vie du Christ et donner à l'enfant un mode de vie.

L'auditoire posa des questions et fit preuve de grand intérêt. M. le Dr Jean-Marie Huot adressa des félicitations sincères aux membres du panel et plaisamment dit à M. l'abbé Lane: "Je me demande si Jésus ne se chicanait pas? Grand réveil dans la salle, pour ou contre. Il s'est fâché contre les pharisiens — Ce fut une sainte colère!" "Doit-on présenter le Christ proche de nous? On le voit à l'eau de rose..."

M. l'abbé Lane expliqua alors qu'on doit s'efforcer de montrer le Christ aux élèves comme un enfant qui était comme eux — au naturel et non uniquement comme Dieu. "Il s'est fait en tout semblable à nous hormis le péché". Il a couru dans les ruelles de la ville; il a pu badiner, plaisanter, mais jamais laisser croire qu'il faisait des actions sans amour pour le prochain.

Quelle doit être la part des parents en regardant le barbouillage dans le cahier de dessin que l'enfant rapporte à la maison?

Ce qui est du barbouillage pour les parents est un chef-d'oeuvre pour l'enfant et un moyen pour lui de s'exprimer. Immanquablement dites: "C'est beau!". Regardez attentivement et demandez: "C'est toi?". Vous y êtes. C'est lui. Alors dites: "Que fais-tu?". Et il commence à expliquer son dessin. Vous n'avez qu'à écouter. Ça va tout seul.

DEUXIEME PARTIE

1. **Qu'est-ce qui vous donne le plus de consolation dans l'enseignement de ces programmes?**

Mme Dugas: C'est l'échange d'idées — toujours spontanées. Nous aimons la discussion. On crée l'intérêt, on corrige ensemble les idées. Ceci aide à tenir notre enseignement au niveau des élèves. Peut-être que sans cet échange d'idées nous irions dans le trop difficile? Les élèves contribuent à la leçon et ceci nous aide à mieux accomplir notre tâche.

2. **Trouvez-vous des changements chez les élèves?**

Mme Meissner: Le plus grand changement c'est que **tous** les élèves aiment le catéchisme et **tous** le comprennent. Ils ont dans le Christ un modèle qui était là avant, mais ils ne le connaissaient pas aussi bien.

Mme Lussier: Les enfants sont capables avec la maitresse de dialoguer avec Dieu dans des prières spontanées, positives. La religion est positive. Aujourd'hui on ne voit pas des péchés partout, mais on fait tout pour faire plaisir à Dieu.

3. **Qu'est-ce qui vous donne le plus de difficultés?**

Mme Dugas: Les difficultés ne manquent pas! Nous ne sommes pas des experts. Par exemple: quel travail pour préparer une leçon en reliant tous les livrets en un texte! Il y a perte de temps...

Quand le temps des examens vient comment faire des questions? Sur quoi se baser? Se baser sur des comportements? Sur des réponses? L'examen écrit pour les enfants des 1ère, 2e et même 3e années, inutile d'y penser...

Mme Meissner: La plus grande difficulté c'est de mettre la note dans le bulletin. Quant à moi, je n'en mettrais pas... Quelle note mettre: A B C D E? Comment faire cette distinction de valeurs spirituelles? Mettre un D ou un C? pour un enfant faible. Mettre une distinction A (excellent), B (très bien), C (bien).

Et quelles difficultés pour les nouvelles institutrices! Le programme est très difficile pour elles.

4. **Que pensez-vous que les parents peuvent faire?**

Mme Lussier: Beaucoup. Les enfants ont besoin d'un milieu familial de prière et de foi. Les parents doivent commencer à éduquer leurs enfants très jeunes. Ils doivent continuer ce que le professeur enseigne en étant des entraineurs par la prière, par la louange à Dieu, soit par des chants bibliques, soit en écoutant des disques ou en employant le manuel.

Mme Meissner: Les parents doivent s'efforcer d'encourager leurs enfants à faire le bien **au lieu de les menacer**, de leur faire peur. ("Le Diable est après toi, etc...") Il faut l'encourager. Dire à l'enfant que Jésus doit être bien content lorsque de fait l'enfant a vécu une journée exceptionnelle. Les parents n'auront pas peur de dire qu'ils sont contents. "Tu as été une bonne fille aujourd'hui". L'enfant n'oubliera pas et essaiera de faire bien. Ceci s'applique aussi aux adolescents.

Les parents devraient emmener leurs enfants à l'église. Ce n'est pas une perte de temps. Les enfants aiment aller à l'église. Ils voudraient y aller, mais certains parents ne leur donnent pas la chance. "Maman s'est levée trop tard..." "Elle n'a pas eu le temps de m'habiller..." Alors l'institutrice encourage. "Dimanche lève-toi plus vite, réveille ta maman, montres-lui que tu t'es habillée toute seule et peut-être que tu pourras aller à la messe!..."

Comment expliquer la messe en 4e année

Les questions reprirent avec grand intérêt, entre autres: "Comment expliquer la messe en 4e année?".

Si on pouvait avoir une messe pour que les enfants voient et qu'en même temps on leur explique.

M. l'abbé Y. Boisvenue demanda à la Rév. Sr Marcoux, S.G.M., invitée à la réunion avec une de ses compagnes, de donner son impression sur l'enseignement du catéchisme tous les jours.

Elle fit remarquer comme les élèves des écoles de la paroisse-cathédrale étaient privilégiées d'avoir de si bonnes et dévouées institutrices catholiques, quant à un mille de distance il y avait une école où la moitié des élèves est catholique, mais que, sur seize professeurs, un seulement est catholique. Comment cela se fait-il? Ici les institutrices semblent si heureuses, tout va si bien et là... on y va deux jours par semaine. On perd du temps. On ne fait pas la moitié de ce que vous faites ici. Ne pourrait-on pas avoir échange de professeurs?

La Rév. Sr Anne-Marie, principale de l'Institut Collégial St-Joseph, félicita les institutrices des classes élémentaires disant qu'elles faisaient l'envie des classes secondaires, car dans l'éducation catholique des classes au niveau supérieur des difficultés surviennent. On sent que les élèves n'ont pas eu ce renouveau.

Quelqu'un demanda si l'on pouvait constater quelque décalage entre les 1ère et 4e années. Une maman expliqua qu'elle avait pu constater la valeur de ce nouvel enseignement du catéchisme, puisque deux de ses enfants avaient suivi ces cours depuis les quatre dernières années et quelle différence avec leurs ainées! On les sent marcher vers le Père!

M. l'abbé Lane fit le point de la discussion.

Il centra ses réflexions sur une question de M. le juge Louis Deniset et sur les difficultés ressenties au cours du panel au sujet de l'évaluation de ce que les élèves ont retiré de l'enseignement du catéchisme.

D'abord il fit remarquer que le catéchisme n'est pas la première matière parmi tant d'autres, mais qu'il est quelque chose de complètement différent des matières profanes. Il serait mieux d'avoir un bulletin différent pour l'enseignement religieux, pour bien le distinguer du reste.

Etant différent, cet enseignement doit être évalué différemment. **Les parents, les catéchistes et aussi les enfants auront profit à comprendre l'examen de religion comme quelque chose de seconde importance** quoiqu'il ne faut pas le négliger. Le véritable examen, celui qu'on compte vraiment, c'est celui que l'on fait devant le Seigneur tous les jours dans l'examen de conscience; c'est aussi celui que nous passerons ou échouerons quand nous rencontrerons le Seigneur à notre dernier souffle ici-bas. C'est donc la vie chrétienne qui compte en premier lieu et c'est là le premier objectif des catéchistes.

Il y a cependant les connaissances religieuses à acquérir, la capacité d'expliquer notre foi, une culture chrétienne à posséder. L'examen évalue le degré de connaissance, non pas cependant le degré d'amour et de fidélité dans la vie.

Il ne devrait pas y avoir d'examen comme tel en 1ère et 2e années. Il est bon d'en avoir de la 3e à la 8e année, mais sans mettre là un accent démesuré. Au secondaire, l'examen peut prendre différentes formes, plus souples: travaux (projets), développement sur un sujet (essai), etc...

Mais là encore il ne faudra pas que seul le résultat d'examen soit la norme pour évaluer tout le travail accompli et tout le fruit de l'enseignement. Un bulletin pourrait inclure une évaluation de l'application, de l'attitude chrétienne ou de l'intérêt religieux des élèves, etc...

Cette question de l'examen demeure un sujet de réflexion un peu partout. Il ne faudrait pas tomber dans un excès et enlever l'examen en principe. Il s'agit plutôt de mettre l'examen à la place qui lui revient dans l'éducation chrétienne.

M. Roland Gautron remercia chaleureusement les membres du panel et MM. les abbés Boisvenue et Lane pour le beau travail apporté à cette leçon.

La présidente remercia l'auditoire et la réunion se termina par la prière présidée par M. le curé. Beau dialogue enrichissant de laïques avec leurs prêtres et religieuses avec franchise sur un terrain de sincère amitié, quoi de plus rassurant pour que tous marchent avec nos petits enfants vers le Père, mais aussi vers la Paix et le Bonheur ici-bas.

Avec joie, tous à la troisième réunion. M. l'abbé Lane, qui avait eu l'aimable générosité de présenter ce cours de catéchèse à l'invitation de l'exécutif de l'Association de Parents et Maîtres, sera le conférencier. Il nous parlera sur le "péché et le pardon de Dieu" et ceci s'avère du plus grand intérêt pour nous catholiques qui voulons accepter et marcher dans le sillon du Concile; ceci cette fois non pas seulement pour nos enfants, mais pour tous.

Les membres des Comités de travail féminin de la Croix-Rouge, répartis dans plus de 1,000 localités à travers le pays, confectionnent, tous les ans, environ 350,000 articles de tricot ou de couture, pour venir en aide aux victimes de sinistres.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

La récente tempête de neige a eu pour effet de désorganiser bien des projets. La perception de l'Oeuvre des Bourses n'a pas fait exception et le comité de perception a dû se réorganiser du commencement à la fin. Ce serait à souhaiter que ce retard aura permis à nos compatriotes du Manitoba de se rendre compte davantage de l'importance de cette perception et qu'ainsi les offrandes seront d'autant plus généreuses. Nos percepteurs seront en mesure de recevoir tous les dons des plus petits aux plus grands, mais surtout ces derniers.

La perception se fera le dimanche 20 mars dans les paroisses suivantes: Lorette, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, Otterburne, St-Malo, St-Pierre, Aubigny, Letellier et St-Joseph, St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, Elie, St-Eustache, Fannystelle, Haywood, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, St-Eugène.

Le Comité de publicité.

MESSAGERS du PRINTEMPS

Je ne sais rien de beau
Comme ce noir corbeau
Qui devant ma fenêtre
Soudain daigna paraître
En ce premier beau jour....,
Annonçant le retour
Du printemps qui s'en vient.

C'est si peu! Ce n'est rien!...
Mais pour le faible vieux,
Branlant et souffreteux,
Que je suis..., pauvre hère
Qui traine sa misère
Pendant nos tristes mois,
Désespérants parfois,
D'hiver manitobain,
En nos neiges sans fin,
C'est beaucoup...

Et vraiment,
Ton froc noir et luisant,
Préparé sur mesure
Pour ta souple carrure,
Me parait élégant;
— Ta voix rauque est un chant
Joyeux, presque charmant;
— Et le balancement
De ton vol dans le vent
Est un doux mouvement,
Un accompagnement
Sans raideur et savant,
Qui ravit mon regard.

Ainsi donc, sans retard,
J'ai voulu te chanter
Et je veux répéter
Que ton brillant plumage
Et ton puissant ramage
Sont le plus beau message
Que ce temps nous ménage.

Va, va donc de l'avant,
Messager du printemps...

Ah! vraiment, rien n'est beau
Comme le fier corbeau
Qui devant ma fenêtre
Ce soir daigna paraître.

Quoi... Quoi... Quoi...?

Sois heureux,
Doux messager des cieux!

A. C., Hôpital Taché.
Le 11 mars 1966

Approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous. (Jac 4, 8)

Notre-Dame-de-Lourdes

Mme Henri Gauthier, âgée de 80 ans, est décédée à son domicile le 16 février,

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le 16 février dernier, à son domicile, mourait presque subitement, à l'âge de 80 ans, Mme Henri Gauthier (Amélie Bosc). Née à St-Front, Haute-Loire, France, elle était la fille de M. et Mme Augustin Bosc, premiers pionniers de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. En effet, la petite Amélie avait 6 ans quand ses parents quittaient la France pour s'établir au Canada. En 1890, Dom Benoît avait exploré cette région de la Montagne et espérait fonder une paroisse dédiée à la sainte Vierge. Etant reparti en France la même année pour recruter des colons, il revint l'année suivante avec son premier contingent composé de Français et de Suisses. Dans ce contingent se trouvait la famille Augustin Bosc, qui s'établit sur une terre dans la région. Cette famille contribua beaucoup au développement de la paroisse.

En 1909, Mlle Amélie Bosc épousait M. Henri Gaultier, un jeune Breton, né près de St-Malo en Bretagne et qui arriva à Notre-Dame-de-Lourdes en 1903. Comme tous les immigrants d'alors, lui aussi avait pris possession d'une terre dans la paroisse. Et c'est sur cette propriété que M. et Mme Henri Gaultier ont élevé leurs sept enfants qui demeurent tous dans la région: Cécile, à la maison; Mme Auguste Comte (Suzanne), Eugène et Benoît, à Notre-Dame-de-Lourdes; Henri et Joseph, à Rathwell, et Pierre, à St-Claude. M. et Mme H. Gaultier et leur fille, Cécile, étaient retirés au village depuis plusieurs années.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le samedi 19 février. Une foule nombreuse assistait aux obsèques. M. l'abbé Pierre Gagné, curé, chantait le service, assisté de MM. les abbés Marcel Dacquay, curé d'Isle-de-Chênes, et Réginald Prescott, curé de St-Léon, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, dirigeait la chorale.

Mme Henri Gaultier laisse dans la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes le souvenir d'une épouse et d'une mère d'une piété profonde. Elle appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne et y fut toujours fidèle. Sincères condoléances à son époux et à ses enfants.

Bonspiel

Au bonspiel de Somerset, dernièrement, trois équipes de Notre-Dame-de-Lourdes y prirent part: l'équipe de Roger Pantel avec Jean Comte, Gérald et Auguste Pantel, l'équipe de Laurent Brisson avec Marcel Comte, Gérard et Evelyne Van Deynse et l'équipe de l'hôtel Notre-Dame composée de Pierre et Jean Mabon, Maurice Fouasse et Henri Gevaert.

Du 7 au 11 mars, au grand bonspiel de Portage-la-Prairie, à l'occasion du 75e anniversaire de l'Association du Club de Curling de cet endroit, l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, comprenant Marcel Weicker, Marcel Charrière, Marcel Roch et Marcel DePauw, y participait.

Conseil du village

Réunion générale du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 1er mars:

R. Vuignier — A.-M. Dupasquier: Que les minutes de la réunion générale du 31 janvier soient adoptées telles que lues.

R. Delaquis — M. Deroche: Que nous payions les $10.00 dus à l'Union des municipalités.

M. Deroche — A.-M. Dupasquier: Que nous donnions un octroi de $15.00 au "Manitoba Travel and Convention Association".

M. Deroche — A.-M. Dupasquier: Que le règlement no 33 soit lu une première et une deuxième fois; cedit règlement est comme suit: "Le Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes défend les travaux tels que déblayage dû à la neige, écoulement d'eau, dépôt de tout matériel sur les propriétés publiques dans les limites du village sans autorisation. Toute personne qui ne se conforme pas à ce règlement est sujette à une amende de $10.00 pour la première offense, $30.00 pour la deuxième offense et $50.00 pour toute autre offense".

R. Vuignier — R. Delaquis: Que le règlement no 33 soit lu une troisième fois et adopté.

A.-M. Dupasquier — R. Delaquis: Que les chèques no 526 au no 538 soient remis à qui de droit.

R. Delaquis — R. Vuignier: Que nous payions la prime d'hospitalisation de M. Damien Durand.

R. Vuignier — A.-M. Dupasquier: Que nous fassions les démarches nécessaires pour venir en aide aux enfants de M. D. Durand.

M. Deroche — R. Delaquis: Que la réunion soit terminée.

Marcel ROCH, maire.
André-R. FOUASSE, secrétaire-trésorier.

Dépenses

Soufflage de neige	$222.00
Camion à feux (licence)	1.75
Salaire du secrétaire	123.65
Statistiques	36.00
Receveur général du Plan de pension	2.70
Dépenses de voyage, au mille	39.00
Délégations	75.00
Octrois — Branch Line Association	50.00
Téléphone de bureau	11.86
Lumières de rues	172.77
Bureau — chauffage et éclairage	72.34
	$807.07

Recettes

Taxes	$15.65
Licence	10.00
	$25.65

Curling

Le lundi 14 mars, lors du bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb tenu à Winnipeg, trois équipes des Frères Chevaliers y prenaient part: l'équipe de Auguste Pantel, Marcel Weicker, Louis Chabbert et Gabriel Coutant; celle d'Aurèle Dupasquier, Guy Chanel, Bernard Comte et Gérard Badiou, et celle d'Antoine Charrière, René Monchalin, Raymond Delaquis et Alban Magne.

Bingo

N'oubliez pas la soirée de bingo du dimanche 20 mars, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $300.

Ross

Décès de H.-L. Richard

M. Henri-Louis Richard, de Ross, est décédé subitement à sa résidence le dimanche 6 mars, à l'âge de 79 ans.

Des prières furent récitées le 8 mars, à 8 h. p.m., en l'église de Ross. La messe de Requiem fut chantée le mercredi, à 10 h. a.m., par M. l'abbé L.P. Jean, curé. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

M. Richard naquit en France et arrivait au Canada en 1914. Il résida d'abord à Winnipeg, puis en 1916 il s'enrôla dans les forces armées et servit outre-mer. A son retour, il demeura quelque temps à Richer pour aller ensuite à Ste-Geneviève jusqu'en 1946 alors qu'il déménagea à St-Boniface. En 1951 il ouvrit un magasin général à Ross où il résida jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Joséphine, deux fils, Michel, d'Arvida, Qué., et Robert, de Red Lake, Ont.; trois filles, Mmes A. Gauthier (Marguerite), de Ross, S. Major (Georgette), de Snow Lake, et H. Nelson, (Thérèse), de Sprague, et 24 petits-enfants.

Le salon mortuaire Green Acres était en charge des arrangements funèbres.

St-Léon

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi 1er mars, à 8 h. 30 p.m., se réunissaient pour une autre réunion de l'Association de Parents et Maîtres les parents et professeurs de l'école consolidée de St-Léon. Malgré le froid intense, une quarantaine de personnes y assistèrent.

La réunion s'ouvrit par la prière de l'A.P.M. Le président, M. Lucien Grenier, souhaita à tous la plus cordiale bienvenue et demanda à la secrétaire, Mme Raynald Labossière, de faire lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Puis M. le président introduisit le thème de la soirée: "Mieux comprendre l'enfant, particulièrement celui de deux à trois ans". Deux films de l'Office National du Film" furent alors présentés: "Il agit selon son âge" et "Petit monde de deux à trois ans". Ces films en couleur furent grandement appréciés de tous. Une chaude discussion de trois quarts d'heure suivit les films. On était alors divisé en équipes pour l'étude d'un questionnaire portant sur ces films.

La plénière fut dirigée par M. l'abbé Réginald Prescott, curé. Elle fut des plus intéressantes. On y traita les points suivants demandés dans le questionnaire:

1) La peur chez l'enfant de deux à trois ans — Il faut rassurer l'enfant qui a peur, le familiariser avec l'objet qui cause sa peur;

2) La correction à donner à un enfant de cet âge — Il faut plutôt distraire un enfant de deux ans qui fait une colère, à moins qu'il s'agit d'une colère répétée ou d'entêtement trop poussé. L'enfant de trois ans peut être raisonné davantage;

3) La propreté et la nourriture — Ici il est bon de découvrir si l'enfant fait du caprice ou exprime simplement une répulsion quelconque. Certains enfants sont raisonnables à un âge plus avancé que d'autres;

4) Les jeux — Les jeux dispendieux ne sont pas nécessaires à cet âge. De simples blocs de bois polis ou peinturés peuvent faire très bien l'affaire. Les livres d'images sont d'un vif intérêt aux enfants de trois ans.

Il ne faut pas s'occuper de toutes les chicanes d'enfants. L'enfant doit apprendre dès cet âge à vivre avec les autres et à être responsable de son action.

Pour terminer la plénière, M. le curé présenta quelques réflexions pratiques sur l'esprit de prière à donner à l'enfant de deux à trois ans.

C'est dans l'intimité du foyer que se fera la croissance de la vie divine reçue au baptême. L'enfant se nourrira de ce dont "vivent" ses parents. Donc, les premiers "modèles" de l'enfant sont ses parents. Il faut que l'enfant de deux et trois ans voit prier ses parents afin que "les expressions de foi" des adultes qui l'entourent lui aident à découvrir petit à petit la présence de Dieu. Ces expressions sont: le respect pour tout ce qui se rapporte à Dieu, aux choses saintes, à la prière. Le signe de la croix convient bien à un enfant de deux et trois ans, car il aime beaucoup les gestes.

On récita alors la prière de clôture. Un goûter termina cette assemblée.

Ste-Amélie

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, qui est patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à MM. Léopold Roussin et A. Verhaeghe, qui ont aussi été malades pour quelques jours. Bons voeux aussi à M. Eugène Pinette, qui est à Winnipeg pour faire soigner son pied.

M. Gérald Pinette, de St-Boniface, a passé quelques jours chez lui, récemment.

Mlle Thérèse Pinette travaille maintenant à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs deux enfants, de Dauphin, ont rendu visite à M. et Mme André Pinette et leur famille, le dimanche 6 mars.

M. et Mme E. Denis et leurs fils, Adélard et Réal, sont allés à Neepawa durant la fin de semaine du 5 mars.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, cercle local, eut lieu le jeudi 3 mars à l'école St-Vincent de Paul.

M. le directeur récita les prières d'ouverture et la présidente souhaita la bienvenue aux dix membres, aux deux Soeurs Grises et aux deux autres visiteuses présentes.

Mme Helen Vandepoele agit comme secrétaire, remplaçant Mme Leperre qui n'a pu assister à cause du mauvais temps. L'appel des membres fut suivi du compte rendu de la dernière assemblée. On fit lecture de la correspondance qui comprenait des cartes de remerciements de Mme Joe Corbel et des Chevaliers de l'Autel, et aussi une de M. l'abbé A. Gervais, curé, de M. Avesque et de Mme Adèle Desjardins.

Les rapports suivants furent donnés: du comité d'action sociale, des visites à l'hôpital et autres, ainsi que le don de livres usagés aux missions; le comité d'éducation rappelle que la semaine du 7 mars est la Semaine de l'Education et qu'on devrait aller visiter les classes; trois lettres de félicitations furent adressées au poste CKOS-TV d'Yorkton pour l'émission "The Hour of St. Francis".

Les rapports de presse et de finance furent aussi présentés. Mme G. Vandenbosch proposa que $100 soient donnés au comité de réparation de la paroisse pour aider à renouveler le sanctuaire; ce qui fut approuvé à l'unanimité. Le rapport spirituel fut donné par la présidente. Une lettre de Mme Johnstone, de Winnipeg, concernant les messes offertes par les membres, fut lue, ainsi qu'un article sur la façon de procéder aux élections des officiers.

Mmes Julia Verhaeghe, Marie Pinette et Françoise Martin seront en charge du comité de nomination. M. le curé présenta un court rapport spirituel, félicitant la belle assistance aux messes du carême, et donna ensuite sa bénédiction.

Mme la présidente présenta la conférencière, la Rév. Sr G. Dubois, S.G.M., de Ste-Rose-du-Lac, accompagnée de la Rév. Sr R. Prieur, S.G.M., supérieure. Soeur Dubois parla des devoirs des parents envers les enfants et aussi de la vocation religieuse et autres vocations. Son message fut très intéressant et c'est bien dommage que la température ait empêché plusieurs d'en bénéficier. Soeur Dubois fut remerciée par la présidente et les membres.

Le prix d'hôtesse, offert par M. le curé, fut gagné par Soeur Prieur. Le goûter fut servi par Mmes Ludger Soucy et Agnès Vandenbosch. Un merci tout spécial à Mme Romelda Ferec, qui prépara le gâteau à la place de sa mère, Mme Soucy, qui était à l'hôpital.

Mme M.-Ange Casavant clôtura l'assemblée.

Voeux de prompt rétablissement au jeune Alfred Verhaeghe qui dut être opéré pour l'appendicite le samedi 12 mars. à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. et à M. Louis Soucy également hospitalisé à Ste-Rose depuis la semaine du 8 mars.

Etaient en visite chez M. et Mme André Pinette durant la dernière fin de semaine, leur fils, Lucien, accompagné de son amie, de Dryden, Ont., ainsi que M. Gordon Alcock et sa soeur, Sharon, aussi de Dryden.

M. et Mme Jos Verhaeghe et leur petit Bruce, de Grandview, visitaient M. et Mme Georges Verhaeghe, durant la fin de semaine du 11 mars.

M. Louis Verhaeghe, qui travaillait dans le Nord, est aussi chez lui depuis déjà deux semaines à cause d'une blessure.

Félicitations à Mme Louise Finney qui reçut un insigne en hommage des services rendus durant ses 25 années comme maîtresse de poste.

M. Jules Leperre est allé passer quelques jours à Winnipeg durant la semaine du 9 mars.

Que votre charité grandisse de plus en plus, avec la connaissance et la compréhension de l'Evangile. (Phil 1, 9)



Selon un accord signé en Suisse par le premier ministre D. Roblin, la société de finance et de fiducie suisse Monoca A. G. effectuera des investissements de $100,000,000 dans un prestigieux projet d'exploitation financière qui sera réalisé en cinq étapes à Le Pas, municipalité de 4,700 habitants à 314 milles au nord-ouest de Winnipeg. La réalisation de la première partie du projet coûtera $45,000,000 et devrait commencer immédiatement.

La réalisation entière doit comprendre la construction d'une scierie, d'une usine de papier-journal et de papier servant à l'impression d'autres publications, d'une usine de produits chimiques et d'une usine utilisant le procédé au sulphite. Ces installations devraient être complétées vers 1973. Au début, ces travaux créeront directement de l'emploi à 1,000 personnes, et indirectement à un nombre égal. L'emploi passera plus tard à 2,000 dans chacun de ces groupes.

Le Manitoba, par ce projet d'exploitation forestière, occupera une place intéressante dans le développement de l'industrie canadienne des pâtes et papiers. La société Monoca aura des droits restreints sur les 40,000 milles carrés de concessions, mais le gouvernement conservera le droit d'établir des villes, de construire des routes et chemins de fer, d'aménager des parcs et des camps d'été, de faire de l'exploration minière et d'utiliser le terrain à d'autres usages encore.

Ste-Agathe

Assemblée de la L.F.C.

A l'auditorium de l'Institut Collégial, le mardi 1er mars, se tenait l'assemblée inaugurale de la Ligue des Femmes Catholiques à Ste-Agathe. L'aumônier de la Fédération diocésaine, M. l'abbé Bélanger, la présidente, Mme R. Vadeboncoeur, et la présidente du comité spirituel, Mme A. Normandeau, étaient les invités d'honneur. M. l'abbé A. Couture, curé, ouvrit l'assemblée par une prière à sainte Anne, puis ajouta quelques mots de bienvenue à l'adresse des visiteurs et des 43 dames présentes.

Mme R. Vadeboncoeur donna quelques explications au sujet de la Ligue, puis, après que Mme Léon Dorge fut nommée présidente de l'assemblée, l'on procéda aux élections de l'exécutif du nouveau mouvement. Mme Paul Aubry fut choisie présidente; Mmes Lucien St-Vincent, L.-D. Nolette et Philippe Gratton, 1ère, 2e et 3e vice-présidentes; Mme Albert Dorge, secrétaire, et Mme René Pilon, trésorière. Ces dames s'avancèrent pour lire ensemble la promesse de fidélité aux directives de la Ligue. Elles signèrent le registre à tour de rôle, suivies des autres dames présentes à l'assemblée.

Avant de céder sa place à Mme Aubry, Mme L. Dorge eut un mot gentil de remerciement envers M. le curé et toutes les dames qui l'ont appuyée et aidée pendant son terme de présidente des Dames de Ste-Anne.

Il fut décidé que l'assemblée de la Ligue se tiendrait le deuxième mercredi de chaque mois. A celle du 3 avril, on formera les différents comités qui se diviseront équitablement les tâches. La Ligue commencera à fonctionner selon les règles établies pour le plus grand bien des individus et de toutes les familles de la paroisse.

Assemblée annuelle

A la salle de la Légion, le mardi soir 1er mars, 55 hommes s'étaient réunis pour l'assemblée annuelle de la Coopérative du district de Ste-Agathe, dont M. Léon Courcelles est le gérant général et M. J.-A. Labelle, celui du département d'huile. L'assemblée fut présidée par M. Elie Dorge. M. Mike Philipp, représentant du district pour la Fédération des Copératives du Manitoba, M. Maurice Gauthier, officier des relations publiques, et M. C. E. Wood, délégué, étaient les invités d'honneur.

M. Philipp présenta le rapport financier de la Coopérative du district de Ste-Agathe, dont chacun avait copie en main. On put constater quelques progrès par rapport aux années précédentes. M. Wood commenta le budget de la Fédération. M. Gauthier fit valoir les avantages pour la Coopérative du district de s'amalgamer à celle de la Rivière-Rouge, comme il en est question depuis un certain temps entre les directeurs.

D'autres assemblées auront lieu et les membres, après avoir étudié les avantages et les désavantages de l'amalgamation, décideront par un vote.

Tous les directeurs furent réélus: MM. Hilaire Gratton, président, Gaston Brémault, secrétaire, Donat Alarie, Télesphore Dorge, Auguste Gauthier, Raymond Lagassé, François Palud et Henri St-Onge.

Pour terminer agréablement l'assemblée, Mme Léon Courcelles, aidée de Mme Thérèse Lemoine, servit du café et un goûter.

Thé

L'Association de Parents et Maîtres de la paroisse de Ste-Agathe invite tous et chacun au thé qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 20 mars, de 2 h. 30 à 6 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

Funérailles

Le mardi avant-midi 8 mars eurent lieu les funérailles de M. Georges Guertin, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation eut lieu au mausolée de famille dans le cimetière de Ste-Agathe. Après la courte cérémonie, les assistants furent reçus à la salle des Vétérans pour un diner.

Journée de crêpes

Organisée par la compagnie "International Harvesters", la journée des crêpes à Ste-Agathe eut lieu le vendredi 11 mars. Ce jour-là, les frères Courcelles avaient transformé leur magasin de machineries en une salle de réception pour leurs clients et amis à qui ont servit d'excellentes crêpes. Plusieurs centaines de personnes ont profité de ce privilège. A cette occasion, tous ont pu admirer les magnifiques machines agricoles modernes exposées à l'arrière, et se renseigner sur celles qui pourraient leur être nécessaires pour la saison prochaine.

Malades

Sont patientes à l'hôpital de Morris: Mmes Emile Sorin à qui est née une fille le dimanche 6 mars, Orise Joyal et Rose Guertin. Ces trois dames comptent revenir chez-elles sous peu.

St-Norbert

Les élèves de St-Norbert dans le vent

Les élèves de l'Institut Collégial de St-Norbert ont fait honneur à leur école et à la division Seine par leur belle participation à la boîte à chanson à Lorette le 8 mars dernier.

Le premier numéro présenté par l'école "A toi de choisir", fut chanté par Gisèle Bibeau et Carmen Lajeunesse. Puis un groupe de garçons: Léo Fontaine, Rickey Vivier, Renald Lagacé et Gérard Labelle (le seul groupe entièrement composé de garçons) a prouvé que les gars sont bien vivants chez nous.

Suzanne Pelland, Louise Provost, Diane Turcotte et Diane L'Heureux ont exécuté "Un garçon" et "Dans le temps". Ce dernier morceau surtout a été interprété avec un aplomb remarquable.

Tous ces chants étaient accompagnés par trois guitaristes: Paul L'Heureux, Rénald Tellier et Gilles Pelland, et par Jim Brown aux tambours.

Les garçons de l'école St-Norbert ont aussi dirigé la foule dans le chant "Ça sera beau". Il fallait voir Paul L'Heureux et Jim Brown pour bien apprécier leurs talents de directeur de chorale! Tous les numéros présentés par St-Norbert étaient aussi accompagnés par trois danseurs à go-go très gracieux: Diane Robert, Christine Durant et Brian Charette.

Etudiants de St-Norbert, que cette soirée soit le début de choses encore plus grandes . . . Comme il est bon de chanter ensemble dans **notre** langue.

La Broquerie

Avis!

A cause de la température incertaine, il pourrait y avoir certains changements au programme du carnaval. Les lecteurs sont donc priés d'être à l'écoute de leur poste de radio française CKSB, vendredi matin et toute la journée, afin de se tenir au courant des événements.

Rapport de l'A.P.M.

Le mercredi 9 mars avait lieu à l'Institut Collégial La Broquerie l'assemblée de l'A.P.M. Après lecture de la prière et du rapport de la dernière assemblée, Mme la Présidente fit remarquer que toutes les associations de la paroisse sont ici représentées ce soir en réponse à la causerie de M. Laberge prononcée en décembre dernier, lors de la dernière réunion, sur la part active que chaque citoyen doit prendre aux activités sociales d'une paroisse pour voir à son bon fonctionnement.

Tour à tour, un représentant de chaque groupe expliqua le but de son organisation notant le nombre d'heures de travail bénévole mis au service de la communauté.

Ces chiffres sont approximatifs et comptés au minimum. Les voici: Caisse Populaire, 350 heures; Chevaliers de Colomb, 540; La Relève, 170; Commissaires d'école, 333; Laiterie Coopérative, 126; Chorale d'église, 218; Filles d'Isabelle, 506; Syndics, 210; Chambre de Commerce, 500; Magasin Coopératif, 400; Club Sportif, 1956; Parents et Maîtres, 724; Société St-Jean-Baptiste, 400. Total: 6.433 heures.

Ceci représente 804 journées de 8 heures données par les paroissiens pour servir la communauté.

M. l'abbé F. Juneau prit ensuite la parole. Il félicita tous et chacun pour les rapports donnés, qui révélèrent des chiffres et des détails instructifs et intéressants. Il dit que tous doivent faire leur part pour aider à la marche des organisations paroissiales. Autrement, on peut facilement manquer à la charité en laissant les charges aux mêmes personnes. Si chacun fait sa part, tout ira mieux.

On finit l'assemblée par la prière, et un goûter fut servi.

Décès de M. Wilbrod Verrier

Le mercredi 2 mars au Sanatorium de St-Boniface est décédé à l'âge de 87 ans, M. Wilbrod Verrier autrefois de La Broquerie.

Le service funèbre fut célébré à 11 h. le 8 mars par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. MM. Antoine et André Savard, petits-fils du défunt, servaient au choeur. Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Albert Vien, Louis Lebrun, Marcel Simard, Jacques Murray, David Savard et Claude Verrier. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Né au New Hamphsire, E.-U., M. Verrier arrivait au Manitoba avec ses parents à l'âge de cinq ans. En 1903 il épousait Mlle Doria Decelles, d'Aubigny, et en 1924 il venait s'établir sur une ferme à La Broquerie. En 1929 son épouse le précédait dans la tombe.

En 1943 il se retirait au village de La Broquerie où jeunes et anciens aimaient visiter ce vieillard si accueillant. M. Verrier était un fervent de la messe quotidienne et du chapelet.

Depuis quelques années il habitait chez ses enfants de Winnipeg, St-Boniface et St-Vital. Sa santé semblait assez bonne lorsqu'il y a quelques semaines il devait être transporté à l'hôpital pour une crise cardiaque qui vint le ravir à l'affection des siens.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Arthur, de Ste-Anne-des-Chênes; six filles, Aurore (Mme Cyprien Simard), de St-Vital, Mary (Mme Josaphat Simard), de St-Boniface, Agathe (Mme George Murray), de Fannystelle, Solange (Mme Cliff Osborne), de St. James, Anna (Mme Jérome Trudeau), d'Isles-de-Chênes, Denise (Mme Cyprien Savard), de La Broquerie; 56 petits-enfants et 60 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les membres de la famille Verrier désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par offrandes de messes, fleurs, ou par leur assistance aux funérailles.



Mlle Laurette Taillefer, que l'on voit dans cette photo, candidate au carnaval, descendante d'une famille de pionniers, est née et a toujours demeuré à La Broquerie chez ses parents, feu M. Jean Taillefer et Mme Taillefer. Elle est actuellement en 10e année à l'école secondaire du village. Très énergique et bonne sportive, elle remportait en 1965 un trophée alors qu'elle s'était classée première parmi les dames et demoiselles qui prenaient part au marchoton de CKSB.

Laurette saura mettre autant d'entrain dans sa course à la victoire pour la couronne du carnaval 1966. Merci aux Chevaliers de Colomb pour leur appui accordé à cette valeureuse candidate. Ses amis lui souhaitent un très beau succès.



Mlle Rose-Marie Méconse, dont la photo parait ci-haut est l'une des deux candidates du carnaval de La Broquerie. Petite brunette d'une personnalité attachante, Rose-Marie a vu le jour à Churchill, Man. Après quelques années au couvent de St-Charles, elle arrivait à La Broquerie en 1960 avec sa famille adoptive M. William Prairie et feu Mme Prairie. Actuellement en douzième année à l'école secondaire, elle a toujours été brillante en classe et active dans les mouvements de jeunesse. En novembre dernier, elle présidait avec savoir-faire une soirée très vivante organisée par la Relève de la Division Seine.

Félicitations aux Filles d'Isabelle pour le support accordé à cette gracieuse candidate. Bonne chance, Rose-Marie.

St-Jean-Baptiste

Carnaval d'hiver

Tout marche à grand pas vers le grand Carnaval d'hiver qui aura lieu le 19 mars.

Si l'on peut juger par le va-et-vient et les activités de ces jours-ci, la fête s'annonce des plus intéressantes. Les recettes de cette journée seront partagées entre les organisations suivantes: Jeunesse Etudiante, Club 4-H, Scouts. Le prix d'admission est de $1.00 pour adultes et 35c pour enfants.

Le programme des activités comprend des amusements pour tous les âges: patinage de fantaisie, concours de toboggans motorisés, partie de hockey entre les filles de l'école secondaire et le Club 4-H, etc.

Un des principaux attraits sera certes la rencontre de deux charmantes candidates, Mlles Louise Collette et Raymonde Lavallée, et de deux charmants candidats, MM. Denis Marion et Bernard Baril. Qui sera couronné?

Le programme de l'après-midi, en plus des concours et courses, sera rehaussé par la mascarade des enfants, et le soir, commençant à 7 h. 30, il y aura programme pour adultes. Le tout se terminera par le couronnement de la reine ou du roi, suivi d'un bal sur glace.

Espérons que tous se rendront au Centre récréatif, revêtus d'un costume. Plus il y en aura, plus ce sera carnaval.

Chronique sportive

Maintenant que Hull a dépassé ses 51 buts, les Eperviers pourront-ils terminer en tête?

par Jacques LEMOYNE

Bobby Hull a enfin marqué son 52e but et tous les amateurs de hockey vous diront que cet exploit ne pouvait être réussi par un meilleur joueur. Mais ce nouveau record de Hull, et il ne restera pas à 52 buts, aura peut-être coûté le championnat de la ligue Nationale aux Hawks. Le nouveau roi des compteurs a affirmé qu'il n'était sous aucune tension au cours des trois joutes qui ont précédé son exploit, mais les autres membres de l'équipe ne peuvent certainement pas en dire autant. Comment expliquer alors cette incoyable léthargie qui les a fait reculer à trois points de la première place avec une joute de moins à disputer que les Canadiens? Et ces trois joutes empêcheront peut-être la puissante équipe dirigée par Billy Reay de remporter un premier championnat, un titre que tous les experts se plaisaient à leur accorder cette saison.

Les Canadiens continuent à remporter des victoires importantes même si des joueurs aussi forts que Laperrière et Richard doivent manquer à l'appel. Il est étonnant de souligner que c'est alors que Ted Harris était absent que les joueurs des Canadiens ont connu le plus de difficulté à remporter des victoires! C'est un peu surprenant car on se plait à critiquer Harris à Montréal, mais il me semble qu'on a tort. Pour revenir à la course au championnat, disons que les Leafs de Punch Imlach semblent avoir retrouvé le chemin de la victoire et qu'il faudra compter avec eux durant les séries pour la coupe Stanley. Ce sera toujours la même histoire: celle d'une équipe qui donne un rendement à 100 pour cent durant toute la saison et celle qui joue au hockey comme des professionnels, c'est-à-dire en donnant un plein rendement uniquement quand la chose s'avère essentielle. Malgré tout, nous ne croyons pas que Toronto rejoigne le Tricolore en tête, ni même les Hawks. Ce sera une brillante victoire pour Toe Blake et ses joueurs; victoire qui les aidera dans les séries pour la coupe Stanley.

Ce sera Chuvalo

Ernie Terrell ayant cédé aux pressions politiques qui ont honteusement été utilisées dans l'espoir de faire rater le prochain match de championnat, c'est George Chuvalo qui rencontrera Clay. Je ne sais quel genre de bataille ce sera! Si Clay vient pour se battre et qu'il ne se sauve pas, on assistera à une de ces rencontres comme on en voit peu souvent. Chuvalo, si on lui en donne la chance, peut frapper solidemen son adversaire. On dit que Clay encaisse bien. Tant mieux, ça ne rendra le match que plus intéressant. Mais il y a un élément dans toute cette affaire que je ne puis accepter et ce sont ces pressions exercées par de faux patriotes pour empêcher Clay de gagner sa vie. Je me demande si les mêmes gens qui crient si fort aujourd'hui faisaient autant de bruit au service de leur pays lors de la guerre de Corée ou de la dernière guerre? Et si la nation est si en danger qu'on le dit, pourquoi ces héros ne laissent-ils pas là leurs occupations, moins importantes que le salut de la nation, pour aller se battre?

Clay n'aime pas la guerre au Viet-Nam. Moi non plus et je n'irais certainement pas. Pas parce que je ne veux pas servir mon pays, je l'ai fait une fois en 1939-45 et je le ferai encore une autre fois s'il le fallait. Mais les guerres politiques, celles qui se font sur le dos d'un peuple sans défense, ça ne m'intéresse pas. Clay non plus et, comme des millions d'Américains, il le dit bien haut. Je sympathise avec les parents **dont les enfants ont été tués là-bas. Je m'incline respectueusement sur la tombe de ceux** qui ont payé de leur vie leurs convictions. Mais je n'exige pas de ceux qui ne partagent pas les mêmes conditions qu'ils fassent le sacrifice suprême uniquement parce que je le fais moi-même, ou parce que d'autres de mes amis doivent le faire. Le devoir ce n'est pas de faire comme les autres ou d'exiger que les autres fassent comme soi. Le devoir c'est l'obligation que nous avons tous de faire, en donnant le meilleur de nous-même, ce que nous dicte notre conscience. Cela ne se limite pas uniquement au domaine de la guerre, mais c'est une règle qu'on peut appliquer à toute la vie. Agissons les uns les autres au meilleur de notre conscience. Cela compte pour beaucoup dans chacune de nos actions.

Troisième

Après avoir failli quitter le tournoi par suite de décisions absolument incroyables de la part des arbitres, les joueurs de hockey du Canada ont terminé au troisième rang dans le classement du hockey amateur mondial. Cette équipe a prouvé une autre fois que le calibre International du hockey est loin d'approcher ce que nous avons dans la ligue Nationale. Il est malheureux que les équipes du circuit Campbell refusent de se mesurer aux Russes. Des champions qui refusent de se battre ne sont pas champions longtemps aux yeux de l'opinion publique. Quoi qu'il arrive il résulte de tous nos efforts que nous sommes incapables d'envoyer à ces tournois un club amateur qui puisse donner aux étrangers une idée exacte du calibre de jeu de la ligue Nationale. Plus le temps passe, plus la propagande joue contre nous. Mais il semble bien que les professionnels vont rester sur leurs positions, comme si le trésor qu'ils gardent leur avait été donné en exclusivité.

Il est malheureux que les "trustees" de la coupe Stanley aient cédé leurs droits à la ligue Nationale, car les Russes auraient pu alors lancer un défi aux champions de la ligue Nationale pour la coupe et, d'après les règlements anciens, qui sait si les personnes chargées de surveiller cette compétition n'auraient pas accepté de permettre aux gagnants de la Nationale de jouer une série de sept joutes contre les Russes? Pour ma part je ne serai satisfait de notre attitude que le jour ou nous accepterons de jouer un meilleur dans sept avec l'équipe de l'Uunion soviétique. Ce sera alors seulement que nous saurons à quoi nous en tenir. D'ici là toutes les conjectures sont possibles et ceux qui aiment ce sport ne se gênent pas pour en faire.

Nous portons partout et toujours en notre corps les souffrances de mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit, elle aussi, manifestée dans notre corps. (II Cor 4, 10)

Lorette

Notre Mlle Canada

Nous sommes enchantés de savoir que Mlle Canada, Diane Landry, est partie une seconde fois pour l'Europe et doit se rendre à Rome pour avoir une audience privée avec Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Nous pouvons dire que Diane a toujours été privilégiée depuis sa naissance car elle a eu le bonheur d'être baptisée dans l'église de Lorette par Mgr Charles Désorcy, prêtre natif de cette paroisse.

Ensuite les Religieuses institutrices de l'Institut Collégial Lorette Centre ont toujours remarqué en Diane une application et une obéissance durant les onze années de son cours. Aussi, aujourd'hui, elle voit ses efforts couronnés de succès. Elle a passé ses années d'étude sans faillite voire même la onzième année, et ces qualités lui ont mérité l'honneur de devenir Mlle Canada. Un bel exemple pour les jeunes étudiants.

C'est tout naturel que nous en faisions mention car tout le Canada est intéressé à elle. Aussi nous voulons féliciter et remercier tous ses collaborateurs.

Tout d'abord le Canal 7 CJAY, de Winnipeg, de l'avoir si généreusement commanditée et pour leurs intéressantes représentations à son sujet à la télévision.

Félicitons ses parents, M. et Mme Léon Landry qui demeurent maintenant à 162 Howden, St-Boniface, d'avoir si bien su répondre à l'avancement du talent de leur fille.

Félicitations aussi à M. et Mme Joseph Landry (Eugénie Johnson) grands-parents paternels de Diane, autrefois de Lorette, maintenant retirés à 428 rue Louis-Riel, St-Boniface, qui peuvent se réjouir des succès de leur petite-fille, ce qui ajoute au bonheur de leur vieillesse.

Merci et félicitations aux Rév. Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe de l'Institut Collégial Lorette Centre qui n'ont rien négligé (comme c'est leur habitude d'ailleurs), et l'ont toujours encouragée à atteindre un brillant succès. Soulignons par exemple, la Rév. Sr Madeleine, maîtresse de chant qualifiée, qui la suivait avec un vif intérêt.

Nous remercions M. Gaudias Brunet pour l'encourageant article paru dans le journal "La Liberté et le Patriote".

Merci aussi à tous les autres professeurs de St-Boniface et de Winnipeg qui ont participé à la culture de son talent.

Lorette est fier de toi, Diane, et souhaite que ton avenir soit ensoleillé de grands succès.

Rosa THERRIEN.

Tempête

La semaine dernière fut très dure. Merci aux personnes suivantes qui ont ouvert leur foyer tout grand pour abriter les joueurs de hockey qui n'ont pu retourner à Saint-Boniface durant la grosse tempête de neige des 4 et 5 mars: les familles Louis Marcoux, Denis Bohémier, Jean Fontaine et Dawson Hotel méritent des félicitations.

Loterie

Voici les gagnants de la loterie de la partie de cartes de Lorette Est: Mme Thuribe Ross, $10, M. l'abbé H. Perron, $5. Ces noms furent oubliés dans la dernière chronique.

Correction

Les juges du débat sur la Reine Capitale par les étudiants de l'Institut Collégial de Lorette étaient Mmes René Désautels, Ben Crewson, Gabriel Lagimodière et non Messieurs.

Succès

Tous sont heureux de faire savoir que le carnaval annuel de Lorette fut bien réussi malgré le mauvais état des chemins.

Le dimanche soir 13 mars, une foule nombreuse s'est rendue à l'arène où devait être dévoilé le nom de la Reine. Claudette Ross fut couronnée et acclamée Reine du Carnaval, et Mlles Lucille Lebrun et Lucille Grégoire furent choisies 1ère et 2e duchesses. Ces trois demoiselles méritent toutes nos félicitations car elles se sont bien dévouées dans la vente des billets au profit de notre arène. Un compte rendu plus détaillé paraîtra la semaine prochaine.

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette (section française) tiendra son thé annuel à la salle paroissiale le dimanche 3 avril, de 2 h. 30 à 6 h. p.m.

Mme Edouard Tétreault a accepté d'en être la présidente.

Toutes les familles de Lorette et des paroisses environnantes sont invitées à venir encourager la Ligue par leur présence. Bienvenue à tous.

Les jeunes et les moins jeunes jouissent du carnaval de Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — Le carnaval est venu, le carnaval est terminé. Les organisateurs sont fourbus, les enfants sont heureux et les parents presque sur la paille!

Mais dépêchons-nous de le crier très haut — tout le monde se réjouit, car le carnaval 1966 a été un vrai succès!

Le tout débuta par une série de joutes de hockey, le vendredi soir. Le samedi, la journée se passa en parties de hockey, à l'extérieur, et en jeux organisés, dans l'auditorium de l'école secondaire. Une danse, le soir, couronna cette journée, bien remplie pour les jeunes et les moins jeunes.

Toute la journée, des volontaires, dames et hommes, avaient travaillé à la cuisine, à la cantine et à organiser les jeux.

Le dimanche, comme M. le Soleil honorait très brillamment de sa présence toute la paroisse, on dut annuler les joutes de hockey. Mais cela ne parvint pas à refréner l'enthousiasme. On changea le hockey pour le ballon-balai et les parties reprirent de plus belle.

Les "skidoos", ainsi que les jeux intérieurs, furent très appréciés et achalandés tout l'après-midi. N'oublions pas non plus le tournoi de ping-pong qui fut très en vogue pendant les deux jours. Une trentaine d'hommes et de jeunes gens y prirent part. Comme M. Ernest Lajoie et M. le Dr Robert Lafrenière arrivèrent ex-aequo, on continua le jeu et le M. le Dr Lafrenière fut l'heureux gagnant de la coupe. Par coïncidence, les deux mêmes étaient ex-aequo l'an dernier et M. Ernest Lajoie avait gagné la coupe.

Nul besoin de mentionner que durant tout ce temps, les enfants, jeunes et adultes se "gorgeaient" tous des bonnes frites, chiens chauds et "Chili Burgers", préparés par les dévouées dames.

A 9 h., le dimanche soir, grand événement: le couronnement de la Reine attendu depuis si longtemps. M. Joseph Desrosiers, qui agissait comme maitre de cérémonies, fit appel aux invités d'honneur: M. Louis Dubé et "Les Brunettes", tous de La Broquerie. Ces dernières ont montré beaucoup d'initiative en formant un groupe pour chanter avec entrain et savoir-faire les belles chansons françaises. Elles avaient composé un chant approprié à la circonstance, et tous leur surent gré de ce beau geste.

M. L. Dubé sut enchanter son auditoire avec sa belle voix et sa personnalité engageante. Espérons que les jeunes de Ste-Anne-des-Chênes sauront prendre l'exemple de ces jeunes enthousiastes de la paroisse voisine. Un gros merci à ces jeunes pour le beau concert qu'ils ont offert.

Quelques chansons d'Elvis Presley, exécutées par MM. Gilbert Tougas et André Chouinard, soulevèrent l'enthousiasme de la jeunesse.

Enfin, le clou de la soirée fut le couronnement de la Reine. Après une attente presque angoissante pour les princesses, Mlle Janine Jubinville, représentant l'école élémentaire, est déclarée l'élue. M. A. Vielfaure, député, eut la tâche très plaisante de couronner la Reine. Il sut s'acquitter de ce devoir avec sa verve et son humour habituel. Il se dit peiné de ne pouvoir couronner les trois candidates, mais qu'il ne pouvait y avoir qu'une gagnante. Il félicita les princesses pour leur dévouement, et le Comité des loisirs pour le succès de ce carnaval. Les deux princesses, Denise Charrière et Linda Lucko, félicitèrent la Reine et reçurent chacune un cadeau du Comité des loisirs.

Le préfet de la municipalité, M. Camille Chaput, et M. Jos. Tougas, maire du village, furent ensuite invités à dire quelques mots.

La soirée se termina par quelques chants et tous retournèrent chez eux, enchantés de leur soirée et du carnaval.

Un gros merci à tous ceux qui se sont dévoués pendant ce carnaval et qui ont travaillé au succès de cette oeuvre. Félicitations au Comité des loisirs pour le beau travail accompli. Une mention spéciale à la seule dame du comité, Mme Rita Préfontaine, à qui revint la tâche de voir à la cuisine et à la cantine. Depuis trois ans, aidée des dames de la paroisse, elle s'acquitte de ce travail d'une manière admirable et devrait en être félicitée.

Le carnaval est passé, mais le bel enthousiasme, la coopération des paroissiens envers cette oeuvre qui concerne les jeunes seront un souvenir qui durera longtemps.

La Semaine étudiante à St-Pierre

Une Semaine Etudiante, dit-on, est réussie en autant que chaque étudiant ait fait sa part pour la faire réussir. Reste à dire, la participation de chaque étudiant est essentielle à la réalisation de cette semaine. A St-Pierre, la Semaine Etudiante se déroule dans une atmosphère d'envergure, de dévouement et de coopération. Tous les étudiants de l'école profitent de cette occasion presque unique de se rencontrer en petits et plus gros groupes pour discuter leurs problèmes.

Dans notre milieu, les grands responsables, Simone Rochon, Edmond Beaudry et Cécile Curé, débordent d'un dynamisme extraordinaire et sont les grandes figures de cette semaine qu'ils préparent si bien. Ensemble, avec les équipes militantes, ils se donnent tout entier pour que chaque journée soit un succès.

Lundi a pour but de faire vivre aux étudiants une expérience de participation à l'action du Conseil Etudiant. C'est là que nous réalisons nous-mêmes que le manque d'esprit d'école vient du fait que les étudiants ne savent pas donner leurs opinions. Sans aucun doute cette Semaine Etudiante nous apprend à donner notre opinion tout en respectant celle des autres. Mardi, réunis en plénière, nous prenons conscience des trouvailles de lundi, et nous les discutons plus à fond. Mercredi, nous revisons notre expérience de consultation du lundi et du mardi.

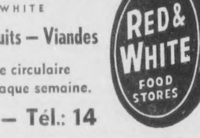
C'est jeudi le clou de la semaine et, dans un panel bien préparé, nous rencontrons des gens de haut calibre. M. Emile Péloquin, professeur, appuie sur le fait qu'aujourd'hui, les jeunes apprennent d'une manière pratique le sens de la responsabilité. "La responsabilité, dit-il, n'est pas un droit". Les responsabilités que les autorités nous déléguent doivent nous rendre conscients de l'obligation qui nous incombe de nous montrer vraiment responsables... Le second membre du panel, M. Théodore Tétrault nous parle au nom des parents qui désirent comprendre les jeunes. "Les étudiants d'aujourd'hui quand ils arrivent à un certain âge croient que les parents sont vieux jeu... Mais, dit-il, il ne faudrait pas oublier que vous avez reçu plus que vos parents et que vous devez donner plus qu'eux..." Comme il nous a fait réfléchir! Et finalement, c'est Omer Fontaine, étudiant qui explique en de termes simples mais très effectifs, ce que c'est "l'esprit d'école". "L'esprit d'école, dit-il, c'est quelque chose que chacun d'entre nous apporte. C'est la fierté que nous avons pour notre école, c'est le désir que chacun a de travailler au bien commun".

Vendredi, la messe couronne notre semaine. Dans le gymnase circulaire de l'école élémentaire, autel au centre, élèves en demi-cercle, nous rendons hommage au Christ qui nous a dirigés durant toute la semaine. Quelle belle façon de terminer ces cinq jours de travail sérieux!

Je reviens à mon idée première, c'est-à-dire que la Semaine Etudiante est réussie en autant que chaque étudiant a compris ses buts, ses objectifs et ses réalisations. A cause de cette affirmation, je peux avouer que notre semaine fut un grand succès. Comme l'a si bien souligné Edmond Beaudry, grand responsable de la J.E.C. des garçons, "Je crois que tous ont remarqué qu'il y avait un manque de coopération de la part des élèves en général et, par conséquent, un manque d'efficacité au Conseil Etudiant". Le président du Conseil Etudiant, Larry Gagné, trouve que les élèves "ont appris la vraie signification de l'esprit d'école. C'est beaucoup". Et Simone Rochon, grande responsable de l'Action Catholique à St-Pierre, trouve "merveilleux" que tous ont eu quelque chose à donner, que tous ont si bien participé et si bien compris les objectifs de la semaine.

A présent, comme le dit encore Simone: "Est-ce que nous continuerons le bon travail de la semaine? Cela dépend de chacun d'entre nous". Il faut continuer d'améliorer notre bon esprit, il faut vivre nos bonnes résolutions. A nous de prouver que nous sommes capable d'accepter les responsabilités en adultes. Et, si nous parvenons à réussir tout cela, notre semaine vivra toute l'année.

Lise PREFONTAINE
(militante).







Ste-Rose-du-Lac

Condoléances aux familles Théoret à l'occasion de la mort de leur oncle, M. l'abbé A. E Théoret.

M. l'abbé Théoret fut curé de la paroisse de Ste-Rose du Lac de 1922 à 1938. En 1938, il devint le premier aumônier de l'hôpital de Ste-Rose du Lac, poste qu'il occupa pendant deux ans. En plus, il a écrit l'histoire de la paroisse de Ste-Rose, livre que tous ont grandement apprécié en raison de l'exactitude des événements relatés.

Une grand-messe de Requiem fut chantée par le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, le 8 mars, et le même jour, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., délégué officiel de Mgr l'Archevêque de Winnipeg et de la paroisse, assistait aux funérailles qui eurent lieu à St-Isidore de Bellevue, Qué.

Que son âme repose dans la paix!

L.F.C.

Le mercredi 9 mars avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Le R. P. Alarie, O.M.I., récita la prière et Mme Bibiane Wilson présida la réunion. On annonça que les dames avaient recueilli $237.60 pour la semaine "March of Dimes".

Des motions permettent de donner $5 au programme du Sacré-Coeur, $25 à la patinoire, et $75 à Mme Pineau afin d'acheter des prix de catéchisme. On achètera aussi des fleurs pour l'église à l'occasion de Pâques. On nomma un comité d'élection composé de Mmes Gendreau, Jean Menec et Annette Villeneuve en vue des élections le mois prochain.

Il y aura un thé et une vente de pâtisseries le 19 mars en vue de garnir les deux bourses pour les élèves à la fin de l'année.

Un cours d'élocution (public speaking) sera donné sous peu s'il y a un nombre suffisant de personnes désirant le suivre.

Le R. P. Alarie donna des réponses claires et précises aux questions posées par les dames.

Ensuite il y eut un film en couleur "From Social Six to Noisy Nine", traitant de problèmes des enfants de cet âge et démontrant comment résoudre ces problèmes. Ce fut un film très éducatif et intéressant.

La réunion se termina par un café.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain. Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
8.00—Vie croissante
8.20—Horaire
8.25—Nouvelles
8.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.35—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

3.00—Chez Miville
3.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles. Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent

2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles. Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles. Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles. Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Un finissant de 1956

Au mois de février dernier, M. Denis Lussier devenait architecte adjoint de M. Etienne Gaboury, très bien connu par son architecture unique, fonctionnelle et plaisante.

Des félicitations à M. D. Lussier pour cette marque de confiance qu'il a su se mériter. Puisse-t-il servir d'exemple à tous les jeunes qui sont encore aux études, les yeux tournés vers un idéal qui semble impossible à atteindre.

Mutation

La semaine dernière, le R. P. Paul Désilets, père spirituel du collège, recevait une nomination pour la paroisse St-Félix-de-Valois à Cornwall, en Ontario. Il nous a donc quittés sur-le-champ et sera remplacé par le R. P. Louis Gauthier que nous attendons ces jours-ci.

Merci au Père Désilets pour le travail accompli durant les six mois qu'il a été parmi nous.

Retraite des finissants

Tous les élèves sont partis dans leurs familles, ces 11, 12 et 13 mars, pour permettre aux finissants d'avoir une retraite fermée tout en restant au collège.

La retraite est prêchée en français par M. l'abbé Raymond Roy, curé de Holy Cross; c'est pourquoi nos trois étudiants de langue anglaise se sont dirigés vers la Trappe de St-Norbert.

Le programme de la retraite comporte beaucoup de variété et les étudiants semblent apprécier ces jours de prières et de grâces qui leur sont alloués.

Erreur

Aussi gênant que cela puisse être, le souci de la vérité et le respect des personnes en cause m'obligent à réparer une erreur commise dans la liste des gagnants des trophées au curling lors du festival.

L'erreur est compréhensible quand on sait qu'il s'agit de jumeaux presque identiques. Mes excuses à Gilbert Desrosiers pour ne l'avoir pas inscrit parmi les gagnants: il l'avait pourtant bien mérité son trophée. Mes excuses aussi à Gilles Desrosiers d'avoir à le rayer maintenant de la liste.

Remerciements

Il est toujours agréable de remercier, et pourtant c'est une obligation qu'on oublie souvent. Je profite du moyen qui est à ma disposition pour rejoindre tous ceux (si possible) que je dois remercier pour la soirée du 9 mars à Lorette.

Un merci tout spécial à M. Fernand Parenty, d'Otterburne, pour sa grande coopération dans le transport des Bel-Airs et des participants de la Rivière-Rouge à cette Boite à chansons de la Seine.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

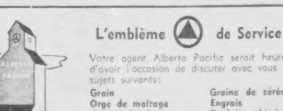
Haywood

Çà et là

M. et Mme Georges Souque eurent la visite de M. Camille Detraze, de Québec, qui avait travaillé pour eux pendant plus de deux ans. Il était accompagné de son frère, Alfred, et était en route pour Gravelbourg où il a un emploi.

Le samedi 12 mars, Mme Bernadette Gautron, accompagnée de M. et Mme Charles Gautron, de St-Vital, et de M. et Mme Luc Gautron et leurs enfants, de St-Claude, assista à la conférence de Mme Thérèse Goulet-Courchaine. Cette conférence très intéressante et instructive, donnait des détails sur les familles Goulet et Lagimodière.

M. Norman Labossière, accompagné de sa grand-mère, Mme Brich, de Fort Garry, et de son oncle, Marcel, visita une tante à Mobile, Alabama, et se rendit aussi en Floride. Après un voyage de trois semaines, il revint chez lui immédiatement après la tempête.



Dunrea

Assemblée

A une troisième assemblée tenue à l'école locale récemment, Mme L. Dunlop fut élue commissaire l'emportant sur M. Henri Beaupré, qui avait aussi été proposé.

Malades

Mme Edmond Beaupré est de retour à son foyer après une intervention chirurgicale subie à l'hôptal de Brandon. Elle désire remercier très sincèrement tous et chacun pour les visites reçues, ainsi que pour les nombreux souhaits de prompt retour à la santé, les cadeaux et les fleurs, ce qui l'aida grandement à surmonter cette dernière épreuve.

Mme Théodore Boulet est revenue chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital général St-Boniface. Elle fut aussi très sensible à tous les souhaits de prompte convalescence et visites reçus pendant son séjour à l'hôpital.

Prompt retour à la santé à M. Arthur Paradis, hospitalisé à Glenboro, ainsi qu'au médecin local, le Dr P. Lommerse, qui a eu la malchance de se fracturer une jambe pendant ses vacances en Colombie-Britannique. Il est cependant de retour à la maison avec la jambe dans le plâtre.

Bonspiel

Trente-deux équipes prirent part au bonspiel des hommes, et les gagnants furent: première compétition, A-1) Ross Kinsley, de Minto, Frank Spurriel, de Dunrea, Dan Hyrick, de Belmont, et Earl Robertson, de Maragret; A-2) Elmer Gullett, de Ninette, D. Hyrick, de Belmont, F. Coates, de Margaret, et Ted Laverdière, de Minto; B-1) D. Hardern et F. English, de Killarney, Neil Cline, de Nesbitt, et Armand Beauchemin, de Dunreau; B-2) M. Rome, de Wawanesa, B. Carlisle, de Ninga, Ted Légaré, de Dunrea, et Neil Cline, de Nesbitt; C-1) Ted Patton, de Margaret, Raymond Côté, Walter Gibson et Guy Paradis, de Dunrea; C-2 Tom Dunlop, de Dunrea, Delta River Rats, de Belmont, F. English et H. Harden, de Killarney.

Le prix de consolation échut à M. George MacCauley, de Dunrea.

Ste-Elisabeth

Malades

Prompt rétablissement à M. Roland Lussier, qui est retourné à l'hôpital de Morris, et à Mlle Laurette Lussier, patiente au même hôpital.

St-Lazare

Assemblée annuelle

La Caisse Populaire de St-Lazare tint sa 20e assemblée annuelle, le mercredi soir 2 mars. En quelques mots choisis, la présidente, Mme Alma Perreault, souhaita la bienvenue aux visiteurs, MM. Lemoing, Toupin et Chabalier, ainsi qu'aux membres assistants.

Après différents rapports et discussions, M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface, et M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses, encouragèrent les officiers et les membres à viser à plus de progrès en 1966. Ensuite, M. Louis Lemoing adressa la parole en faveur du plan de Sécurité Familiale de l'Association d'Education.

Le résultat des élections du nouvel exécutif fut comme suit: au bureau de direction, MM. Robert Décorby et Louis Huberdeau (2 ans); au comité de crédit, MM. Arthur Fouillard, Omer Chartier et Joseph Perreault; au comité de surveillance, Mme Jean Chartier, MM. Arthur Fenez et Denis Fouillard.

Dorénavant les heures de bureau de la Caisse Populaire de St-Lazare seront de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. chaque vendredi, au lieu des mardis et vendredis de 7 h. à 9 h. p.m.

Conférence

M. l'abbé J. Currie, de Souris, fut éloquent dans sa causerie lors de la "Conférence de Cana", le dimanche soir 20 février dernier. Une cinquantaine de couples de la paroisse et des alentours y assistèrent et lui posèrent des questions intéressantes. Les dames de la paroisse servirent ensuite du café et des beignets.

Hockey

Les jeunes champions de la paroisse, douze ans et moins, subirent une défaite dans la deuxième joute (qui devint la finale) pour le championnat provincial à Virden, le mardi soir 22 février. Le compte fut de 7 à 4.

Visiteurs

Mme Berthe Griffith et ses enfants, de Transcona, visitèrent leur mère et grand-mère, Mme Antonio Deschambault.

M. et Mme Martial Fenez, de Ste-Agathe, sont en visite chez leurs enfants, Mmes Louis, André et Alexandre Huberdeau et M. Arthur Fenez. Ils sont accompagnés de leur petit-fils, M. Emile Lemoine.

Mlle Lorraine Huberdeau passa la fin de semaine chez elle et visita des amis.

Le Pas

Départs

M. et Mme Percy Harse et leur famille sont partis vendredi dernier pour aller demeurer à Brandon où une permutation désigne M. Harse comme gérant du magasin Marshall Wells. On leur souhaite bonne chance. M, J. Cryderman sera le nouveau gérant du magasin Marshall Wells ici, à Le Pas. Bienvenue et bon succès.

M. et Mme Harry Reeve et leur famille quittèrent Le Pas samedi dernier pour demeurer à Dauphin où M. Reeve travaillera pour la Manitoba Hydro. Ils remercient tous les amis qui leur ont présenté des cadeaux et de bons souhaits.

Çà et là

M. et Mme Derland Watts et leur famille sont allés à Thompson y visiter leurs parents et amis. M. et Mme Jack Berg ont aussi visité la famille A. G. Bakker de cet endroit et sont revenus cette semaine.

Le dimanche 20 février, M. et Mme Charles Morrish, M. et Mme Eddie Chassé, M. et Mme Auguste Marin, se rendaient à la Résidence St-Paul visiter leur mère ou amie, Mme Josephine Chassé, qui célébrait son 90e anniversaire de naissance. On lui apporta des bouquets de fleurs et de jolis cadeaux avec des meilleurs souhaits de longue vie.

M. Peter McLeod, de Regina, Sask., est en visite chez ses parents et amis de la localité.

M. John Whitmore a passé une semaine à Yorkton chez des amis et cousins.

M. et Mme Mel Harvey et leur fille, Shauna Lee, ont séjourné quelque temps à Hudson Bay, Sask., chez des parents et amis.

M. et Mme W. G. Edworthy ont visité leur fils, Rickey, à Winnipeg.

M. et Mme Joe Batchlar sont revenus le 10 mars, d'Acapulco, Mexique, où ils ont séjourné deux mois.

Soirée d'amis

Mmes L. Leduc et Anne Hrychuk ont donné une belle veillée en l'honneur de M. Ken. Kennedy qui doit maintenant résider à l'appartement 303, 1ère Rue.

Etaient présentes: Mmes Caroline Kennedy, Augustine Fréchette, Toni Lauzé, Lillian Balfour, Opal Leduc, Amanda Beaudry, Eilleen Pillar, Sadie Mulhall, Ida Saskowski, Marie Lambert, Joyce Fielding, Mary Zadiac, Helen Shemanski, Anne Hrychuk et Laura Leduc; MM. Jack Kennedy, Frank Saskowski et E. Godin.

Tous ont bien joui du bingo et des divers jeux de cartes. On pris des photos et un délicieux goûter fut servi.

Décès

M. Camille Lemaire, le frère de M. Henri Lemaire de cette paroisse, est décédé à l'âge de 75 ans, à Montréal, le 10 mars. Il laisse dans le deuil son épouse, Alice, et sa nombreuse famille.

L'insigne rouge au béret de l'uniforme d'un membre du Détachement féminin de la Croix-Rouge, indique que cette personne est une auxiliaire volontaire dévouée qui, de tant de façons, sert votre localité.

Commission du Centenaire

OTTAWA — Un planétarium de $1,560,000 sera construit à East Kildonan à titre de projet du Centenaire du Manitoba. Sept autres projets ont été également approuvés aux termes du programme fédéral-provincial des subventions du Centenaire du Manitoba. C'est ce qu'ont annoncé le 8 mars l'honorable Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada et ministre fédéral responsable des affaires du Centenaire, et l'hon. Maitland B. Steinkopf, C.R., secrétaire provincial et président de la Corporation du Centenaire du Manitoba.

Les autres subventions prévoient un musée à Portage-la-Prairie; des parcs à MacGregor, Minnedosa, Daly et dans la réserve indienne de Long Plain, et un terrain de sports à St-Boniface comprenant trois patinoires, $547,200.00 ainsi supplées: gouvernement fédéral, $37,600; provincial, $37,600; municipal, $472,000.

La requête en vue d'un parc dans les jardins internationaux de la paix du Manitoba a été modifiée. Le coût estimatif a été majoré de $75,000 à $99,000. La Commission du Centenaire a augmenté ses contributions de $26,000 à $33,000. La part de la province deumeure la même, soit $66,000.

* * *

Une patinoire de $38,000 sera le projet du Centenaire du village de Ste-Rose-du-Lac, au Manitoba, tandis que Rossburn aménagera un terrain de piquenique aux termes du programme fédéral-provincial des subventions du Centenaire.

L'approbation de ces deux projets vient d'être annoncée par l'honorable Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada et ministre fédéral responsable des affaires du Centenaire, et l'honorable Maitland B. Steinkopf, C.R., ministre des Utilités publiques, secrétaire provincial du Manitoba et ministre chargé de coordonner les célébrations du Centenaire dans cette province.

Le gouvernement fédéral et la province verseront chacun $2,311 pour le projet de Ste-Rose, tandis que la municipalités contribuera $33,378.00. A Rossburn, l'aménagement du terrain coûtera à la province et au gouvernement fédéral $1,499 chacun, tandis que la part de la municipalité sera de $3,002.

La Commission du Centenaire, Ottawa, est l'organisme chargé de promouvoir les fêtes du Centenaire. Aux termes d'un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral, ce dernier verse à chaque province un dollar par tête de population pour des oeuvres de caractère durable réalisées à l'occasion du Centenaire, moyennant un apport de $2 partagé entre la province et les municipalités.

SOMMES DÉPENSÉES PAR G.M. EN 1965

STE-THERESE-OUEST, Qué. — La société General Motors a dépensé dans la province de Québec au cours de 1965 la somme record de $52,800,000 à rapprocher de $30 millions en 1964 et $15 millions en 1963. Cette somme a été dépensée pour l'achat de marchandises, de services, aussi bien qu'en paiement de salaires et de taxes, a déclaré la société dans un communiqué qui a été remis aux journaux le 11 mars. Durant cette période, la région de Montréal pour sa part a reçu $42,400,000, y compris $4,375,000 en salaires dont $1,878,945 à Ste-Thérèse-Ouest.

Dans l'ensemble du Caanda, la société General Motors a dépensé $863 millions, aux mêmes fins, contre $765 millions en 1964.

Dans les Cantons de l'Est, les dépenses de la société se sont élevées à $7,273,600. Farnham vient loin devant avec $6,556,000, suivie de Waterville $459,000, Ayer's Cliff $153,000 et Granby $71,000. Parmi les villes où la société General Motors a dépensé des sommes d'importance, on cite Valleyfield avec $320,376 et Drummondville avec $53,000.

Au cours de 1965, l'embauchage chez General Motors s'est haussé à 22,000 hommes et femmes à comparer à 19,500 l'année précédente. La production s'est élevée à 419,795 voitures et camions contre 308,149 en 1964.

Val Marie

Çà et là

La présidente de la Ligue des Femmes Catholiques a préparé un autre groupe d'enfants de choeur dont les noms suivent: Claude Jeanson, Hervé Nadeau, Clément Dumond, Gérald Dumonceaux, Gilles Dumonceaux, Denis Nadeau, Brian Trottier, Danny Kane, Edgar Nadeau, Danny Mohart et Marcel Syrenne.

L'assemblée de l'Action catholique rurale eut lieu le 10 mars chez Mme Armand Dumonceaux; onze membres étaient présents.

M. et Mme K. Hyelmen sont de retour après avoir passé trois mois en Norvège.

M. et Mme Rhéal Legault sont revenus d'un voyage de trois semaines à Québec et en Ontario.

Mlle Jenny Kalveland est allée passer des vacances chez une cousine du Minnesota où elle visita aussi des amis.

St-Brieux

Voyageurs

Mme François Voz et son fils, Laurier, accompagnés de M. et Mme Melvin Folden, partaient le 9 février pour Los Angeles, Californie, où ils assistèrent au mariage de Mlle Bernadette Nye, fille de M. et Mme Charley Nye, qui eut lieu le 12 février en l'église Ste-Madeleine. M. Bob Mitchell et sa troupe, dont le jeune Leander Nye fait partie, chantaient à la messe nuptiale.

Durant leur séjour à Los Angeles, ils visitèrent Knott's Dairy Farm, le Gold Calico Mine Ghost Town, des vergers d'oranges, trouvant tout cela très intéressant. Au chemin du retour, ils s'arrêtèrent à Denver, Colorado, où ils visitèrent une brasserie. Puis ils passèrent par Las Vagas, Nev. Du Montana, ils revinrent à St-Brieux, le 21 février, enchantés de leur voyage. M. et Mme Folden en profitèrent pour visiter des parents aux Etats-Unis.

Bonspiel

Un bonspiel local pour dames et demoiselles avait lieu le 1er mars. Les équipes gagnantes pour la première compétition furent: 1er prix, l'équipe de Mmes Marion Lefebvre, Denise Folden, Verna L'Hénaff et Cécile Daubenfeld; 2e, l'équipe de Mlle Elaine Rouault, Mmes Alice Kajner, Shirley Turkington et Bernice Massé; 3e, l'équipe de Mme Betty Harmon, Mlle Jeannine St-Amand, Mmes Lena Kajner et Doreen Antal; 4e, l'équipe de Mmes Edith Tétreault, Florence Coquet, Marguerite Coquet et Christine Bédard; la deuxième compétition: 1er prix, l'équipe de Mmes Lorraine Folden, Jeanne Rocher, Marie Delorme et Shirley Kajner; 2e, l'équipe de Mmes Ernestine Rouault, Joan Egger, Thérèse Dubé et Nellie Blandin.

Malades

Prompt rétablissement à M. Jérémie Aubin, hospitalisé à Humboldt, à Mme Joseph Varga et M. A. Petit, patients à l'hôpital de Melfort, ainsi qu'à Mme Joséphine Coquet, hospitailsée à Birch Hills.

Bellegarde

Çà et là

Le Carnaval qui eut lieu à la fin de février fut un vrai succès. Mlle Lorarine Magotiaux fut couronnée reine. L'assistance fut nombreuse et la température idéale.

Cette semaine a lieu le bonspiel des dames dont 14 équipes se disputent les honneurs.

Prompt rétablissement à M. Arthur George, hospitalisé à Reston, ainsi qu'à Mme Stan. Paulhus, Alphonse Aimé et Cyrille Petit, patients à l'hôpital de Redvers.

Le R. F. Armand Guillet, provincial des Frères du Sacré-Coeur, était de passage au presbytère.

Mme Arthur Moreau passa une semaine chez ses parents, M. et Mme Fournier, de Cadillac.

M. Aurèle Moreau, de Fillmore, a visité ses parents, M. et Mme Arthur Moreau.

C'est par la faveur de Dieu qu'il vous a été donné, non pas seulement de croire au Christ, mais encore de souffrir pour lui. (Phil 1, 29)

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	93.4	93.6	93.6
C.W. No 3	91.6	91.6	91.2	91.4	91.4
Fourrage No 1	89.4	89.4	89	89.2	89.2
Fourrage No 2	86.4	86.4	86	86.2	86.2
Fourrage No 3	83.4	83.4	83	83.2	83.2
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	144	143.4	143	143	143.6
C.W. No 3—6 rangs	142	141.4	141	141	141.6
Fourrage No 1	132	131.4	131	131	131.6
Fourrage No 2	131	130.4	130	130	130.6
Fourrage No 3	128	127.4	127	127	127.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	130⅞	129⅛	129⅞	130⅛	128⅜
C.W. No 3	125.6	124	124.6	125⅛	123.4
C.W. 2 rej.	124⅞	123⅛	123⅞	124⅛	122⅝
C.W. No 4	114⅝	112⅞	113.4	113⅝	112
Ergot	108⅝	106⅞	107.4	107⅝	106
Sur voie net	130⅞	129⅛	129⅞	130⅛	128⅜

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	271.6	268.4	266.2	264	266.4
Mai	272.2	269.2	267.4	266	269
Juillet	267.2	266.4	266.4	265.4	267.6
Novembre	259⅜	259.4	259.4	259.4	260.4
AVOINE —					
Mai	93.4	93⅜	93	93⅛	93.2
Juillet	91.2	91⅛	90⅞	90.6	90.6
Octobre	89.4	89	89	88⅞	88⅞
Décembre	86⅝	86⅝	86⅝	86⅝	86⅝
ORGE —					
Mai	136	135⅜	135	134⅞	135.6
Juillet	133	132	132	131⅞	132⅝
Octobre	129.4	129	129	128.6	129⅛
Décembre	128.6	128.6	128.6	128.6	128.6
LIN —					
Mai	306.4	303.4	301.6	300.2	300.4
Juillet	304.6	302⅛	301	300⅛	300.4
Octobre	304.6	303.2	302⅝	302	302
Décembre	303	302.2	301⅜	300.4	300⅝
SEIGLE —					
Mai	133⅝	131⅞	132.4	132⅝	131
Juillet	133⅝	131.4	132.4	133	131.6
Octobre	136⅜	134⅝	135.2	135⅝	134⅝
Décembre	137⅜	134.4	135	135.6	134⅞

(Pour la semaine du 7 au 10 mars 1966)

Funérailles de M. l'abbé Anatole Théoret à St-Isidore de Bellevue, le lundi 7 mars

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le lundi 7 mars arrivait de Montréal la dépouille mortelle de M. l'abbé Anatole Théoret, décédé à Notre-Dame de Grâces, le mercredi 2 mars. A 8 h. p.m., M. l'abbé A. Paradis, curé, fit la levée du corps qui fut suivie d'une basse messe célébrée par un neveu du défunt, le R. P. Gustave Houle, de la Fraternité Sacerdotale, de Trois-Rivières, P.Q., et de différentes prières.

Le mardi 8 mars, le R. P. G. Houle officiait à la messe de Requiem, assisté du R. P. Florido Turgeon, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, Man., et de M. l'abbé A. Houle, de l'académie, comme diacre et sous-diacre. Au cimetière, M. l'abbé A. Houle récita les dernières prières.

Etaient présents au choeur: MM. les abbés J.-A. Coursol, Luc et Ghislain Gaudet, de Prince-Albert, Roland Gaudet, de Duck Lake, et L.-P. Pelletier, de Domremy.

Les porteurs étaient tous des neveux du défunt, MM. Anatole et Léonard Houle, Ronald et Théodore Théoret, Edmour et Berchmans Gaudet.

M. l'abbé Anatole-E. Théoret naquit à St-Timothée, comté de Beauharnois, le 27 octobre 1887, d'Ephrem Théoret et de Scholastique Myre. Il fit ses études au Collège de Montréal, chez les Sulpiciens, au Collège de l'Assomption de Sandwich, Ont., chez les Basiliens, et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1912 par Son Exc. Mgr Bruchési et fit un stage de six mois à Ste-Rose-du-Lac comme vicaire. Il se rendit ensuite à Grande-Clairière et s'occupa des missions de Belleview, Melita, Napinka, Hartney, Deleau et Pipestone. En 1914 il fut quelques mois à Elie, puis fonda une paroisse à Ste-Claire, tout en parcourant les missions de l'Ouest et du Nord manitobain (Roblin, Grand View, Gilbert Plains, Oak Nook, Swan River, Minitonas, Bowsman, Birch River, Pine River, Durban et Benito).

En 1916 il devint curé de Dauphin jusqu'en 1922 alors qu'il se rendit à Ste-Rose-du-Lac où il demeura jusqu'en 1938. Après tant d'années de dévouement, il se retira à Notre-Dame de Grâces où il demeura jusqu'à sa mort.

M. l'abbé Théoret laisse dans le deuil deux frères, Procule, de St-Isidore de Bellevue, et Adrien, d'Union, New Jersey; deux soeurs, la Rév. Sr Anatole-Marie (Germaine), de Prince-Albert, et Mme Simone Guyot, de Montréal.

Ferland

Ça et là

M. et Mme Aimé Fournier sont allés au Dakota Nord, E.-U., pendant que M. et Mme Lucien Nogue gardent la maison.

M. Roméo Morin, accompagné de MM. Marcel et Aimé Brisebois, est allé dans le district de Vonda pour affaires.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris la mort accidentelle de M. Arthur Bouvier, en Alberta. Il est le fils de M. Pierre Bouvier, de Gravelbourg, et le neveu de Mmes Louis Fournier, Ephrem Bouffard et Adrien Brisebois.

Agé de 23 ans, M. A. Bouvier était marié et employé au puits d'huile, en Alberta, où les funérailles eurent lieu.

M. et Mme Gaston Fournier sont allés à Swift Current samedi dernier.

MM. et Mmes Georges et Paul-Emile Lacasse et Edmond Tardif, ainsi que Mme Léontine Lacasse sont allés célébrer le 20e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac, le 26 février.

M. Alphée Lacasse, de Cadillac, est venu conduire sa mère, Mme Léontine Lacasse, qui a passé une semaine chez lui.

M. et Mme Sylvio Clermont sont revenus enchantés d'un voyage en Californie et sont maintenant allés visiter leurs enfants à Calgary.

Mme Emma Mercier suit un cours commercial à Regina. Elle revient chez elle à toutes les fins de semaine.

M. l'abbé Joseph Bernier a clôturé ses intéressants cours de Théologie le vendredi 11 mars. Tous le remercient de tout coeur, par la voie de La Liberté et le Patriote, pour ces cours si enrichissants.

Alida

Va-et-vient

M. Dolphis Yucey, de Strothoaks, visitait ses cousins et cousines, dernièrement.

M. Joe Belmore, fils de M. et Mme Elmer Belmore, de Rockey Moutain House, Alta, a subi quelques légères blessures lors d'un accident de route. Son camion fut une perte complète.

Mlle Léda Belmore doit revenir sous peu dans sa famille, après avoir passé l'hiver chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme James Wilson, de Indianapolis, Indiana.

M. Elmer Belmore a eu le malheur de perdre son étable détruite par le feu. Heureusement qu'on put sauver toutes les bêtes à cornes.

Bingo

Une partie de bingo, organisée par la L.F.C., eut lieu à Cantal dimanche dernier. Le prix d'entrée, un service de vaisselle, donné par Mme Lemay, alla à M. Alex Gervais.

Il y eut aussi jeu de cartes et les gagnants furent: 1er prix, Mme Archie Mackenzie et M. Frank Lemieux; 2e prix, Mme Ed. Dzuba et M. Lionel Boutin; prix de consolation, Mme Brian Moran.

A la loterie, des jumelles, données par M. l'abbé Finnin, curé, furent gagnées par M. Michael Quennelle, de Wauchope.

Les gagnants au bingo furent: M. Stan Poirier, ensemble de bois de cuisine donné par M. Henri Carrier; Fernand Hess, une couverture de lit donnée par M. Lucien Beriault; M. Gilbert Désautels, une cafetière électrique donnée par M. N. Beriault; Mme Brian Moran, un billet de $5 donné par M. Rosario Germain; M. Mike Quennelle, de Wauchope, un panier à linge donné par M. Antonio Boutin; Mme Claude Belmore, une coutellerie; M. Melvin Belmore, une couverture de laine donnée par M. C. Lemieux; Coralie Lemieux, un billet de $5 donné par M. Lucien Mailhot; Sharon Hess, un sucrier et un pot à crème; Mme Eddie Demas, une couverture de lit donnée par M. Roméo Boutin.

La soirée se termina par une pièce comique présentée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Tous sont retournés chez-eux enchantés de leur soirée qui rapporta une jolie somme d'argent.

Cours de Religion

M. l'abbé Finnin donne actuellement des cours de Religion. Il n'a pas peur de se dépenser quand il s'agit de faire du bien. Ce dévoué curé dessert trois paroisses: Alida, Wauchope et Cantal. Que Dieu lui donne la santé afin qu'il continue son beau travail. Ses cours de Religion sont très appréciés de tous.

Félicitations

Félicitations à tous les nouveaux Chevaliers de Colomb qui se sont joints à cette organisation, dernièrement.

Malades

Prompt rétablissement à M. Joseph Lemieux, hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à M. R. Dubuc, patient au même hôpital, ainsi qu'à la Rév. Sr Marie-Alma, qui a eu la malchance de se fracturer la jambe et à dû être conduite à l'hôpital général de St-Boniface.

M. Elmer Belmore est de retour chez-lui après avoir été hospitalisé à Redvers pendant un mois.

Mme Hector Boutin et son fils, Emile, sont revenus d'un voyage au sud des Etats-Unis. Mme Boutin a dû faire ce voyage sur les ordres de son médecin.

Prince-Albert

Congrès de l'A.C.F.C.

Attention! Attention! Gens des alentours de Prince-Albert! Le congrès régional de l'A.C.F.C. se tiendra le dimanche 20 mars au sous-sol de la cathédrale. En voici le programme:

1 h. 30: Inscription des congressistes; 2 h.: Bienvenue du président du cercle paroissial, M. Georges Blain; 2 h. 15: M. l'abbé Jean Papen " Historique du développement de l'enseignement du Français en Saskatchewan; 3 h.: Café gratuit; 3 h. 30: M. François Boulet, conseiller en orientation; 4 h.: M. Cléas Duperreault, propagandiste du plan de Sécurité Familiale; 4 h. 10: M. Ernest Bourgault, président du Comité scolaire de Saskatoon; 4 h. 30: M. Clotaire Denis, organisation d'un Jardin d'enfance dans un village; Souper à la salle même ($1.25); 7 h.: M. Gérard Audette secrétaire général de l'A.C.F.C.; 7h. 30: Panel sous la présidence du Dr Jules Lamarre, "Etude du développement intellectuel chez l'enfant qui apprend deux langues".

A ce congrès il y aura aussi une exposition de livres et disques français après les messes du dimanche et toute la journée, au sous-sol même de la cathédrale.

Remerciements

Mme Agnès Béland de retour chez-elle, aimerait remercier tous ceux qui, soit par visites ou lettres, ont égayé son séjour à l'hôpital. Sincère merci au Dr Dyher qui a pris si bien soin d'elle, ainsi qu'aux gardes-malades si bonnes et charmantes.

Agréable soirée

La séance du vendredi soir 11 mars à l'Académie de Notre-Dame-de-la-Providence obtint un grand succès. Le titre de la pièce: "Ça suit" ne dit pas grand chose, mais le thème choisi joué de façon si réaliste, capta si bien l'auditoire que l'on vit couler des larmes même parmi la gent masculine.

C'est l'histoire d'une famille catholique dont les parents s'étaient séparés. L'aînée, Claire (Yvette Lepage) mit toute sa confiance en Dieu; Jacqueline, 18 ans, (Alice Lemire), ne croit plus; Rinette, 11 ans (Muriel Marcotte) n'y comprend rien; et Lola, amie convertie de Claire, (Suzanne Michaud) offre sa vie au Christ afin que cette famille retrouve le bonheur dans une foi renouvelée. La mère, Thérèse Lemire, et la tante, Myriam Gareau, eurent aussi un grand rôle à jouer.

Félicitations à ces jeunes artistes et au metteur en scène! Il serait bon d'avoir plus de ces belles représentations françaises, et "Ça Suit" en était une excellente.

Funérailles

Le samedi 12 mars à la cathédrale du Sacré-Coeur, eurent lieu les funérailles de M. Arthur-Joseph Détillieux, du 804, 14e rue ouest.

Né à Tellin, Belgique, le 4 mai 1889, il immigra au Canada en 1907. Il demeura à Hoey de 1939 à 1947, et à Vonda, de 1907 à 1939.

M. Détillieux laisse dans le deuil cinq fils: Jean-Baptiste, de Saskatoon, Joseph, de Hoey, Henri, de Montréal, le Frère Louis, de Onion Lake, et Albert, de Prince-Albert; quatre filles: Mmes A. Millar (Céline) et C. Janzen (Marguerite), de Montréal, Mme L. Plamondon (Thérèse), de St-Front, et Mlle Françoise Détillieux, de Prince-Albert; un frère, Edgar, de Vonda, ainsi que 38 petits-enfants. Son épouse, Irma, le précéda dans la tombe en avril 1965.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A. Blondeau assisté de Mgr Leblanc et de M. l'abbé A. J. Houle. et du R. P. F. Latour, O.M.I. Mgr Leblanc avait présidé aux prières récitées la veille au salon funéraire MacKenzie. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière Memorial Garden.

Remerciements

La famille Détillieux désire remercier tous les parents et amis pour leurs prières, les messes offertes et pour leur assistance en ces jours de deuil.

Visiteurs

Mme Bernadette Dinelle eut le plaisir de recevoir son fils, Michel Blondeau, étudiant à l'Université de Saskatoon, qui est dans sa deuxième année en Commerce.

M. et Mme Walter Houle et les autres familles Houle de cette ville, eurent la visite de: M. et Mme Bruno Houle, de St-Albert, Alta, M. et Mme Guy Houle et Sarto Houle, de Spiritwood, M. l'abbé Gustave Houle, de la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac, Québec, la Rév. Soeur Jeanne de l'Eucharistie de la Présentation de Marie, de Debden. La famille Houle se réunit samedi soir au motel Coronet, à Prince-Albert, pour un souper de famille, gracieuseté de M. Léonard Houle.

Ne soyez pas nonchalants. Soyez fervents d'esprit; c'est le Seigneur que vous servez. (Rom 12, 11)

Cordiale Invitation au 19e FESTIVAL annuel de la Chanson Française

Festivals régionaux

à Willow-Bunch, le mercredi 16 mars, 7 h. 30 (hre locale)
à Ponteix, le mercredi 23 mars, 7 h. 30 (hre locale)
à Gravelbourg, le jeudi 24 mars, 8 h. 30 (hre avancée)

Le samedi 26 mars:

2e Congrès de la jeune ACFC:

1) Etude - contact - dialogue - engagement - 3 h. à 5 h.
2) Rencontre musicale, sociale et récréative de 8 h. à 11 h. p.m. (hre avancée)

Le dimanche 27 mars:

Midi—Messe communautaire de TOUS les participants au Congrès et au Festival — à 12 h. (hre avancée) à la cathédrale.

2 h. 30 (hre avancée)—Gala (radiodiffusé de CFRG)

Goûter gratis pour tous — On fraternise!

L'événement français culturel de l'année!

Périgord

Le mardi 1er mars il y eut une réunion de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Eugène Bernier. M. l'abbé R. Kunka, directeur, a parlé à propos du carême et de la pénitence. On discuta de divers sujets: les préparatifs pour les noces d'Adam-Gross, la peinture des stations du chemin de la croix de l'église, l'élection d'un comité pour la nomination des officières pour l'année prochaine. Un délicieux goûter fut servi. La prochaine réunion sera tenue le 5 avril.

Le vendredi 4 mars, avait lieu une réunion de la jeunesse catholique au presbytère. Mlle Louise Plante agit comme présidente et Mlle Docile Fortin, comme secrétaire.

Le 6 mars avait lieu une soirée paroissiale à la salle. Il y eut bingo et vente des tartes préparées par les dames et demoiselles de la paroisse. Le prix le plus élevé pour une tarte fut de $5.75.

M. et Mme Henri Patenaude sont de retour d'une promenade de trois mois à New Westminster, C.-B., et M. et Mme Jérémie Patenaude sont revenus de Prince George, C.-B.

Le 5 mars, les Filles de la Providence de Périgord, sont allées à Prince-Albert pour une journée catéchétique.

M. Henri Langlois a construit une belle chaire pour l'église paroissiale.

Willow-Bunch

M. et Mme Jos Pelé eurent la visite de leur mère, Mme Badiou ,de son frère et de son épouse, M. et Mme Pierre Badiou, tous de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

M. et Mme Bernard St-Yves et M. Denis Cayer allèrent à Regina, le samedi 26 février.

Mme Jean Bonneau se rendit à Gravelbourg la semaine dernière, pour affaires.

MM. Philippe Mondor, Jean Duperreault et Aimé Campagne ,tous étudiants au Collège de Gravelbourg, vinrent visiter leurs parents, MM. et Mmes Paul-Emile Mondor, et Gaston Duperreault, ainsi que M. et Mme Pierre Campagne, le dimanche 27 février.

Mme Juliette Martin est revenue, dernièrement, de l'hôpital de Regina, et Mme Jeanne Cornellier, de l'hôpital de Moose Jaw.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital organisèrent une partie de cartes pour le dimanche soir 27 février. Il y eut 20 tables de joueurs de whist. Les paniers de provisions furent gagnés par Maurice Durand, Oscar Montgomery et Marcel Beausoleil. Merci à tous ceux qui prirent part à cette soirée et en firent un succès.

MM. Léonard Bourdages et Emile Campagne allèrent à Saskatoon, à la fin de février, pour assister à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire.

M. Robert Laberge, du Collège de Gravelbourg, alla, le 27 février, chercher sa mère, Mme Alex. Laberge, à l'hôpital de Regina où elle fut patiente quelques semaines. Il ramena aussi sa tante, Mme A. Chabot, qui passa également une semaine, à Regina, chez sa fille, Mme P. Gauvin.

Mme Antoinette Fourquet, de Dollard, vint passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, récemment.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Gravelbourg, la semaine dernière, pour affaires. Ils en profitèrent pour visiter leurs parents, spécialement leur père, M. Paul Piché, patient à l'hôpital depuis quelque temps.

M. et Mme Jean Bourdages ont passé quelques jours chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Bill McGinn et Omer Tessier, de Regina.

Mlle Georgette Bonneau, de Winnipeg, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, récemment.

Mlle Marguerite Roy, étudiante à l'hôpital de Weyburn, vint visiter sa mère, Mme Léo Roy, dernièrement.

Sont allés au mariage de Gilles Duperreault à Mlle Anne Wallace, qui eut lieu à Regina le samedi 26 février, les parents du marié, M. et Mme Armand Duperreault, sa soeur, Jacqueline, qui fut demoiselle d'honneur, ses frères Denis et Aurèle, du Collège de Gravelbourg, une autre soeur et son mari, M. et Mme Richard Dinnelly, M. et Mme Albert Lemieux et leur fils, Robert, M. Wilfrid Lemieux, M. et Mme Omer Mondor, M. et Mme Marc Giraudier, Mme Rosina Balaux et Mlle Monique Boulianne, tous de Willow-Bunch.

MM. et Mmes Orphis et Jean Champigny allèrent à Regina, le 28 février, pour y visiter leur soeur, Mme Juliette Martin, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

M. Emile Croisetière, autrefois de Verwood, est décédé à Joliette, P.Q., à la fin de février, à l'âge de 75 ans. Il est le beau-frère de Mme Louisa Cayer, de Willow-Bunch.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Le vendredi 18 février, un groupe d'étudiants: quatre de la 12e année, et 31 de la 8e, allèrent en excursion à Regina. Ils visitèrent le quartier de la Police Montée, le musée d'histoire naturelle, et assistèrent à un débat de la législature. M. Albert St-Yves les conduisit par autobus scolaire. Les étudiants étaient accompagnés de deux professeurs, M. Constant Lévesque et Mme Marcel Durand. Le mari de cette dernière alla avec eux à Regina. Les étudiants furent enchantés de leur voyage.

M. et Mme Alex. Laberge sont allés visiter des parents à Ferland, le jeudi 3 mars.

M. Benoit Giraudier est patient à l'hôpital de Moose Jaw, depuis quelques jours.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Ste-Lucie eut lieu le 3 mars. M. l'abbé G. Doucette et douze membres étaient présents.

Après la prière, la lecture et l'adoption des minutes de la dernière assemblée, les présidentes des différents comités présentèrent leurs rapports.

On fit la lecture d'une lettre des directeurs de l'hôpital remerciant les dames de la Ligue pour le cadeau fait à l'hôpital.

Cent dollars ont été envoyés au camp Jean Bosco et $30.00, à M. l'abbé Lemay, missionnaire.

Il fut décidé qu'une vente de pâtisseries aurait lieu le samedi 12 mars.

L'élection du nouvel exécutif donna les résutlats suivants: présidente, Mme F. Gress; vice-présidentes, Mme Jerry Riou et Mlle D. Hueser; secrétaire, Mme A. Kennedy; trésorière, Mlle M. Riou; présidentes des différents comités: éducation, Mme O. Houle; social, Mme B. Bernisky; citoyenneté, Mme Peter Lussier; radio et télévision, Mme Mary Schroepfer; spirituel, Mme Albert Brochu; visite des malades, Mme Nester Lemire; finances, Mme Mike Mullie; recrutement, Mlle G. Soucy; publicité, Mme Leo Venn.

Mme O. Houle proposa que l'assemblée soit terminée, et M. l'abbé Doucette donna sa bénédiction.

Montmartre

Soirée récréative

Le dimanche soir 6 mars, après l'"O Canada" chanté en français, commençait, en la salle paroissiale, la partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel. Une centaine d'adultes et d'enfants se réunissaient pour jouer quelques parties de whist et ensuite jouir d'un programme varié; le tout fut très bien réussi.

Le programme se composait comme suit: chants français, par un groupe de dames, au piano, Mlle Francis Jurzeneic; solo d'accordéon, Mlle Ilaine Giroux; chant anglais, Mlles Shannon Hamelin et Joan Deringer; chanson française, Mlle C. Ferraton, au piano, P. Beauchemin; chants anglais, Bryan Righetti et Michael O'Krancy; récitations, Roger et Lucien Lepage; chant français, Nicole Thouvenain, au piano, Claire Ferraton; chants anglais, Nicole Thouvenain et Claire Ferraton; chants, Paulette et Jeannette Righetti, accompagnement Michael O'Krancy; chant, Mlles Nellie Longul et Rose-Marie Breton; solo d'accordéon, Marcel Breton.

Mgr H. Poirier, curé, présenta ensuite des diapositives en couleurs qui intéressèrent beaucoup l'auditoire. Puis il y eut goûter et distribution des prix aux heureux gagnants.

La soirée se termina par le chant "Dieu protège la Reine".

Curling

Dimanche avait lieu le tournoi pour l'obtention du trophée, don du R. P. F. Jurzeneic, de Candiac, pour les finales inter-paroissiales parmi les paroisses dans la juridiction du Conseil no 3559 des Chevaliers de Colomb de Montmartre.

Les paroisses environnantes prirent part à ce tournoi: Candiac, Glenavon, Mutrie Montmartre, Kendal, Odessa, Wolseley, Sts. Peter and Paul et Holy Ghost. Le trophée fut gagné par l'équipe de la paroisse du Sacré-Coeur de Montmartre dont les joueurs étaient MM. L. Fournier, Paul Dreher, Olivier Perras et Damien Perron. Ils devront le remettre pour la compétition l'an prochain.

Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? (Rom 8, 31)

St-Hubert

Il y eut partie de cartes le 24 février chez MM. et Mmes R. Paquin, W. Jordens, L. Beaujot et à la salle paroissiale. Mmes A. Boutin et A. Smeets furent les responsables.

Mme S. Dumonceaux et M. Edouard Istace remportèrent les premiers prix tandis que Mlle Heather McDougal et M. Emile Gatin eurent les prix de consolation; les prix d'entrée allèrent à Mmes R. Istace et A. Smeets, Mlles C. McCaw et P. Ball.

M. A. Poncelet est hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis une semaine. Veux de prompt rétablissement.

Mme P. Jordens a assisté au congrès de la "Saskatchewan Women's Co-op Guild", à Yorkton, les 8, 9 et 10 mars, comme déléguée de l'Assoication Coop, de Whitewood. Elle y rencontra des dames de toute la province et des représentants du Manitoba; elle a trouvé le tout fort intéressant et instructif.

La Cabane à Sucre
Dimanche 27 mars à 6 heures
Au manège militaire
de Prince-Albert, Saskatchewan
Couronnement du Roi et de la Reine
Chants - Musique - Danses
Billets en vente
Organisateur: M. l'abbé Jacques Plante, Collège Notre-Dame, Prince-Albert, Sask.

A. C. F. C.
Congrès Régional
Organisé par le comité paroissial de
PRINCE-ALBERT
Dimanche, le 20 mars 1966
Sous-sol de la cathédrale du Sacré-Coeur
Ouverture 1 h. 30 p.m.
Thème
Nouvel aspect de l'enseignement du français
Tous les Canadiens Français sont invités à participer.

La Journée de l'A.C.F.C.

GRAVELBOURG

$200.00: Les religieuses de Jésus-Marie.

$60.00: Les Soeurs Grises de l'hôpital.

$25.00: Son Exc. Mgr A. Decosse.

$10.00: Léo Beaudry, Rolland Pinsonneault, Jeanne Beauregard, Abbé R. Ducharme, Dr R. Morin, Dr R. Piché, D. Poulson.

$5.00: Abbé R. Bérubé, Abbé D. Dugas, Abbé M. Minne, Abbé Roy, Laurent Allard, E.-E. Allard, Alex Allard, Mme Irène Aussant, Ernest Aussant, Armand Arguin, Omer Archambault, Léonard Beaudry, J. Beaubien, Mme Berthe Beauregard, Hector Van Belleghen, Néo Blanchard, Marcel Boire, Denis Boire, Omer Boiselle, Steve Bolen, Raymond Boutin, Jean Bourrée, Jos. Bouvier, Arsène Bouvier, Albert Bouvier, René Bouvier, Mme A. Bourgeois, Valéda Bourgeois, Lionel Bourgeois, Lucien Bourgeois, Georges Blouin, Nap. Brisebois, Octave Carrière, Martin Charbonneau, Achille Chabot, J.-E. Chabot, Mme Jack Brown, J.-P. Chevrier, Lucien Chevrier, Albert Chevrier, Marcel Chevrier, Rosario Chouinard, Pierre Carrobourg, Charles Deaust, Gérard Deaust, J. De Bretagne, Antoine Dorais, J.-L. Doran, Gilbert Dupas, André Duprat, René Fauchon, Henri Forest, Henri Fontaine, R. Freynet, Cyril Gauthier, Raoul Gauthier, Hervé Geoffrion, M. et Mme Raymond Girardin, Victor Godin, Ray. Gosselin, Marcel Gosselin, J.-B. Guénette, Juge G. Hébert, Mme Pauline Keck, Lionel Houle, Pierre Huel, Marcel Huel, Omer Laberge, Albert Lagassé, Roland Lagassé, Mme Aurise Larochelle, Pierre Lafrance, Mme B. Lemire, H. Lefrançois, G. Leblanc, Dr R. Leblanc, Henri Lepage, D. Lepage, Henri Lizée, Paul Marchand, Lucien Marchand, Willie Marchand, Simon Mailhiot, Arthur Mailhiot, Mme Pauline Massé, Madeleine Morissette, Marguerite Morissette, Marcel Moor, Louis Nobert, J.-B. Nogue, Conrad Piché, Oscar Piché, D.-D. Piché, Walter Pinsonneault, Yvon Piché, Werner Podevin, Léopold Quirion, Mlle Diane Rioux, Léonard Samoisette, Soeurs Missionnaires Laïques, J. Therrien, Ed. Tétrault, A. Turgeon, Paul Moquin.

$4.00: Louis Verville.

$3.00: Ernest Beauchesne, Laurent Boiselle, Bernard Bourgeois, Raoul Bourgeois, M. Braconnier, Emile Hamon, Mme Lucienne Gould, Adélard Gauthier, Raymond Gauthier, Charles Gauthier, Antonio Langelier, W. Larivière, Gérard Lizée, Omer Lizée, Gilles Piché, N.-S. Rainville, Henri Thibodeau, André Fauchon.

$2.50: Mlles Gertrude et Irène Duprat, F. Gosselin.

$2.00: G. Allard, Aimé Arguin, Donald Auger, G. Beauchesne, André Beaudoin, Rolland Beaudoin, Léo Bouvier, Alfred Bouvier, Pierre Bouvier, fils, Mme Beverley Bouvier, Wilfrid Boutin, René Blouin, René Boucher, S.-M. Bonneau, Mme D. Bonneville, Wilfrid Bouchard, Paul Carrobourg, Ubald Chevrier, Raoul Chevrier, Louis Chouinard, Mme Emile Dorais, Léo Fafard, Roger Forest, Rolland Forest, G. Clermont, Alfred Fauchon, Mme Robert Fauchon, Denis Fauchon, Marcel Gaucher, Gilbert Gauthier, Mme Ena Gauthier, Pierre Cornet, Mme M. Chénard, Bertha Fay, Wilfrid Houle, Gaston Jacques, Arthur Jacques, Mme Lucienne Lafrance, Maurice Lafrenière, A. Lamarre, Emile Lagassé, Mme Victor Larivière, P.-E. Lamarée, Lucien Larochelle, Raymond Lizée, Ovide L'Heureux, Lionel Leblanc, Emile Levac, Irénée Lizée, Mme Yvonne Lizée, Edouard Lorrain, Georges Lorrain, Thérèse Moquin, Noé Morin, Raymond Nallou, Mme Marie Nallou, Ken Neitling, Alain Nogue, Gérard Paulhus, Omer Pellerin, Gérard Piché, Achille Piché, Robert Piché, Marcel Poirier, Dr W. T. Sheer, Mme Florence Pinsonneault, Gérard Soucy, Mme Ph. Soucy, Raoul Verville, Louis Huel, Alf. Delorme, Jérémie Bourgeois.

$1.00: Willie Arguin, Emile Beaudoin, Mme Rose Blouin, Paul Bonneau, Adrien Bourgeois, Alphonse Bourgeois, Xiste Bouvier, Mme Gilberte Bouchard, Henri Bonneau, Rita Bonneau, Fred Chevrier, Mme Béatrice Coots, Mme Juliette Doll, Mme Georgina Deaust, Raymond Denis, Louis Doran, Cécile Gaucher, Mme Vivian Grill, Marcel Hollebeke, H. Hounjet, Armand Foley, Mlle Rose Lagassé, Claude Lizée, J.-L. Lefebvre, Henri Michaud, A. Morrissette, Paul Martin, Mme P. Morrissette, Victor Neal, Claude Nobert, Arthur Nobert, Mme Louise Pelletier, Auguste Pilon, B. Somserfelt, Mme Elphine Tétrault, Vernon Tournat, Eugène Vachon, Lionel Arguin, Mme Charles Arams.

.75: Jean Monvoisin.

.50: Armand Huel, Raoul Nadeau, Fred Poirier, Mme Eloi Piché, Mme Clara Soucis, Mme Laura Tougas.

Total: $1,100.00

FORGET

Contribution globale: $15.00

JACKFISH LAKE

Contribution globale: $81.50

LISIEUX

Contribution globale: $54.50

PONTEIX

Contribution globale: $225.00

BUTTE ST-PIERRE

$5.00: Pierre Marchadour, André Marchadour, Simone Marchadour.

Total: $15.00

MEADOW LAKE

$2.00: R. P. Mercure, Régis Charpentier, Mme M.-A. Lizée, Laurent Loiselle, Mme Jos. Verger, Mme R. Normand, Mme Paul Fontaine.

Total: $14.00

ST-LOUIS

$25.00: Filles de la Providence.

$10.00: Ligue des Femmes Catholiques.

$5.00: Calixte Branger, Joseph Branger, Emmanuel Daniel, Auguste Doderai, Claude LeBlanc, Abbé G. Poulliot, Rose Raymond, Martin Tessier, Hector Tremblay.

$3.00: Robert Begrand, Lionel Boyer, Félix Branger, Alexis Cousin, Guy Gareau, Armand Trumier.

$2.00: Sylvestre Bézaire, Jean Boscher, Pierre Boutin, Alfred Boyer, Jean Boyer, Gabriel Branger, Georges Branger, Fred Boucher, Joseph Carey, Gaston Chicoine, Armand Cochet, Berchmans Cochet, Félix Doderai, Emilien Ethier, Emile Fauchoux, Bertrand Régnier, Joseph Tessier, Joseph Doderai.

$1.50: Donatien Branger, Arthur Leblanc.

$1.00: Henri Begrand, Emily Benoit, Lucien Boyer, Alain Boucher, Joseph Boucher, Mme Béatrice Boucher, Berchmans Boucher, Lucien Boucher, Joseph Cochet, Antoinette Daniel, Henri Doderai, Emile Fauchoux, F. Fayant, Honorine Hudon, Georges Lacroix, Léonide Langlois, Léonard Lavergne, Rose Leblanc, Emile Lussier, Emile Magnin, Joseph Magnin, Henri McDougall, Médéric McDougall, Octave Régnier, Jules St-Arnand, Jean Tessier, Bruce Tetarenko, Edouard Vandale, Laurent Boucher.

.50: Georges Phaneuf, Mme T. Mylymok.

.25: Clovis Régnier.

Total: $167.25

— No 470 —

HORIZONTALEMENT

1—Nom vulgaire des forficules.
2—Perdre. — Très foncé.
3—Pronom. — Action de répéter.
4—Toute nature coloriée. — A part. — Négation.
5—Gros bourg de la Nigéria. — Anciennement: seigneur.
6—Membre d'une union ouvrière.
7—Cercle. — Sorte de baldaquin. — Conj.
8—Unité de travail. — Demi-dieu grec. — Note.
9—Mesure chinoise. — Se dit de toute partie attachée à une autre. — Terminaison.
10—Brisure dans un blason. — Mettre en terre.
11—Canard sauvage.
12—Passe au sas. — Qui forment des axes.

VERTICALEMENT

1—Jeunes bergères.
2—Lieu de délices. — Machine hydraulique.
3—D'un verbe gai. — Fruit. — Possessif.
4—Eclat de voix. — Lettre de l'alphabet phénicien. — Genre d'oiseaux échassiers.
5—Roi de Thèbes. — Ville des Pays-Bas.
6—Maintenant. — Qui n'existe que dans l'idée.
7—Mauvais cheval. — Coup sur le tambour.
8—Gardions le lit.
9—Qui a intérêt à une chose.
10—Règle obligatoire. — Doux au toucher.
11—Roi animal. — Suite ininterrompue.
12—Arr. de Mayenne. — Domaines ruraux.

SOLUTION DU PROBLEME No 469

■ **Horizontalement:** 1. Pusillanimes; 2. Orin — Arasera; 3. Satin — Tisser; 4. Teuton — Vus; 5. Stein — Lee — Lé; 6. Cereale; 7. Enivrer; 8. Lit — Terebate; 9. Acérera — Rien; 10. It — Eudémis; 11. Ruèrent — Une; 12. Estent — Si — Té.

■ **Verticalement:** 1. Postscolaire; 2. Uraète — Ictus; 3. Situer — Té — Et; 4. Initiée — Rare; 5. Nonante — En; 6. Là — Lièrent; 7. Art — Levraut; 8. Naïve — Ré; 9. Issue — Ebre; 10. Mess — Raimu; 11. Ere — Li — Teint; 12. Sarge — Pensée.

Saint-Front

Çà et là

Le R. P. U. Dubois, P.S.M., a passé quatre jours de la semaine dernière à Hudson Bay; en revenant, il s'est arrêté à Tisdale où il a rendu visite à la Rév. Sr Marie-Claire, patiente à l'hôpital Ste-Thérèse. Tous sont heureux d'apprendre que l'état de santé de cette dernière s'améliore.

M. Henri Quessy, de Saskatoon, a profité de la présence de la machine à déboiser dans les environs pour venir, le 28 février, faire couper le bois sur ses terres afin de les préparer à la culture.

M. Frank Stewart, fils, est parti, le 28 février, rejoindre ses parents, M. et Mme Frank Stewart, père, à Calgary. Son moyen de transport était une machine à creuser les puits qu'il avait l'intention d'échanger pour une autre plus puissante.

M. et Mme Lucien-A. Plamondon ont récemment visité le père de Mme Plamondon, M. Arthur Détillieux, à Prince-Albert.

M. Marquette a conduit à St-Front les trois religieuses de Périgord. La Rév. Sr Marie-Aline en a profité pour aller rendre visite à son père, M. Louis Strat, patient à l'hôpital de Spalding.

Le dimanche 6 mars, l'instituteur, M. Aurèle Dufault, a conduit les trois religieuses de Périgord, ainsi que la Rév. Sr Marie-Reine, à une conférence tenue à Prince-Albert.

Une équipe composée de Mmes Elise Moisan, Clotilde Quessy, Claudette Sunderland et Clémentine Basset a pris part au bonspiel des dames tenu à Archerwill, du 2 au 6 mars. Elles ont rapporté le troisième prix dans la troisième compétition.

Prompt rétablissement à Mme Plamondon et Lionel Dufault, ainsi qu'à Ginette Strat, fille de M. et Mme Joseph Strat, et Lilliane Dufault, fille de M. et Mme Gabriel Dufault, tous patients à l'hôpital de Spalding.

Hockey

Les Pee Wees de Dahlton sont venus, le 1er mars, rendre visite aux Pee Wees de la localité pour une joute de hockey. Dahlton, avec son gardien de buts emprunté, O'Neil Bourque, de St-Front, gagna la joute 2 à 1.

Le samedi 5 mars, les Pee Wees de la paroisse, conduits par M. Auguste Syrenne, sont allés jouer contre les Pee Wees de Quill Lake. Le résultat fut: St-Front 2, Quill Lake 1.

Le dimanche 6 mars, les Bantams de la localité sont allés jouer contre les Bantams de Spalding. Alain Richard, assisté de Gérald Prévost, enregistra le premier point; Gilbert Plamondon, assisté d'Alain Richard, eut le deuxième point. Dans la seconde période, deux autres points ont été enregistrés, un par Spalding, l'autre par Gilbert Plamondon, aidé d'Eugène Oleksin et de Gérald Prévost. Dans la troisième période, Spalding a réussi deux points, mais les Bantams de St-Front en ont fait autant en enregistrant deux autres points comptés par Gilbert Plamondon et Gérald Prévost. Le résultat de la partie fut: St-Front 5, Spalding 3.

L'instructeur, M. Auguste Syrenne, est très fier de la conduite et de la discipline de ses joueurs et remercie tous ceux qui sont venus encourager les jeunes par leur présence.

Réunion mensuelle

Les Dames de Ste-Anne ont dû retardé d'une semaine leur réunion mensuelle à cause du bonspiel des dames qui finissait le 28 février au soir. La réunion a donc eu lieu le 6 mars à la demeure de Mme Germaine Fortin, avec douze membres présents.

La présidente, Mme Aline Thévenot, a récité la prière. La secrétaire, Mme C. Basset, étant absente, Mme Dina Strat a eu la bonté de lire le procès-verbal de la réunion précédente. Les dames discutèrent de différentes choses et décidèrent que la soirée sociale annuelle des dames et leurs familles se tiendrait le 24 mars, au lieu du quatrième dimanche d'avril comme d'habitude. Le jeu de salle de séjour qui a bien amusé, les dames a rapporté $1.20.

La charmante hôtesse, aidée de ses deux filles, Céline et Odile, a servi un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 24 avril à la demeure de Mme Simone Daniels.

Radville

Noces d'or

Le 20 février, M. et Mme Paul Garrity célébraient leurs noces d'or de vie conjugale. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte à l'église de la Ste-Famille.

Au cours de l'après-midi, au sous-sol de l'église décoré artistiquement, les jubilaires prirent place à une table ornée d'un gâteau à trois étages et entourée de parents et amis venus souhaiter voeux de bonheur et longue vie, en attendant la béatitude céleste, aux héros du jour. Un délicieux goûter fut servi par des nièces et les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

De jolis cadeaux, entre autres, une lampe électrique à tige, donnée par les Chevaliers de Colomb, et une bourse substantielle, par la parenté et les amis, furent présentés à M. et Mme Garrity.

Les jubilaires remercient les organisateurs de cette réception, les personnes qui ont envoyé des messages de félicitations et tous ceux, de loin ou de près, qui ont contribué à la réalisation de cette belle fête.

Storthoaks

Çà et là

M. J.-B. Paradis est allé reconduire sa soeur, Mme C. Bantree, à Enderby, C.-B.; il passera quelque temps dans cette province.

M. et Mme Philippe Paradis et leur fils, Lionel, sont revenus d'un beau voyage de deux mois passé en Californie et autres endroits.

Mme Yvonne Paradis, de St-Boniface, est en visite chez son fils, Henri, et sa famille.

MM. et Mmes Emile Chicoine et Gilbert Bonneteau sont allés en promenade à Winnipeg.

M. Antoine Labossière, revenant d'un séjour de quelques mois en Colombie-Britannique, s'est arrêté chez sa tante, Mme Lucien Gofflot, et ses cousins, Angèle et Albert. Il était accompagné de son cousin, Ovide Labossière.

Lauréats

Sincères félicitations à Mlle Rosalie Carrière qui a obtenu la première place lors d'un concours oratoire qui eut lieu à Bellegarde le 2 mars. Elle est présentement avec ses parents à Gravelbourg où elle concourra pour le trophée des 9e et 10e années.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse: M. Henri Blérot et le jeune François Paradis, fils de M. et Mme Henri Paradis, hospitalisés à Regina, M. Lucien Antoine et Mme René Chicoine, hospitalisés à Redvers, ainsi qu'à toutes les personnes alitées à la maison ou convalescentes des suites de la grippe.

Chronique de CFRG

Les semaines sont comme les clous, l'une chasse l'autre. La semaine du 1er au 6 mars, fut la Semaine du Sourire à CFRG. Durant toute cette semaine-là, chaque employé se devait en arrivant le matin d'arborer un large sourire. Comme il fallait s'y attendre, ce ne fut pas le matin que les employés arboraient leur sourire, mais plutôt le soir en partant! Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous faire un petit dessin . . .

Néanmoins cette initiative méritait d'être signalée, et mérite d'être encouragée. Je propose donc que l'on organise une semaine du rire, et ensuite une semaine du fou-rire et pourquoi pas un concours? Car enfin, il y a plusieurs genres de rires. Le rire franc, le rire faux, le rire jaune, le rire béat, le rire triste, le rire bovin (celui qui rappelle une célèbre marque de fromage), le rire commercial et le rire de suffisance . . . et j'oubliais le rire blessant (blessé par un éclat de rire!) bel état de service! Enfin, quel que soit le rire, c'est le sel de la vie. Si cette vie ne mérite pas d'être vécue, prenons donc le parti d'en rire.

La semaine suivante, donc la semaine dernière, ce fut plus sérieux. La Semaine de l'Education. Jean-Marc à cette occasion se mit en frais pour interviewer certaines personnes qui de près ou de loin ont un peu leur mot à dire sur cette question. La plus haute autorité spirituelle de la paroisse, c'est-à-dire M. l'abbé D. Dugas, curé, se prêta volontiers au feu des questions, et pendant toute cette semaine, ce ne fut qu'un autre feu roulant cette fois de diffusion de mots d'ordre: Faites-vous instruire; continuez vos études, etc., etc. Espérons que ces conseils porteront leurs fruits.

Josée Gagnon, animatrice du Coin des Tout Petits, lance un concours. Cette émission qui passe sur nos ondes chaque jour de 1 h. 45 à 2 h. Il s'agit de dire exactement si le Nil est le plus grand fleuve du monde?

De beaux prix seront décernés aux gagnants, aux petits bouts de choux qui donneront la bonne réponse.

Cut Knife

Çà et là

Mlle Barbara Barsalou est retournée au couvent de Prince-Albert après avoir passé cinq jours de congé chez ses parents.

M. Paul Grosjean a repris son travail à Jasper où il est employé pour une entreprise de construction.

M. et Mme M. D. McKeon sont partis vers la côte du Pacifique le 23 février pour y visiter des parents et amis.

Mlle Rose-Marie Beaudry, accompagnée de son fiancé, Ron Lamb, tous deux de Saskatoon, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Philippe Beaudry.

Mme Amédée Hamel, d'Edam, a passé une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Dupuis, et leur famille.

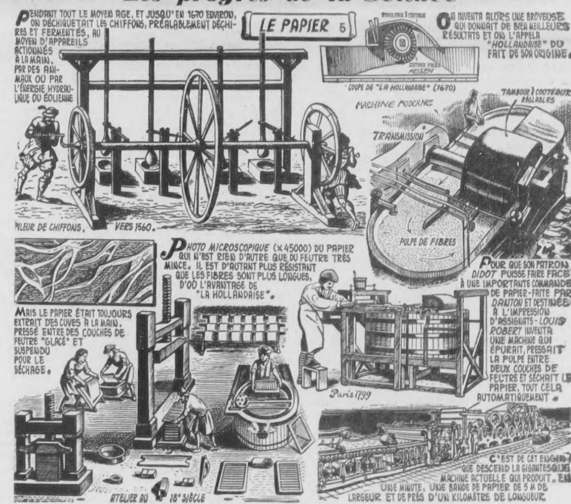
Bernard Dupuis et deux de ses compagnons de classe du Collège Notre-Dame, de Prince-Albert, Raymond Arsenault, de Medicine Hat, et Raymond Cloutier, de Ponteix, ont passé cinq jours de congé chez les parents de Bernard, M. et Mme Lucien Dupuis.

Mlle Thérèse Dupuis, du couvent de St-Louis, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Lucien Dupuis.

Pouvez-vous aider ce petit écureuil à retrouver son trou de manière à ce qu'il puisse ramasser le plus de noix? Les noix sur les impasses ne comptent plus? Combien de noix avez-vous trouvé? Solution: 12 noix.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Dans la toundra déserte de l'Alaska et du Groëland, ainsi que dans les parties arctiques du Canada, on trouve le "Muscusos", bête à cornes massive de la famille des bisons. Ces boeufs, qu'une toison brune très épaisse protège contre le froid arctique, forment des troupeaux dominés par un instinct social étrange. Ils savent par instinct qu'il serait dangereux de trop s'éloigner les uns des autres — en cas de danger une seule bête isolée ne saurait se défendre. L'animal dispose d'une armature peu compliquée mais efficace, malheureusement sa lenteur l'empêche d'en tirer grand profit. Il possède en effet deux cornes pointues recourbées vers le bas. Dans l'absence de rochers et de forêts, la toundra n'offre aucune protection, aucun refuge — en cas de danger imminent. Le muscusos met en pratique la vérité bien connue que l'union fait la force.

Le chef du groupe fait signe aux autres de se ranger en forme de cercle, les têtes tournées vers l'extérieur. D'ordinaire les femelles et les petits se trouvent à l'intérieur du cercle — en parfaite sécurité. Les ennemis — il s'agit souvent de meutes de loups des régions polaires — se trouvent en face d'un mur de cornes. Rien ne les empêche de passer à l'attaque, mais . . . (il s'agit plutôt d'assaut!) gare aux loups qui se trouveront à proximité des cornes qui subitement s'élancent vers le haut! A côté du loup il y a lieu de craindre le "grisly" de la toundra, ours de taille assez importante et qui se nourrit de poisson. Lorsque la faim l'y pousse, il attaque le muscusos. Il devra s'attendre à buter contre une forteresse de cornes. Ce qui vaut pour l'homme s'applique aux animaux: l'union peut donner une force extraordinaire!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 40

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

ON DEMANDE — Assistant-chauffeur d'automobile pour aller en Floride ce mois-ci. S'adresser à Boite 443, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 49-443-49C.

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-4974 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

ON DEMANDE — Pour le 1er avril, fille pour aider au soin du ménage et de 3 petites filles. S'adresser à Mme Adélard Lagacé, La Salle, Man. 49-452-50P.

KLEM'S CATERING SERVICE

Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.

Cartes de banquets et salles disponibles.

256-0101

37, Bernier Bay, St-Boniface

47-401-5C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Au 1er étage d'immeuble-appartements. Près de toutes commodités. Libre: 1er avril. Signaler: 233-3673. 48-435-49C.

A LOUER — St-Boniface, centre. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Couple ou gens assez âgés. Signaler: CH 7-7634. 48-442-49C.

A LOUER — Avenue Brandon, près autobus. Appartement moderne: 4½ pièces. Poêle, réfrigérateur, usage de lessiveuse et sécheuse. Place de stationnement. Possession immédiate. Signaler: 453-8806. 49-430-49C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché

Téléphone: CE 3-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. a 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues
Travail garanti

Service d'une journée

313, rue Cathédrale

Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus

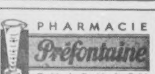
Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

276, avenue Taché
St-Boniface

Téléphone: 233-1796

ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. Appeler M. Lonergan à CH 7-3084. 46-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle e réfrigérateur, salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour dame ou couple tranquille. Signaler: 247-9692. 48-437-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Salle de bain et entrée privées. Pour informations, signaler: CH 7-9402, après 6 h. 47-414-49C.

A LOUER — St-Boniface. Près Précieux-Sang et autobus. Logis: 4 pièces. Pour personnes tranquilles. Signaler: CH 7-7907. 48-438-49C.

A LOUER — Norwood. Près Précieux-Sang. Logis meublé: 2 pièces. $45. Libre. Signaler: 233-1069. 49-462-49C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Pour adultes. Garage. Signaler: CE 3-1253. 48-439-49C.

A LOUER — 444, rue St-Jean-Baptiste. Appartement meublé ou non: 3 pièces. Jeunes hommes ou couple âgé de préférence. $65. Signaler: CE 3-4051. 49-457-50C.

A LOUER — 145, avenue Monck. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur, lessiveuse. 3e étage. Au 2e: grande chambre avec poêle et réfrigérateur, ainsi qu'une petite chambre complètement meublée. Signaler: 247-8205. 49-458-50C.

A LOUER — St-Boniface. Une rue de l'hôpital. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot de coin. Possession: 1er mai. Signaler: CE 3-2760. 49-454-1C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Près de toutes commodités. Nouvellement décoré. Possession immédiate. Pour personne tranquille. Signaler: 233-7438. 49-456-50C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis complètement privé. 2e étage. Non meublé. $45. Disponible: 1er avril. Signaler: CH 7-9279. 49-447-49C.

A LOUER — St-Norbert. Maison spacieuse: 2 étages. Commodités. Grand terrain. Jardin. Garage. Libre immédiatement. Signaler: 247-8465. 49-464-50C.

A LOUER — St-Boniface. Très central. Logis: 3 pièces. Adultes propres, réfléchis, non fumeurs si possible. Pas d'animaux. S'adresser à Boite 460, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 49-460-49C.

A VENDRE ou A ECHANGER — Triplex très central (niveau élevé). Accepterions bonne petite maison en acompte. Pas d'agents ni de perdeurs de temps. 233-1844, après 7 h. 30 p.m. 49-459-1C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — Hôtel. Centre canadien-français près St-Boniface. 8 chambres à coucher. Restaurant et taverne. Peut accommoder 75 personnes. Le coût de cet hôtel de plus de $73,000. Accepterait toute offre raisonnable. Demande $20,000 comptant ou $10,000 avec échange de maison de ville. Doit être vu pour être appréciée. Propriétaire a d'autres intérêts dans même localité. Téléphone: Winnipeg, 233-4586, et demandez Dot. 49-446-49C.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — Camion 1965. Pour nettoyage de fausses septiques. En très bon état. Seulement 9,000 milles parcourus. Pour renseignements, s'adresser à M. Collette, 474, rue De la Morénie, St-Boniface. 47-416-T.F.

A VENDRE — Club St-Michel: 30' x 50'. Situé en face du parc Provencher. Doit être déménagé. Meilleure offre. Signaler: CH 7-7986 ou CE 3-3292. 48-425-49C.

A VENDRE — Otterburne. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très moderne. Eau courante. Près église et école. Chaufafge: huile. Huit acres de terrain. S'adresser à: Paul Tétreault, Otterburne, Man. Téléphone: 320-1-5. 48-428-49C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: fournaise radiante à huile. En bon état. Garage. Près de tout. Prix: $7,500. Signaler: CH 7-8587. 48-427-49C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 8 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 46-395-T.F.

A VENDRE — Meilleure offre. Réfrigérateur "Philco" 1965: 24" x 56". Usage: 5 ou 6 mois. Comme neuf. S'adresser à 218, rue Notre-Dame, ou appeler 247-4623. 49-449-49C.

A VENDRE — Près du lac St-Malo. Maison moderne. 5 ans. Grand lot. Sadresser à J.-Guy Lécuyer. Téléphone: St-Malo, 345 sonnez 6. 49-451-50P.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Maison et garage. Revenu mensuel: $45 ou $65. Loyer: $100. Logis: 3 pièces complètement privée en haut. Pour adultes. Pour rendez-vous, appeler SP 2-3982 après 5 h. p.m. la semaine, à toute heure en fin de semaine. 49-461-49C.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE

Maisons, fermes et propriétés

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204

41-327-T.F.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420

43-353-T.F.

E. COLLETTE REALTY

312, rue Hamel
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Enfield Crescent. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près de tout. Garage. Très bonne condition. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,000. Considérerait automobile ou camion comme paiement initial.

St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Entrées privées. 4 pièces au soubassement. Près écoles. Très bon état. Comptant requis: $10,000.

St-Vital — Chemin Eggerton. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Taxe: $156. Prix: $6,800.

Norwood — Foyer pour vieillards. 7 grandes chambres pour 2 lits; 2 pour 1 lit; 4 salles de bain; salle de récréation au soubassement. Chauffage: gaz, air chaud. En très bon état. Rue tranquille.

TELEPHONE: 233-2683

49-450-49C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU REALTY Co., LTD.

Vous vendez votre propriété? Nous demandons terrains, maisons ou autres propriétés n'importe où dans la ville.

BRAEMAR — $16,900

Attrayante maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Stuc et devanture lambris aluminium. Salon: 17' x 11'; tapis mur à mur; 2 chambres à coucher: 11' x 12' chacune; cuisine: 18' x 12'. Salle de bains: 4 unités en bas; 2 grandes chambres à coucher en haut; salle de jeu finie avec bar et évier. Taxe: $360. Nouveau garage double. Près Holy Cross.

ST-BONIFACE
Triplex — $5,000 comptant

1 ans. Logis: 6 pièces attrayant pour propriétaire. 3 chambres à coucher. 2 logis privés: 3½ pièces. Loués: $160 par mois. Soubassement complet prêt pour autre logis. Chauffage: électricité. Lot: 50'. Près hôpital et école Provencher. Demande: $37,000.

EUGENIE — $2,000 comptant

Stuc: 1½ étage, 4 chambres à coucher. En face de l'école. 15 ans seulement. Soubassement complet. Garage. Prix: $13,800. Balance au propriétaire à $100 par mois.

ST-BONIFACE
$8,400 seulement

1½ étage: 5 pièces rénovées. Lot: 33'. Taxe: $164. Soubassement complet. Garage. Près école Provencher et autobus. $1,000 comptant seulement. Pourquoi louer?

ERNIE BUCKO

Le jour GLobe 3-0741 — Le soir CEdar 3-4574

49-463-49C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

BOULEVARD DOLLARD

Charmant bungalow. Presque neuf. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Beau grand lot. Très beau site. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE

Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,

Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603

47-420-49C.

La Division Scolaire de St-Boniface No 4

Sollicitent demandes pour positions dans l'enseignement aux années élémentaires et secondaires

Echelle de salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être re-négociée en novembre 1966.

Placement: Classe 1-3, huit années à $125 par année jusqu'à un maximum de $1000.
Classes 4-7, six années à l'échelle jusqu'à un maximum de de $1700.

Congé sabbatique: Demi-salaire après 5 années de service.

On demande aux candidats d'écrire pour demander une formule. Des interviews seront prévues.

Le Surintendent, C.P. 89, St-Boniface

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école élémentaire de St-Pierre.

Salaire selon l'échelle suivante:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Minimum	3100	3400	3700	4500
Maximum	4200	4800	5300	7500
Augmentation	7x150	9x150	6x150	6x150
	1x50		2x200	10x200
			1x100	1x100

Expérience passée — 5 années.

Pour toutes autres informations, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Manitoba.

47-421-50C.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Premier dialogue interparoissial

Le bon pape Jean XXIII a quitté la terre depuis quelques années déjà, mais son oeuvre d'ouvrir les fenêtres de l'Eglise catholique commence à porter des fruits pratiques dans le monde. C'est l'impression ressentie par plusieurs le dimanche soir 13 mars alors qu'avait lieu notre premier dialogue interparoissial avec la paroisse du Précieux-Sang, sous les auspices de la Légion de Marie.

Le sujet à l'étude "La famille" a été repris sous différents aspects par les cinq membres du panel soit: M. J. Alain, du Précieux-Sang, qui tâcha de nous démontrer les problèmes moraux de la famille; mariages sans préparation, plus de tension dans les familles, la limitation des naissances et les problèmes d'écoles.

Les besoins financiers de la famille et les moyens d'y faire face ont été démontrés par M. E.-E. Pazdor, du Sacré-Coeur. Le besoin d'un budget familial, les allocations aux enfants basés sur les moyens de la famille et non ceux du voisin, le recours à Dieu par la prière.

Et maintenant, avez-vous déjà songé que la paroisse est le reflet des familles qui s'y trouvent? C'est ce que nous rappelait Mme N. Hébert, du Précieux-Sang, en parlant du rôle des époux l'un envers l'autre. "La vie de l'Eglise dépend des couples d'aujourd'hui". Dans le témoignage d'une mère chrétienne, présenté par Mme E. Pazdor, du Sacré-Coeur, plusieurs d'entre nous ont reconnu leur propre famille aux prises avec la vie quotidienne. Dans cette même sphère d'idées, Mme R. Boulet, de la paroisse, a rappelé que c'était le devoir des parents d'éveiller la foi chez les enfants, dès le bas âge, et de continuer ce travail en leur démontrant la sainteté du mariage, leur parlant de vocation, d'amour fraternel, jusqu'au moment où ils pourront envisager leurs problèmes par eux-mêmes et en bons chrétiens.

En lisant ces lignes, plusieurs vont sans doute croire que j'ai oublié celui qui a joué un grand rôle dans la soirée, le modérateur, le R. P. G. de Bretagne, O.M.I., du scolasticat de St-Norbert. Si je l'ai réservé pour la fin, c'est que je crois qu'il mérite une mention spéciale pour la manière habile avec laquelle il a su diriger les délibérations, mettant le point au besoin et tirant de sa riche expérience personnelle pour éclairer l'auditoire.

"Dieu nous parle par les autres", comme nous le disait si bien notre curé, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., en donnant le mot de la fin. Avec son aide, tâchons de découvrir ensemble la vérité, en étant aux écoutes du prochain pour que nos vies deviennent des dialogues à l'oeuvre.

UN TEMOIN.

Le prochain dialogue

Le dialogue sur le sujet "Apostolat dans le milieu social" aura lieu le dimanche 20 mars, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, et le jeudi 24 mars à l'auditorium St-Vincent du Précieux-Sang.

Les paroissiens de chacune des deux paroisses sont cordialement invités à ce dialogue de leur paroisse respective.

Le sujet "Apostolat dans le milieu social" sera traité sous quatre chefs d'idée: 1) Accord de la vie sociale avec la foi, 2) Le sens social et communautaire (Community spirit), 3) Le catholique constructeur de la société temporelle, 4) L'Apostolat laïque dans le domaine national et international.

L'animateur de ce dialogue sera M. l'abbé Arthur Gibson, docteur en théologie. Il travailla au dernier Concile de Vatican II en sa qualité de théologien; il doit aussi enseigner cet été à l'Université de Toronto.

Les membres du panel: de la paroisse du Précieux-Sang, la Rév. Sr Marie-Joseph, chanoinesse des Cinq Plaies, M. Léo Landry et Mme Marcel Morier; de la paroisse du Sacré-Coeur, M. Roland Roy et Mme Yvonne Mulvihill.

Le sujet sera traité par les panélistes: M. Léo Landry: Accord de la vie sociale avec la foi dans les affaires et le travail; M. Roland Roy: Accord de la vie Sociale avec la foi dans la cité (vie civique et sens civique); Mme Marcel Morier: Le catholique constructeur de la société temporelle et les moyens de communication; Soeur Marie-Joseph: L'apostolat dans le domaine national et international.

ACHAT VENTE ECHANGE

Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois

Ron Lachance

SP 4-2483 — CH 7-8437

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. $10,900. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix et comptant raisonables.

St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Propriété de choix. Grand terrain. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Fort Garry — $8,700. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Un étage. Grande cuisine: 12' x 16'. $3,000 comptant.

Norwood — Avenue Clermont. Bungalow moderne: 5 pièces. Fourneau et poêle encastrés. Chauffage: gaz. Chambre et salle de récréation au sous-sol. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Archibald, face au terrain de golf. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. $2,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143

48-440-49C.

A VENDRE

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

RUE RITCHOT

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GR 5-1876

47-422-49C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Près Holy Cross. $6,500. Petit bungalow très propre. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $500.

St-Boniface — Rue Berry. $9,300. 3 chambres à coucher. Comptant requis minime.

Duplex: 9 pièces. 3 ans. A échanger sur ferme de culture ou d'élevage. Revenu mensuel: $105. Tout près église et autobus.

Norwood — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $500 comptant. Possession immédiate.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027

49-418-49C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $500.

St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.

Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.

St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977

47-423-49C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

Invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner dans les écoles secondaires de la Division.

Les salaires seront payés d'après l'échelle en vigueur pour l'année scolaire de septembre 1966 à juin 1967.

S'il vous plaît, donner les qualifications dans la première lettre, ainsi que d'autres renseignements sur expérience et sujets préférés. **S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba.**

47-419-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Lazare numéro 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes "Opportunité" commençant à l'automne 1966. Salaire selon l'échelle du Département d'Education. Boni dépendant des qualifications et expérience. Loyer à prix raisonnable. **S'adresser à: P.-E. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare.**

48-431-50C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, les services d'instituteurs ou d'institutrices bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Position disponible pour principal (homme de préférence). Nouvelle échelle de salaires sera négociée prochainement. **Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à M. Jean Dupont, secrétaire-trésorier, St-Georges, Man.**

48-436-5C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,500- 4,800
Classe 3	3,900- 5,300
Classe 4	4,300- 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé Ste-Anne, Ste-Anne, Man.**

49-455-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de Richer no 1026, une institutrice qualifiée pour enseigner commençant en septembre 1966. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à J.-P. Lanouette, sec., Richer, Manitoba. Téléphone: GArden 2-5163.**

49-444-50P.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

49-445-8 en acct.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. L'échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,300-$ 5,900
Classe 4	5,100- 8,100
Classe 5	5,500- 8,600
Classe 6	5,900- 9,200
Classe 7	6,300- 10,000

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $4,800. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.**

49-453-2C.

À VENDRE

1958 Chevrolet sedan, 6 cylindres, radio $450.00
1959 Chevrolet sedan, 6 cylindres, radio $750.00
1959 Pontiac sedan, 6 cylindres automatique $525.00
1959 Pontiac sedan, 6 cylindres automatique $825.00
1961 Chevrolet "Station Wagon", 6 cylindres, 4 portières $1,150.00
1963 Chevrolet sedan, 6 cylindres $1,495.00
1962 Camion Chevrolet ¾ de tonne, transmission 4 vitesses $1,395.00
Tracteur, 1952, I.H.C., W.D. 6 .... $850.00
Malaxeur de nourriture pour animaux "Farmhand" 10 h. d'usage seulement pour démonstration $1,250.00
1961 Chevrolet sedan, 6 cylindres, Biscayne $1,100.00
Bulldozer ajustable à tracteur à chenilles John Deere **$175.00**

BRODEUR FRÈRES St-Adolphe, Man.

Téléphone 329-2-2
le soir après 7 heures
284-0923

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Ce dimanche 20 mars, à 2 h. 30, il y aura réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Une période récréative suivra l'expédition des affaires de la Société. Venez donc vous mettre au courant des activités et aussi vous divertir avec vos amis.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of GEORGES I. GUERTIN, SR., late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 303 - 379 Broadway, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 16th day of April, A.D. 1966.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of March, A.D. 1966.

MORKIN, HAYES, TRUDEL and DOBROWOLSKI,
Solicitors for the Executors.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE

Boite 68, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

Maple Leaf Manufacturing Co.

16, rue Est
St. Catharines

Ensembles de l'hôtel de la monnaie 1966

Spécial à $3.25 l'ensemble

Tous les ensembles dans de beaux étuis de plastique.

	chacun
1965 ronds ensemble	$ 4.00
1965 pointus ensemble	$ 3.50
1964 état neuf ensemble	$ 5.25
1963 état neuf ensemble	$ 6.50
1962 état neuf ensemble	$ 8.00
1961 état neuf ensemble	$10.00

Les commandes payées sur livraison sont bienvenues.

Maple Leaf Manufacturing Co.
16, rue Est
St. Catharines, Ontario, Can.

R. Birnboim & Cie

COMPTABLES AGREES
ROY BIRNBOIM, C.A.
707, Electric Railway Chambers
213, avenue Notre-Dame
Winnipeg 2, Manitoba
Tél.: Bur.: 943-0528 - Rés.: 589-5074

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché
NORWOOD

Tél.: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ECHANGEZ TOUTES VOS FACTURES contre un seul paiement mensuel!

Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT

De $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps. Louer de l'argent, c'est aussi facile que louer une voiture. Voilà comment combler tous vos désirs maintenant et envisager des jours plus heureux. Il est toujours agréable de transiger chez Crescent . . . la compagnie recommandée par des amis. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.

Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.

Crescent Finance

Transigez à la moderne chez Crescent

129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services CO-OP

1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724

Assurances: auto — feu — vie

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti

SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS

Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones

Téléphone: 284-1443

CONSTRUCTION

de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE

Voyez nos constructions nouvelles. Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.

Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez

PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603

ON DEMANDE

Comptable bilingue

(junior)

Jeune homme avec préférablement expérience de banque.

Conditions favorables.

Donner détails sur expérience, âge, et mentionner aussi si marié ou célibataire.

Ecrire à boite 301, La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Assemblée générale annuelle de *La Sauvegarde*

Avis est donnée, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu le jeudi 24 mars 1966, à 10 h. a.m., à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal, aux fins suivantes:

1. Adopter les rapports financiers de l'année écoulée;
2. Elire les administrateurs;
3. Nommer les vérificateurs;
4. Considérer et ratifier les amendements aux règlements relatifs aux fonds de pension du Personnel et des Instructeurs-gérants et des représentants (Règlements no 40 et no 42);
5. Ratifier le Règlement no 44 qui autorise la Compagnie à opérer dans le domaine des rentes variables;
6. Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

A l'issue de cette assemblée générale annuelle, une assemblée générale spéciale aura lieu aux fins de considérer et ratifier les amendements apportés au Règlement no 43 qui autorise la Compagnie à opérer dans le domaine de l'assurance-accident et maladie.

ANDRE GARIEPY,
secrétaire.

Montréal, le 4 mars 1966.

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS

133, rue Marion

247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

COMMENT ALLEZ-VOUS?

Une formule de politesse banale en soi, mais elle dégénère souvent en confidences qui sont loin d'être banales! Et il ne nous est pas toujours donné de pouvoir les freiner!

* * *

Etes-vous aux prises avec une épreuve? Vous rencontrez fatalement, un jour ou l'autre, la personne qui, avec une candeur maladroite, vous retourne gentiment le fer dans la plaie. Comment lui en vouloir d'égrener sur-le-champ, que l'heure ou les lieux s'y prêtent ou non, ses déboires inoubliés? Il serait vraiment dommage de mettre entrave à ce qu'il serait charitable de considérer comme réel intérêt, plutôt que comme curiosité ou ingérence dans vos affaires. C'est fait de si bon coeur et songez que c'est gratuit (si peu de choses le sont ici-bas!) alors, tendez l'oreille, et patientez! Il n'est pas de torrents qu'on ne parvienne à endiguer et c'est quand même doux de réaliser qu'une personne s'intéresse à votre sort au point de vouloir vous éviter, ou vous appliquer, le résultat de ses expériences?

* * *

Etes-vous malade? Comme c'est intéressant! Ne serait-ce qu'un petit ulcère, tout ce qu'il y a de plus mignon, ou une propension au mal de tête qui pourrait bien être l'origine d'une tumeur maligne, sait-on jamais? Vous avez vu le médecin, bien sûr, mais vous aurez tôt fait de perdre confiance en lui, si seulement vous écoutez tout ce qui se raconte sur toutes ces maladies qui tournent mal, et si vous avez l'audace ou la naïveté de guérir en avalant les pilules des autres! Ou en essayant des pilules miraculeuses? Ou en adoptant un régime de vie qui a bien réussi à votre meilleure amie, ou en adoptant les tisanes de votre cousine?

Il y a des gens qui ne peuvent vraiment pas s'empêcher de soigner tout le monde, qui diagnostiquent, en un temps deux mouvements, des troubles que la Faculté n'a pas encore éclaircis. On vous soigne comme ça au coin de la rue, ou en poussant le panier du supermarché, parce qu'on vous a dit gentiment: "Comment allez-vous?" et que vous avez mordu en avouant un petit bobo quelconque.

* * *

Il faudrait pouvoir freiner l'impulsion qui nous lance parfois dans la voie des confidences! Sur le moment, cela peut faire un bien fou de se raconter, mais on sera souvent plus malade, des échos déformés et retentissants qui émaneront par la suite des aveux nés d'un inoffensif: "Comment allez-vous?"



Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les confitures et gelées faites à la maison connaissent une popularité grandissante de nos jours. Ne soyez pas découragées de constater que votre réserve pour les mois d'hiver est déjà épuisée. Pourquoi? Parce que vous pouvez faire de succulentes conserves avec des fruits secs ou en boîtes.

Vous n'avez qu'à faire la cueillette du verger dans votre garde-manger! Quoi de plus facile! Les fruits et les jus sont déjà prêts à utiliser. A l'oeuvre donc et regarnissez vos étagères de bonnes confitures et gelées faites à la maison.

Utilisez la méthode à courte ébullition d'une minute et ajouter la pectine de fruits liquide ou en cristaux. Vous pouvez être certaine d'obtenir une réussite parfaite et de plus vos confitures et gelées auront une saveur et une couleur à régaler les palais les plus fins.

✦ ✦ ✦

Le mendiant à un monsieur qui passe:

— Pardon, monsieur, vous n'auriez pas un chapeau à me donner?

— Quelle idée! s'étonne le passant, vous en avez déjà un sur le trottoir, plein de pièces de monnaie.

— Justement, je voudrais ouvrir une succursale.

✦ ✦ ✦

Pour rendre plus savoureuse une orangeade ou une citronnade: frottez les morceaux de sucre destinés à la sucrer sur le zeste.

✦ ✦ ✦

Si les citrons sont devenus durs, ne les jetez pas. Mettez-les dans l'eau bouillante et laissez-les ainsi 10 minutes. Puis retirez-les de l'eau.

✦ ✦ ✦

Si vous attendez de votre bain le plus grand des bienfaits, ajoutez à l'eau, du son: adoucissant, détergent, calmant pour les nerfs. Mettez une livre de son dans un torchon fin, trempez-le dans l'eau et pressez le jus qui se mélangera à l'eau.

✦ ✦ ✦

Une religieuse anglaise arrive à Paris. Au premier agent de police, elle demande:

— Do you speak English?"

— Yes, soeur, répond l'agent.

✦ ✦ ✦

Pour que votre frange (si vous en avez une) ne frise pas pendant votre bain ou votre shampooing: maintenez-la avec une bande de papier collant.

✦ ✦ ✦

L'intelligence, c'est de l'esprit en dedans; l'esprit, c'est de l'intelligence en dehors.

Louis BRIDIN.

✦ ✦ ✦

Une automobile représente un placement considérable. Aussi ne doit-on la confier qu'à un expert pour tout travail de débossage ou de finition. Dans certains ateliers, on se "spécialise" dans les réparations qui ont belle apparence mais ne durent pas.

✦ ✦ ✦

Le chef du personnel à l'ouvrier qui se présente pour être embauché:

— Qu'avez-vous comme références?

— J'ai travaillé pendant douze ans chez Ford.

— Quel était votre travail?

— Je vissais l'écrou no 218!

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Bomper un arbre.

Ce qu'on doit dire: Heurter un arbre.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

RECETTE

Roulés au jambon et aux asperges

18 à 24 asperges (environ 1 livre) fraîches ou congelées
6 tranches de jambon cuit
3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
$\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
$\frac{1}{8}$ c. à thé de poivre
$\frac{1}{4}$ c. à thé de paprika
$1\frac{1}{2}$ tasse de lait
3 c. à table d'oignons verts hachés
$\frac{1}{4}$ tasse de chapelure

Enrouler 3 ou 4 asperges dans chaque tranche de jambon et disposer dans un plat à four beurré.

Faire fondre le beurre, incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter graduellement le lait et cuire en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajouter les oignons verts hachés. Verser la sauce sur les roulés de jambon. Saupoudrer de chapelure et faire cuire à four moyen 350°F. 20 à 25 minutes. 6 portions.

ROME — L'un des plus grands honneurs de l'Eglise catholique a été conféré à un exégète protestant de grande réputation qui a supervisé la nouvelle traduction oecuménique de la Bible.

Le Dr Luther A. Weigle, âgé de 85 ans, doyen de la Yale Divinity School, a été fait chevalier de l'ordre papal de St-Grégoire-le-Grand.

Ce titre lui a été donné par le pape Paul VI en reconnaissance de la contribution du Dr Weigle à la cause de l'unité chrétienne. Il a été le principal artisan d'une traduction moderne de la Bible qui a été reconnue acceptable tant par les protestants que par les catholiques.



Numéro du parton: 631
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Du Terylene à texture en un motif diagonal a inspiré à Original Sterling, cet élégant costume orné d'un boutonnage asymétrique et d'une ceinture aux hanches.

Nouveaux tricots toutes-saisons en terelyne à texture

Des tricots de tous genres dans une multitude de motifs sont à l'avant-garde de la mode cette saison. Les plus nouveaux et les plus recherchés en ce qui touche la stabilité du tissu sont les élégants tricots de Terylene à texture. Le tricot de Terylene à texture ne se déforme pas, assurant ainsi des jupes qui tombent bien et sans faux-plis. Une robe de Terylene à texture n'exige aucun soin particulier qui limite ses activités. Le Terylene à texture, comme tout bon tricot, est d'un confort extraordinaire.

Le fil de Terylene à texture peut être tricoté en une vaste gamme de motifs depuis les piqués à surface unie jusqu'aux motifs jacquard à relief, permettant ainsi de l'adapter à une grande variété de modèles, depuis le costume et la robe tailleur sobre pour le jour, les ensembles élégants pour le cocktail jusqu'aux robes du soir.

La tendance vers les modes toutes-saisons s'accentue par la vogue des couleurs pâles pendant toute l'année. Les robes et les costumes créés pour aucune saison en particulier, font maintenant partie de la garde-robe féminine. Ces nouveaux modèles toutes-saisons en Terylene à texture sont parmi ceux qui ont le plus de succès, douze mois par année.

LES GENS DONT NOUS POUVONS NOUS PASSER

Les conducteurs qui talonnent les voitures à n'importe quelle vitesse, plus particulièrement à 60 milles à l'heure sur la grande route . . . qui refusent de signaler leurs virages . . . qui signalent un virage déjà à demi exécuté . . . ou qui occupent deux voies en attendant d'effectuer un virage . . . qui stationnent leurs camions de livraison dans la voie de circulation même s'il y a un endroit pour stationner tout près . . . qui déchargent des caisses de liqueurs douces en pleine circulation . . . qui virent à gauche de la lignée de droite ou à droite de la lignée de gauche . . . qui descendent de leurs voitures du côté de la circulation et vous lancent un regard foudroyant si vous leur indiquez qu'ils l'ont échappé belle . . . qui roulent lentement de l'avant à une intersection jusqu'à ce que le feu rouge devienne vert . . . qui font crier leurs pneux à chaque virage ou démarrage (peut-être sont-ils indifférents au fait qu'il leur en coûte 75 cents à chaque fois, à cause du caoutchouc ainsi brûlé) . . . qui refusent d'installer des ceintures de sûreté dans leurs voitures . . . qui occupent égoïstement l'espace de deux stationnement . . . qui, en stationnant leur voiture, bloquent une entrée déjà occupée . . . qui refusent de porter les ceintures de sûreté dans leur voiture . . . qui, à la brunante n'allument que les phares de stationnement alors que la loi et le bon sens exigent l'emploi des phares réguliers.

Les cyclistes qui voyagent deux sur une bicyclette . . . ou deux de front en circulation . . . ou en direction contraire sur une rue à sens unique . . . qui se moquent de vous lorsque, du klaxon, vous leur signalez votre présence pour éviter qu'ils ne virent soudainement devant vous . . . qui conduisent sans éclairage le soir . . . qui prennent l'espace d'une voiture en circulation . . . refusent de signaler leurs virages . . . exécutent des acrobaties . . . zigzaguent entre les voitures . . . refusent de faire un arrêt aux intersections . . . s'accrochent aux automobiles et aux camions . . . et ignorent les brigadiers scolaires.

Les piétons qui croisent une filée de voitures s'apprêtant à avancer . . . qui traversent les rues en diagonale . . . qui empiètent dans la rue, de plusieurs pieds, en attendant le feu vert, qui commencent leur traversée sur le feu jaune . . . qui défient le signal "attendez" ou encore la mort, en marchant sur la portion occupée de la route alors qu'ils pourraient emprunter l'épaulement plus large et moins dangereux.

Le rhumatisme articulaire est une maladie dont sont affligées trois fois plus de femmes que d'hommes.

Billet du jeudi

Quand Benoît Brouillette se promène en Asie

Voici un livre pas comme les autres: **Les Images d'Asie** (1) de Benoît Brouillette.

Un ouvrage de géographie, par un géographe professionnel et pratiquant, qui n'écrit pas en marge de souvenirs livresque, travaille sur le terrain, comme disent les naturalistes, va voir sur place, raconte ensuite.

Ses récits sont trop brefs, pour peu qu'on s'intéresse aux sujets traités, mais il y met l'essentiel de ce qui l'entoure ou le frappe, et il donne une idée assez juste, semble-t-il, des endroits visités.

La plupart sont illustrés de photographies en couleurs, dues à l'appareil de l'auteur, et qui justifient le titre sobre du livre.

Si géographe qu'il soit, Benoît Brouillette ne prétend pas connaître à fond les pays asiatiques pour y avoir passé en vitesse.

Il regrette au contraire de n'en présenter que des aspects, des fragments, des facettes.

Il en était à son premier contact avec l'Asie, ce qui n'est pas sans avantages, puisqu'il la vit avec des yeux neufs.

Aussi, comme le dit son collègue Robert Garry dans sa présentation, il offre le témoignage vivant d'un esprit curieux et éclairé, qui a su voir et observer.

* * *

Pour n'être pas comme les autres, le livre de Brouillette s'attarde à des sujets étudiés par de nombreux auteurs, au cours des années et des siècles.

Car ce n'est pas d'hier qu'Occident et Orient essayent de se compénétrer, si l'on peut ainsi dire, se comprendre, s'expliquer l'un à l'autre, y réussissant plutôt mal que bien, depuis que le monde est monde.

Ce qui tient à de multiples facteurs, dont les différences profondes de civilisation et de moeurs, de religions, de cultures, de langues.

Ceux qui savent ne commettraient jamais l'erreur de vouloir civiliser les Chinois, qui le sont autant et plus que nous, mais d'autre manière.

Il en est ainsi d'autres peuples asiatiques, dont les chefs-d'oeuvre artistiques n'ont pas fini de forcer notre admiration.

Croyons-en les sculptures hittites d'Anatolie, les blanches mosquées de l'Inde et les temples anciens de la Thaïlande, le boeuf sacré de Maïssour, la pagode dorée de Kyoto, les tapis soyeux d'Arménie ou de Téhéran.

* * *

Benoît Brouillette vit ces beautés et d'autres, et il les montre dans son livre par la description, l'histoire, l'image.

Il est un des heureux de ce monde, celui des merveilles asiatiques lui ayant été offertes comme sur un plateau d'argent, par les autorités de l'UNESCO — lesquelles lui permirent de voyager aux frais de la princesse, d'est en ouest et du nord au sud, pour fins de géographie.

L'enseignement de cette géographie posant des problèmes, dans certains pays en voie de transformation, l'UNESCO s'en inquiéta et pria l'Union géographique internationale de préparer un ouvrage qui viendrait en aide aux maîtres.

Il fut à la fin décidé que, pour se mieux rendre compte de la situation, dans les pays concernés, Benoît Brouillette passerait quatre mois en Asie et s'y renseignerait sur l'état de choses existant, les besoins, les espoirs.

Son titre de président de l'Union susdite lui facilitant les voies, il prit donc la route et s'en fut vers cet inconnu qui l'attirait depuis toujours, réalisant le rêve le plus parfait du géographe: voyager en pays lointain, prendre contact avec les peuples, s'y emplir les yeux de paysages, l'esprit de faits, le coeur et la mémoire d'impressions.

C'est là ce qu'il résume en son livre, pour l'agrément de petits et grands, curieux d'un univers qui n'est jamais tout à fait le même, et change en gardant ses traits caractéristiques.

L'ILLETTRE.

(1) Centre de Psychologie et de Pédagogie, Montréal.



Q. — Je connais un jeune garçon que je trouve très gentil. Il est mon confrère de classe et nous nous voyons tous les jours. Il est tellement timide qu'il ouvre à peine la bouche pour répondre aux professeurs. Comment arriver à le faire converser? Nous sommes tous deux en onzième année. Merci. — **Louisette.**

R. — Puisque vous n'êtes pas aussi timide que ce garçon et que vous êtes camarades de classe, vous pouvez certainement lui adresser la parole. Les sujets que vous pouvez aborder sont très nombreux. Il est peut-être très fort en mathématiques, pourquoi ne pas lui demander son aide pour un certain problème qui vous vexe? Etes-vous amateur de sport? Lui l'est-il? Commentez la dernière partie de hockey, etc. Une fois la glace brisée, vous trouverez sans doute des tas de choses qui vous intéressent mutuellement. Essayez discrètement de faire réellement connaissance. Surtout, ne brusquez pas les choses. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais me procurer un peu de documentation sur divers pays d'Europe. Je n'envisage pas y aller avant deux ans, mais je voudrais choisir les endroits qui m'intéressent le plus et étudier un peu les pays et les coutumes de leurs habitants avant de m'y rendre. Où pourrais-je me procurer de tels renseignements? — **Qui rêve voyager.**

R. — En vous adressant à toute bonne agence de voyages, vous obtiendrez des dépliants donnant des informations générales et même assez détaillées dans certains cas. Après les avoir parcourus, si vous désirez étudier les moeurs et coutumes, ainsi que la topographie des pays que vous choisirez, vous n'avez qu'à vous rendre à la bibliothèque municipale où vous trouverez des ouvrages très complets sur tous les pays. Les consulats offrent aussi d'excellents services dans ce domaine. Permettez que je vous dise que je vous trouve bien sage. Quand on rêve longtemps d'un tel voyage et qu'on ne s'y prépare pas, on risque d'être désappointé en se promenant au hasard, regardant des choses banales alors que des trésors se cachent à l'autre coin de rue.

☆ ☆ ☆

Q. — Connaissez-vous la population approximative des villes de San Francisco et de Marseille? Merci. — **Curieuse.**

R. — Marseille compte environ 767,000 habitants et San Francisco, à peu près 700,000.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons des parents à l'étranger qui nous ont envoyé, à l'occasion des Fêtes, un ruban magnétique sur lequel tous les membres de la famille avaient enregistré leurs souhaits. Certains avaient même chanté et joué des instruments de musique. Nous avons été charmés de leur excellente idée et aimerions leur faire partager notre joie et notre plaisir au cours de l'été, alors que nous fêterons les noces d'or de nos parents et que toute la famille du Canada sera réunie. Nous ne possédons pas les appareils électroniques nécessaires et n'avons certainement pas les moyens de les acheter. Savez-vous si nous pourrions en louer pour la journée? Si oui, où? Merci. — **Très intéressée.**

R. — Comme vous habitez une grande ville, il vous sera facile de louer l'équipement nécessaire pour faire les enregistrements que vous désirez. En consultant les pages jaunes de l'annuaire du téléphone sous la rubrique "Recording Equipment and Supplies", vous trouverez les noms d'un bon nombre de compagnies qui offrent ce service. On se fera un plaisir de vous initier à l'opération des appareils. J'ai entendu moi aussi sur ruban magnétique des petits programmes familiaux très intéressants. Ils font, en plus, de très beaux souvenirs.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai vingt ans et suis fréquentée par deux jeunes garçons que je vous décris sur feuillet spécial. T. que j'aime beaucoup semble léger. R. qui est gentil et qui semble m'aimer ne m'intéresse pas beaucoup. Lequel devrais-je choisir? — **Mystifiée.**

R. — Si vous êtes mystifiée, je vous assure que je le suis aussi. Vous ne me dites pas votre âge et vous me semblez assez légère vous-même. A votre place, je les oublierais tous les deux et je regarderais ailleurs. Vous ne les aimez pas ni l'un ni l'autre.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO 11

Machinalement, je fis quelques pas et je plongeai un regard interrogateur dans le fumoir. De Barigny s'y trouvait encore, causant familièrement avec Vally. Ils paraissaient ne pas connaître encore la rumeur qui jetait déjà la stupeur et une véritable consternation dans le salon.

Il est des cas où la supériorité d'un caractère s'affirme nettement et s'impose au manque d'initiative et de jugement de l'entourage. Je le vis bien lorsque l'aventurier apprit le vol. Immédiatement, il songea aux mesures à prendre et s'érigea en policier avisé et subtil.

D'abord, il voulut savoir quand Mlle de Chaugny avait vu le bracelet pour la dernière fois. Or, il se trouvait, chose fort naturelle, qu'une heure avant le repas, la fille du Commandant avait pu constater, en se parant, que ce bijou de valeur reposait encore dans son écrin.

— Le vol est donc tout récent, conclut de Barigny. Puisque nous n'avons aucun droit de soupçonner l'un plutôt que l'autre, il faut fouiller tout le monde.

Cette proposition souleva aussitôt quelques protestations indignées. L'aventurier n'en eut cure. Et plusieurs invités — dont deux dames — appuyant son idée, d'autres firent chorus, et ceux qu'une telle mesure offusquait se turent, de crainte de laisser planer des soupçons sur leur personne.

De Barigny, tout le premier, demanda — exigea même — que deux invités l'accompagnent dans un cabinet de toilette pour le fouiller; après quoi, disait-il, il se tiendrait à la disposition des autres convives qui ne craindraient pas cette visite corporelle.

Mlle de Chaugny eut beau affirmer qu'elle était sûre de toutes les personnes présentes et qu'elle déplorait qu'il leur fût infligé un pareil affront, on ne l'écouta pas. Une sorte de frénésie, un besoin morbide de démontrer son innocence se propagea dans l'air avec une telle rapidité que la moitié au moins des hôtes de la villa se fussent dévêtus sur-le-champ pour prouver leur vertu — et peut-être aussi, pour remédier à la chaleur exceptionnelle de cette soirée.

Gaston Girard, qui ne prend rien au sérieux et qui n'a jamais perdu une occasion d'affirmer son horreur de l'élément masculin, souhaitait à voix haute la faveur d'être fouillé par une femme.

— Car elles ont les mains plus douces et je suis extrêmement chatouilleux, affirma-t-il.

Dolita, de son côté, entraînait les dames dans une chambre du premier étage et, approuvant son mari, exigeait d'être minutieusement fouillée (Une telle mesure, dont l'invraisemblance surprendra, fut appliquée le 16 septembre 1824 lors d'un vol dans l'ancien hôtel des ducs de Lauzun que la Ville de Paris a acheté en 1928 pour la somme de quatre millions. Un autre cas, offrant quelque analogie, se trouve relaté dans les "Notes du Dr Burtin" qu'a publiées "La Semaine Littéraire de Genève".)

On ne pouvait laisser le coupable en liberté sous le prétexte que l'on blesserait des honnêtes gens en pratiquant une mesure qui amènerait peut-être la découverte du voleur. Enfin, le délit était d'importance: un bracelet de trois cent cinquante mille francs! (Il s'agit d'anciens francs). A tout prix, il fallait le retrouver. A l'énoncé de cette somme, un murmure flatteur courut dans le groupe féminin. Mme de Barigny avait raison. Qu'importait quelques susceptibilités froissées si cela permettait de pincer le coupable qui n'avait pas eu le temps de fuir?

Ces investigations terminées, en dépit des protestations renouvelées de Mlle de Chaugny et de celles de Gaston Girard, dont le voeu n'avait pas été respecté, il fallut bien reconnaître leur parfaite inutilité.

Je dois ajouter que le personnel de la villa, au courant de la mesure à laquelle s'astreignaient les invités, était venu de lui-même se soumettre aux mêmes inquisitions, ce qui lui valut les félicitations de l'aventurier.

Ce dernier, malgré le résultat négatif de son initiative, ne se tint pas pour battu.

— Ce que nous avons fait, dit-il, était nécessaire; mais ce n'est pas suffisant. Le voleur, prévoyant la précaution que nous venons de prendre, a fort bien pu se prémunir en cachant le bracelet dans un lieu où il le retrouvera facilement, l'alerte passée. Je propose que toutes les chambres du personnel et des hôtes de la villa soient immédiatement fouillées. Bien qu'il soit établi, je pense, que ni Madame de Barigny ni moi n'avons quitté la villa depuis notre arrivée à sept heures, je demande que le pavillon où nous logeons soit inspecté de fond en comble. Faisons abstraction encore une fois de notre amour-propre et ne songeons qu'à notre satisfaction si nous pouvions rendre à Mademoiselle de Chaugny ce précieux souvenir de famille. Demain, il serait trop tard.

Des approbations nombreuses soulignèrent ces paroles et la visite de chaque pièce commença.

Les invités qui ne désiraient pas participer à ces recherches restèrent dans le salon auprès de Mlle de Chaugny, plus ennuyée de la mesure humiliante infligée à ses hôtes que du vol lui-même, mais elle avait fait tout ce qu'elle avait pu pour l'empêcher sans user de son autorité d'une façon qu'elle eût jugée abusive.

Peu soucieux d'accompagner de Barigny et les quelques écervelés qui lui servaient de lieutenants, je m'étais réfugié, avec Gaston Girard et le peintre Fordy, dans le fumoir. Nous y étions depuis dix minutes à peine quand un valet de chambre, envoyé par l'aventurier, vint me prier de rejoindre celui-ci. Refuser? Quel motif donner? Je sentis pourtant bien, à cette minute, que je me laissais manoeuvrer et que le misérable m'attirait dans ses filets, mais ne fallait-il pas que les destins s'accomplissent?

Au surplus, en ne me rendant pas à l'appel de ces policiers improvisés, je n'eus pas empêché ce qui devait arriver.

De Barigny et ses acolytes, je ne puis les nommer autrement, m'attendaient devant ma porte, ne voulant pas pénétrer chez moi hors de ma présence.

— Pardonnez-moi de vous déranger, dit le cauteleux personnage, mais nous estimons plus correct que la visite de chaque chambre ait lieu en présence de l'occupant. D'ailleurs, ce sera vite fait.

— Ma clef est sur la porte, dis-je d'un ton sec. Accomplissez votre besogne.

Mon attitude parut déplaire au groupe qui accompagnait l'aventurier. Lui, sans s'émouvoir, tourna la clé, poussa la porte et entra.

Le flot des étourdis le suivit. Moi-même, je pénétrai derrière eux, poussé par une curiosité réelle.

Délivré de tout embarras, en homme habitué à ce genre d'opérations, l'aventurier se dirigea vers le lit, rabattit la couverture, les draps, retourna les oreillers et s'assura que le bracelet n'était pas en sandwich entre le matelas et le sommier.

Il inspecta de même la table de nuit et l'armoire à glace, bouleversant sans égards le linge qui y était contenu. C'est à ce moment-là que, suivant la trajectoire de son regard, j'aperçus au-dessus de la corniche du meuble un tirant de soulier. L'une des chaussures de montagne — les miennes, probablement — avait été si adroitement placée là que seuls ces quelques millimètres de toile apparaissaient entre les sculptures et la corniche.

Toute la machiavélique machination du misérable m'apparut alors. Je vis l'instant où il allait feindre de découvrir le soulier dissimulé au sommet de l'armoire et je crus bien faire de le devancer, pensant lui couper son effet.

En vérité, je ne raisonnais pas, je ne réfléchissais pas, dominé par l'indignation.

— Messieurs, m'écriai-je, il est superflu de chercher plus longtemps: le bracelet est ici, j'en suis maintenant convaincu, et ce gredin (Je montrai du doigt Barigny.) le savait avant moi, c'est pourquoi il a proposé cette perquisition.

Dire la surprise et l'émotion que provoquèrent ces paroles est malaisé. De Barigny, me voyant engagé sur une pente tonnement que ses compagnons. dangereuse et jouant son va-tout, ne montra pas moins d'é-

Il feignait de douter de ma raison mais, emporté par la colère, j'étais déjà monté sur un siège et je m'emparai de la chaussure que je fouillai incontinent. Ma main reparut, tenant le bracelet plié à la hâte dans un de mes mouchoirs. Un violent murmure accueillit ma découverte. De Barigny, maintenant sûr de sa victoire, me regardait d'un air méprisant.

Je ne pus supporter plus longtemps cette odieuse comédie et, m'approchant du drôle, je le souffletai violemment par deux fois.

Aussitôt, je fus entouré, bousculé. Une dizaine de bras paralysèrent les miens. Je ressentis des horions sur tout le corps. Un hurluberlu, me prenant pour un véritable malfaiteur, voulut me planter ses doigts en fourchette dans les yeux. Le coup, heureusement, ne réussit pas car je le parai en baissant brusquement la tête, si bien que les ongles du gandin me déchirèrent le front. Je réussis alors à envoyer dans l'abdomen de cet imbécile un coup de pied qui l'éloigna le dos plié et geignant lamentablement.

J'étais, je dois l'avouer, dans un état de rage indescriptible. Je sentais combien il me serait difficile de me disculper et j'en voulais à tout le monde et à moi-même d'avoir succombé dans cette lutte où je n'étais pas de taille.

Un autre sentiment m'obsédait, plongeant mon âme dans une souffrance indicible. Qu'allait penser de moi Mlle de Chaugny? Et l'Amiral? Son absence m'était plutôt préjudiciable car j'avais le faible espoir qu'il me croirait et ne me condamnerait pas sans appel.

Sur la promesse que je ne tenterais pas de m'enfuir, on me relâcha. La meute agrippée à mes flancs ne demandait pas mieux que de respirer, car je l'avais durement secouée; mais elle m'entoura de tous côtés pour que je me rendisse bien compte, qu'à la moindre tentative d'évasion, elle se ruerait à nouveau sur moi.

On se représente l'entrée sensationnelle que nous fîmes dans le grand salon. Le bracelet, qui m'avait été arraché, fut rendu à Mlle de Chaugny que l'on mit au courant de mon indignité. Déjà Barigny, qui ne digérait pas les deux gifles, voulait appeler la police par téléphone; mais la fille du Commandant lui déclara, d'un ton catégorique, qu'elle ne déposerait pas de plainte et que toute personne qui ébruiterait ce vol serait rayée du nombre de ses amis.

Des exclamations soulignèrent cette décision diversement appréciée; toutefois, nul ne s'éleva contre elle.

A cet instant, je voulais comparaître devant la nièce de l'Amiral et protester de mon innocence. Une barrière d'habits noirs et de poitrines scintillantes de bijoux se dressa aussitôt devant Mlle de Chaugny que l'on entendait préserver ainsi d'un voisinage impur.

Je dardai alors sur tous ces fantoches des yeux si menaçants et qui révélaient une volonté si indomptable qu'instinctivement le barrage s'infléchit à droite et à gauche. Je m'avançai donc et à quelques pas de celle dont le verdict seul me tenait à coeur, je m'inclinai profondément.

(à suivre)